

UNIVERSITE DE LIMOGES

FACULTE DE MEDECINE

SCD UNIV.LIMOGES



D 035 152295 2

ANNEE 2006



THESE N° 130

11

**APPROCHE SOCIOLOGIQUE ET PSYCHOPATHOLOGIQUE  
DU CANNIBALISME**

THESE

POUR LE DIPLOME D'ETAT DE DOCTEUR EN MEDECINE

Présentée et soutenue publiquement le 30 juin 2006

Par

**Stéphanie ROUX-FARRENQ**

Née le 02 septembre 1973 à Limoges (Haute-Vienne)

**EXAMINATEURS DE LA THESE**

Monsieur le Professeur Roger GAROUX	- Président
Monsieur le Professeur Jean-Pierre CLEMENT	- Juge
Monsieur le Professeur Claude PIVA	- Juge
Monsieur le Professeur Jean-Claude VANDROUX	- Juge

**UNIVERSITE DE LIMOGES  
FACULTE DE MEDECINE**

---

**DOYEN DE LA FACULTE:**

Monsieur le Professeur VANDROUX Jean-Claude

**ASSESEURS:**

Monsieur le Professeur LASKAR Marc  
Monsieur le Professeur VALLEIX Denis  
Monsieur le Professeur COGNE Michel

**SECRETAIRE GENERAL DE LA FACULTE - CHEF DES SERVICES ADMINISTRATIFS**

**ROCHE Doriane**

**PROFESSEURS DES UNIVERSITES - PRATICIENS HOSPITALIERS:**

\* C.S = Chef de Service

ACHARD Jean-Michel	PHYSIOLOGIE
ADENIS Jean-Paul * (C.S)	OPHTALMOLOGIE
ALAIN Jean-Luc (Surnombre 31/08/2006)	CHIRURGIE INFANTILE
ALDIGIER Jean-Claude (C.S)	NEPHROLOGIE
ARCHAMBEAUD-MOUVEROUX Françoise (C.S)	MEDECINE INTERNE
ARNAUD Jean-Paul (C.S)	CHIRURGIE ORTHOPEDIQUE ET TRAUMATOLOGIQUE
AUBARD Yves (C.S)	GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE
BEDANE Christophe (C.S)	DERMATOLOGIE
BERTIN Philippe	THERAPEUTIQUE
BESSEDE Jean-Pierre	OTO-RHINO-LARYNGOLOGIE
BONNAUD François (C.S)	PNEUMOLOGIE
BONNETBLANC Jean-Marie	DERMATOLOGIE
BORDESSOULE Dominique (C.S)	HEMATOLOGIE ET TRANSFUSION
CHAPOT René	RADIOLOGIE ET IMAGERIE MEDICALE
CHARISSOUX Jean-Louis	CHIRURGIE ORTHOPEDIQUE ET TRAUMATOLOGIQUE
CLAVERE Pierre (C.S)	RADIOTHERAPIE
CLEMENT Jean-Pierre (C.S)	PSYCHIATRIE ADULTES
COGNE Michel (C.S)	IMMUNOLOGIE
COLOMBEAU Pierre	UROLOGIE
CORNU Elisabeth	CHIRURGIE THORACIQUE ET CARDIO-VASCULAIRE
COURATIER Philippe	NEUROLOGIE
CUBERTAFOND Pierre (Surnombre 31/08/2006)	CLINIQUE DE CHIRURGIE DIGESTIVE
DANTOINE Thierry	GERIATRIE ET BIOLOGIE DU VIEILLISSEMENT
DARDE Marie-Laure (C.S)	PARASITOLOGIE
DE LUMLEY WOODYEAR Lionel (C.S)	PEDIATRIE
DENIS François (C.S)	BACTERIOLOGIE-VIROLOGIE-HYGIENE
DESCOTTES Bernard (C.S)	CHIRURGIE DIGESTIVE
DUDOGNON Pierre (C.S)	REEDUCATION FONCTIONNELLE
DUMAS Jean-Philippe (C.S)	CHIRURGIE UROLOGIQUE ET ANDROLOGIE
DUMONT Daniel (C.S)	MEDECINE DU TRAVAIL
FEISS Pierre (C.S)	ANESTHESIOLOGIE ET REANIMATION CHIRURGICALE
FEUILLARD Jean (C.S)	HEMATOLOGIE
GAINANT Alain (C.S)	CHIRURGIE DIGESTIVE
GAROUX Roger (C.S)	PEDOPSYCHIATRIE
GASTINNE Hervé (C.S)	REANIMATION MEDICALE
JAUBERTEAU-MARCHAN Marie-Odile	IMMUNOLOGIE
LABROUSSE François (C.S)	ANATOMIE ET CYTOLOGIE PATHOLOGIQUE
LACROIX Philippe	MEDECINE VASCULAIRE
LASKAR Marc (C.S)	CHIRURGIE THORACIQUE ET CARDIO-VASCULAIRE
LE MEUR Yannick	NEPHROLOGIE
LIENHARDT-ROUSSIE Anne	PEDIATRIE
MABIT Christian	ANATOMIE-CHIRURGIE ORTHOPEDIQUE ET TRAUMATOLOGIQUE
MARQUET Pierre	PHARMACOLOGIE ET TOXICOLOGIE



**MAUBON** Antoine (C.S)  
**MELLONI** Boris  
**MERLE** Louis (C.S)  
**MOREAU** Jean-Jacques (C.S)  
**MOULIES** Dominique (C.S)  
**NATHAN-DENIZOT** Nathalie  
**PARAF** François  
**PILLEGAND** Bernard (Sumombre 31/08/2008)  
**PIVA** Claude (C.S)  
**PLOY** Marie-Cécile  
**PREUX** Pierre-Marie  
**RIGAUD** Michel (C.S)  
**SALLE** Jean-Yves  
**SAUTEREAU** Denis (C.S)  
**SAUVAGE** Jean-Pierre (C.S)  
**STURTZ** Franck  
**TEISSIER-CLEMENT** Marie-Pierre  
**TREVES** Richard (C.S)  
**TUBIANA-MATHIEU** Nicole (C.S)  
**VALLAT** Jean-Michel (C.S)  
**VALLEIX** Denis  
**VANDROUX** Jean-Claude (C.S)  
**VERGNEGRE** Alain (C.S)  
**VIDAL** Elisabeth (C.S)  
**VIGNON** Philippe  
**VIROT** Patrice (C.S)  
**WEINBRECK** Pierre (C.S)  
**YARDIN** Catherine (C.S)

RADIOLOGIE  
 PNEUMOLOGIE  
 PHARMACOLOGIE  
 NEUROCHIRURGIE  
 CHIRURGIE INFANTILE  
 ANESTHESIOLOGIE ET REANIMATION CHIRURGICALE  
 ANATOMIE PATHOLOGIQUE  
 HEPATO-GASTRO-ENTEROLOGIE  
 MEDECINE LEGALE  
 BACTERIOLOGIE-VIROLOGIE  
 INFORMATION MEDICALE ET EVALUATION  
 BIOCHIMIE ET BIOLOGIE MOLECULAIRE  
 MEDECINE PHYSIQUE ET READAPTATION  
 HEPATO-GASTRO-ENTEROLOGIE  
 OTO-RHINO-LARYNGOLOGIE  
 BIOCHIMIE ET BIOLOGIE MOLECULAIRE  
 ENDOCRINOLOGIE, DIABETE ET MALADIES METABOLIQUES  
 RHUMATOLOGIE  
 CANCEROLOGIE  
 NEUROLOGIE  
 ANATOMIE – CHIRURGIE GENERALE  
 BIOPHYSIQUE ET TRAITEMENT DE L'IMAGE  
 EPIDEMIOLOGIE-ECONOMIE DE LA SANTE-PREVENTION  
 MEDECINE INTERNE  
 REANIMATION MEDICALE  
 CARDIOLOGIE  
 MALADIES INFECTIEUSES  
 HISTOLOGIE-CYTOLOGIE, CYTOGENETIQUE ET BIOLOGIE  
 CELLULAIRE ET DE LA REPRODUCTION

#### MAITRE DE CONFERENCES DES UNIVERSITES-PRATICIENS HOSPITALIERS

**ALAIN** Sophie  
**ANTONINI** Marie-Thérèse  
**BOUTEILLE** Bernard  
**CHABLE** Héléne  
**DAVIET** Jean-Christophe  
**DRUET-CABANAC** Michel  
**DURAND-FONTANIER** Sylvaine  
**ESCLAIRE** Françoise  
**JULIA** Annie  
**LAPLAUD** Paul  
**MOUNIER** Marcelle  
**PETIT** Barbara  
**QUELVEN** Isabelle  
**RONDELAUD** Daniel  
**TERRO** Faraj  
**VERGNE-SALLE** Pascale  
**VINCENT** François

Bactériologie – virologie – hygiène hospitalière  
 Explorations Fonctionnelles Physiologiques  
 Parasitologie - mycologie  
 Biochimie et génétique moléculaire, chimie des explorations fonctionnelles  
 Médecine physique et réadaptation  
 Epidémiologie, économie de la santé et prévention  
 Anatomie – Chirurgie Digestive  
 Biologie Cellulaire  
 Hématologie  
 Biochimie et Biologie Moléculaire  
 Bactériologie – virologie – hygiène hospitalière  
 Anatomie et cytologie pathologiques  
 Biophysique et Médecine Nucléaire  
 Laboratoire Cytologie et Histologie  
 Biologie Cellulaire  
 Thérapeutique  
 Physiologie

#### P.R.A.G.

**GAUTIER** Sylvie

ANGLAIS

#### PROFESSEURS ASSOCIES A MI-TEMPS

**BUCHON** Daniel  
**BUISSON** Jean-Gabriel

MEDECINE GENERALE  
 MEDECINE GENERALE

A mes parents, avec toute ma tendresse,

A mon Pierre et à mon Jean, avec tout mon amour,

A mes grands-parents, avec toute mon affection, et à toi, Papi Duvalet qui aurait été si heureux de me voir en ce jour,

A tous ceux qui me sont proches et qui me sont chers,

A ma Geisha, pour m'avoir soutenue par ton sommeil réconfortant lors de ces longues journées de travail.

**A notre Président de thèse,**

**Monsieur le Professeur Roger GAROUX,**

**Professeur des Universités de Pédopsychiatrie**

**Psychiatre des hôpitaux**

**Chef de service**

Vous nous faites l'honneur de présider au jury de cette thèse.

Vous avez su éveiller en moi, il y a de cela bientôt quinze ans, par vos connaissances et votre enseignement, un intérêt très marqué pour la psychologie et la psychiatrie.

Nous vous remercions sincèrement d'avoir accepté de juger ce travail.

Soyez assuré de notre reconnaissance et de notre respectueuse considération.

**A mon directeur de thèse,**

**Monsieur le Professeur Jean-Pierre CLEMENT,**

**Professeur des Universités de Psychiatrie d'adultes**

**Psychiatre des hôpitaux**

**Chef de service**

Je vous remercie de m'avoir soutenue et guidée dans ce travail, d'avoir toujours cru en l'aboutissement de ce projet, même si une longue période de six ans fut nécessaire pour qu'il arrive à sa pleine maturité !

Soyez assuré de ma sincère gratitude pour avoir accepté de juger ce travail et de mon plus profond respect.

**A Monsieur le Professeur Claude PIVA,**

**Professeur des Universités de Médecine Légale**

**Médecin des hôpitaux**

**Chef de service**

Nous vous remercions de l'intérêt que vous avez bien voulu porter à ce travail.

Vous nous faites l'honneur de bien vouloir le juger.

Soyez assuré de notre reconnaissance et de notre plus profonde estime.

**A Monsieur le Professeur Jean-Claude VANDROUX,**

**Professeur des Universités de Biophysique et Traitement de l'image,**

**Biologiste des hôpitaux**

**Chef de service**

**Doyen de la faculté de médecine**

Votre présence en ce jour est l'expression de ma plus profonde admiration.

Bien avant les bancs de la Faculté, vous vous intéressiez déjà « aux prouesses » de celle qui allait devenir un jour votre élève.

Je tiens à vous assurer de toute ma gratitude pour m'avoir suivie jusqu'au bout de ce long parcours et pour avoir accepté de juger ce travail.

Qu'il me soit permis ici de vous exprimer mon plus grand respect ainsi que mes pensées les plus amicales.

# SOMMAIRE

<b>I. INTRODUCTION .....</b>	<b>- 3 -</b>
<b>II. LES REPRESENTATIONS DU CANNIBALISME OU CANNIBALISME VIRTUEL, IMAGINAIRE, FANTASMATIQUE ....</b>	<b>- 5 -</b>
A. LE CANNIBALISME DANS L'ART .....	- 5 -
1. <i>La Peinture</i> .....	- 5 -
2. <i>La Sculpture</i> .....	- 9 -
3. <i>La Chanson</i> .....	- 9 -
4. <i>Le Théâtre</i> .....	- 9 -
5. <i>Le Cinéma</i> .....	- 10 -
6. <i>Mythologie</i> .....	- 13 -
a) La mythologie Slave .....	- 13 -
b) La mythologie Grecque.....	- 13 -
7. <i>Littérature</i> .....	- 18 -
a) Contes et Légendes .....	- 18 -
b) Romans, Récits, Réflexions philosophiques.....	- 22 -
B. CANNIBALISME ET RELIGION .....	- 26 -
<b>III. LE CANNIBALISME DE SUBSISTANCE.....</b>	<b>- 29 -</b>
A. LE CANNIBALISME DE SURVIE .....	- 30 -
1. <i>Un exemple historique</i> .....	- 30 -
2. <i>Cannibalisme en prison</i> .....	- 30 -
3. <i>Cannibalisme et catastrophes</i> .....	- 32 -
a) Catastrophes maritimes.....	- 32 -
b) Catastrophe aérienne.....	- 36 -
c) Famine.....	- 42 -
B. LE CANNIBALISME DE PENURIE :	- 44 -
<b>IV. LE CANNIBALISME RITUEL.....</b>	<b>- 47 -</b>
A. LES SACRIFICES HUMAINS CHEZ LES AZTEQUES ET LES MAYAS :	- 52 -
B. LE CANNIBALISME DES TUPI-GUARANI ET DES TUPINAMBA :	- 54 -
C. LE CANNIBALISME IROQUOIS :	- 66 -
D. LE CANNIBALISME RITUEL AUJOURD'HUI :	- 69 -
<b>V. CANNIBALISME ET PSYCHIATRIE .....</b>	<b>- 71 -</b>
A. DES CAS HISTORIQUES ET CONTEMPORAINS :	- 71 -

1.	<i>Erzébeth Bathory</i> .....	- 71 -
2.	<i>L'affaire de Sélestat</i> .....	- 72 -
3.	<i>Antoine Léger</i> .....	- 73 -
4.	<i>Jeffrey Dahmer</i> .....	- 74 -
5.	<i>Andrei Tchikatilo</i> .....	- 76 -
6.	<i>Arthur Shawcross</i> .....	- 78 -
7.	<i>Issei Sagawa</i> .....	- 79 -
8.	<i>Armin Meiwes</i> .....	- 86 -
B.	EXPLICATION PSYCHANALYTIQUE DU CANNIBALISME .....	- 91 -
1.	<i>Traumatisme à la naissance</i> .....	- 93 -
2.	<i>Absence de contrôle des pulsions et rôle de l'éducation</i> .....	- 94 -
3.	<i>Stade oral</i> .....	- 98 -
4.	<i>Fantasmes pervers</i> .....	- 101 -
C.	AUTRES CAUSES BIOLOGIQUES OU ORGANIQUES POUVANT ETRE RESPONSABLES D'UN COMPORTEMENT VIOLENT : .....	- 103 -
1.	<i>Modification du caryotype et des gènes :</i> .....	- 103 -
2.	<i>Le rôle des hormones :</i> .....	- 104 -
3.	<i>Atteintes cérébrales et imagerie :</i> .....	- 105 -
<b>VI.</b>	<b>CONCLUSION</b> .....	<b>- 107 -</b>
<b>VII.</b>	<b>BIBLIOGRAPHIE ET FILMOGRAPHIE</b> .....	<b>- 109 -</b>
A.	BIBLIOGRAPHIE .....	- 109 -
B.	FILMOGRAPHIE .....	- 115 -



# I. INTRODUCTION

*Cannibalisme* : « Pour un homme ou pour un animal, habitude de manger ses semblables. » (LAROUSSE, 1972).

*Anthropophagie* : « Fait d'ingérer de la chair humaine » (LAROUSSE, 1972).

Nous nous sommes intéressés au cannibalisme humain et à ses différentes facettes, pour essayer de comprendre les motivations qui peuvent conduire un homme à devenir anthropophage.

Le cannibalisme comme nous l'avons vu dans la définition, n'est pas le propre de l'homme et se rencontre également dans le règne animal, le plus souvent sous forme de cannibalisme puerpéral, pratique assez répandue en clinique vétérinaire.

Dans certaines espèces, chez les poissons dévorant leurs propres alevins, il ne semblerait pas pathologique et consisterait à maintenir l'équilibre biologique des eaux.

Chez les mammifères par contre, cette attitude est significative d'un trouble du comportement.

En cas de disette pouvant provoquer la mort de la ruche, les abeilles sont amenées à dévorer les larves et les nymphes, permettant ainsi de limiter les naissances (BRION et EY, 1964).

Le cannibalisme humain a été pratiqué dès les origines de l'humanité.

Les néanderthaliens, en parallèle des sépultures, réservaient d'autres traitements à leurs cadavres, le culte des crânes mais aussi le cannibalisme (LESTRINGANT, 1994 ; GUILAINE et ZAMMIT, 2001 ; GIACOBINI, 2005).

Le cannibalisme a été découvert par Christophe Colomb au XV<sup>ème</sup> siècle, parti à la conquête d'un nouveau monde, qui inspira frayeur et dégoût aux sociétés occidentales en raison de pratiques inhabituelles de notre civilisation, l'anthropophagie rituelle à laquelle tous les membres du groupe participaient.

L'anthropophagie étant considérée comme un tabou, nos sociétés dites « civilisées » ont donc tout mis en œuvre pour faire disparaître cette pratique qu'elles jugeaient immorale ; il est interdit à un homme de manger de l'homme.

Dans nos sociétés contemporaines, le cannibalisme est toujours d'actualité, permettant la survie pour certains, une distraction pour d'autres au travers de la fiction et autres productions artistiques, ou bien défrayant les chroniques avec « des crimes monstrueux » perpétrés par des individus relevant de la psychiatrie ou de la criminologie.

C'est par l'intermédiaire de la psychanalyse que nous essaierons de trouver une explication au fait que certains individus deviennent cannibales.

## II. LES REPRESENTATIONS DU CANNIBALISME OU CANNIBALISME VIRTUEL, IMAGINAIRE, FANTASMATIQUE

### A. Le Cannibalisme dans l'Art

#### 1. La Peinture

La peinture nous laisse quelques rares témoignages de la représentation du cannibalisme ; plus nombreuses sont les gravures (iconographie très riche de l'œuvre de Hans Staden « Nus, féroces et anthropophages »).

Jan Van Kessel, dit le vieux, dans « Scène de cannibalisme » peinture sur cuivre, visible au musée du Nouveau Monde de la Rochelle représente, avec de nombreux détails et une très grande minutie, le dépeçage, la conservation, la préparation et la cuisson de la chair humaine. Ce tableau met en scène une tribu d'Amazonie préparant un grand banquet, où sont montrées les différentes phases préparatoires d'un cadavre humain avant d'être mangé.



*Scène de cannibalisme – Jan van KESSEL LE VIEUX*



Sur la droite, un groupe découpe en morceaux le corps une fois battu afin de l'amollir.

Sur le plan arrière, on observe des membres suspendus attendant d'être cuits ou fumés.

Au fond, un groupe fait griller un morceau de corps.

A gauche, des femmes et des enfants, l'air réjoui, jouent avec la tête du mort (VASQUEZ et LEAL, 2005).

L'œuvre datant du XVIIIème siècle est à rapporter aux récits de voyages relatifs au cannibalisme pratiqué par certaines tribus indiennes d'Amérique du Sud et notamment du Brésil.

Goya immortalisa également le cannibalisme dans son impressionnant tableau exposé à Madrid au musée Del Prado « Saturne dévorant ses enfants », œuvre réalisée de 1820 à 1823 (GREEN, 1972).



*Saturne dévorant ses enfants – GOYA, 1820-1823*

Sur ce tableau se détachent cruauté et horreur : Saturne, le corps ployé, arc-bouté, tient dans ses poings verrouillés, le corps à demi déchiqueté d'un enfant dont il dévore la bras.

Ce qui est frappant dans cette représentation, c'est le regard de Saturne, halluciné, fou, terrifié, peut être par l'acte qu'il commet (VASQUEZ et LEAL, 2005).

Goya reprend également ce thème du cannibalisme dans deux autres tableaux conservés au musée de Besançon.



*Cannibales dépeçant une victime - GOYA*

Dali en 1936, dans « Cannibalisme de l'automne », la guerre civile espagnole ayant éclaté, représente deux personnages qui se donnent à manger l'un à l'autre, peut être deux frères ?



*Cannibalisme de l'automne – DALI, 1936*



Est-ce une représentation du cannibalisme fratricide et meurtrier de la guerre civile ?

« Scène de naufrage », plus connu sous la dénomination officielle du « Radeau de la méduse » est une huile sur toile (de 4,96m × 7,16m) de Théodore Géricault, de 1819, conservé au Louvre, soit trois ans après le naufrage du bateau « La méduse ».



*Scène de naufrage - Théodore GERICAULT, 1819*

Avant de se mettre à l'œuvre, il mena une incroyable enquête ; il voulait tout connaître de l'épreuve vécue par les survivants. Il exécuta ce tableau tout seul, se faisant livrer des morceaux de corps humain dans son petit atelier pour faire des études anatomiques, travaillant également sur les visages des agonisants et sur les corps amputés, afin d'exprimer au plus juste la souffrance et la force de l'expression.

Les scènes de cannibalisme, tout en étant non représentées, sont d'autant plus présentes dans la mémoire du public de l'époque, la toile remémorant l'horreur vécue sur le radeau.

## 2. La Sculpture

Jean-Baptiste Carpeaux et Auguste Rodin furent très inspirés par la tragédie d'Ugolino mise en récit par Dante, comte Italien enfermé dans une tour avec ses enfants et qui s'adonna sur eux au cannibalisme.

Carpeaux, dans son œuvre, représente la figure grimaçante d'Ugolino, surmontant ses fils enlacés ; les traits du visage expriment la douleur, le désespoir, mais également la férocité.

Rodin accentuera encore plus l'animalité d'Ugolino en le représentant à quatre pattes, hurlant, se déplaçant sur les corps morts de ses enfants (ARFOUILLOUX, 1993).

## 3. La Chanson

Un groupe Irlandais Folk Rock, The Pogues interpréta « the wake of the medusa » relatant le naufrage de la Méduse et la tragédie qui en découla.

Gainsbourg en 1972 interpréta une de ses chansons inédites « Les anthropophages » lors d'une émission animée par Petula Clark accompagné de Dalida et de Claude François.

Sacha Distel en 1966 chanta « Monsieur Cannibale », paroles de Gustin Teze.

Les Rolling Stones dans « Too much blood » immortalisèrent Sagawa, le japonais cannibale.

Une comptine pour enfant a fait également référence au cannibalisme : « Il était un petit navire ».

## 4. Le Théâtre

L'anthropophagie est rare au théâtre, mais apparaît cependant dans des œuvres notoires.

« Titus Andronicus » de Shakespeare est une tragédie inspirée de plusieurs œuvres antiques, où est racontée la terrible histoire de Lavinia, fille de Titus, victime des fils de Tamora, reine des Goths, qui était tombé amoureux d'elle. Ils la violèrent, lui crevèrent les yeux, lui coupèrent les mains. Titus pour se venger, les fit tuer, et avec leur chair, prépara un pâté qu'il offrit en festin à Tamora. Il est dit que « la mère s'est régalée » avant de connaître la composition de ce pâté.

Shakespeare aborda de façon plus masquée le cannibalisme dans d'autres de ses pièces comme « Macbeth » et « Othello ». Dans Macbeth, les chevaux du roi après avoir fui leur écurie, seraient revenus à l'état sauvage et se seraient dévorés entre eux.

Euripide traita également le cannibalisme dans « Les Bacchantes » : Agavé se jette sur son fils Penthée et commence son sacrifice sanglant en lui arrachant l'épaule. Penthée qui avait refusé de reconnaître sa dimension divine à Dionysos, sera donc puni, déchiqueté, tué et en partie mangé par sa mère et les autres Bacchantes en délire.

Cette tragédie qui se déroule au Cithéron près de Thèbes met en scène une anthropophagie qui se distingue par son retour à la sauvagerie avec le sparagmos, soit le déchiquetement de la victime et avec l'omophagie, c'est-à-dire le fait de la manger crue (NASSIKAS, 1989) ; Euripide dans « Le Cyclope » aborde également le thème du cannibalisme.

## 5. Le Cinéma

Le cannibalisme fascine. Cet attrait se manifeste à travers le cinéma, nombreux sont les films abordant ce thème.

Il faudra attendre les années 1960, pour que l'acte anthropophagique ne soit plus suggéré, mais bien visible à l'écran, rentrant alors dans la catégorie du cinéma « Gore » qui refuse la suggestion, effraie le public, cherchant à choquer, à écoeurer, le corps humain étant désacralisé, réduit à l'état de viande, morcelé, souvent associé à une connotation sexuelle.

Le cinéma d'épouvante a également été animé par le vampirisme, faisant partie du cannibalisme ; on se souvient de « Dracula » de Coppola tourné en 1992 d'après le roman de Bram Stoker. Les films évoquant ce thème se comptent par dizaines.

La comtesse Bathory qui prenait des bains avec le sang de jeunes vierges pour rester belle, jeune (mécanisme d'incorporation, d'introjection, d'identification) fut mise à l'écran dans « La comtesse perverse » de Jesus Franco.

Dans les années 1970, on assiste à l'essor du cinéma « vérité ».

En 1978, le réalisateur italien Ruggero Deodato sort « Le dernier monde cannibale », son premier film « réalité », tiré d'un fait réel, où il raconte l'histoire d'un avion qui s'écrase sur l'île de Mindanao, où les passagers seront agressés la nuit venue par des cannibales. Deux



arriveront à s'échapper, puis l'un d'entre eux sera capturé par la tribu pour être soumis aux pires atrocités (DEODATO, 1978).

En 1979, le même réalisateur tourne « Cannibal Holocaust » qui provoquera un véritable scandale en raison de la façon dont il a été filmé, très réaliste, créant alors le doute dans l'esprit du public : fiction ou reportage ?

Umberto Lenzi se spécialisera dans le même genre avec « Cannibal ferox », considéré comme l'un des films de cannibales le plus « gore » et le plus extrême jamais réalisé (LENZI, 1982).

Certains de ces films furent totalement interdits dans de nombreux pays.

De nombreux réalisateurs italiens mirent donc en scène le cannibalisme, de façon plus ou moins documentaire, traitant des mœurs primitives d'indigènes dans de lointaines contrées.

Un autre réalisateur italien, Pasolini, s'éloigna du style « gore » et tourna « Porcherie » en 1969, mettant en scène le cannibalisme sur le mode de la fable (GREEN, 1972 ; VASQUEZ, 2005).

Deux faits divers qui ont marqué l'histoire furent également mis à l'écran.

On se souvient tous du film « Les survivants » de Frank Marshal, en 1993, retraçant la terrible épreuve de jeunes rugbymen qui survécurent à près de plus de 4 000 mètres d'altitude, par - 40°C pendant soixante-dix jours en ayant recours au cannibalisme (MARSHAL, 1993).

En 1998, Iradj Azimi, mit en scène Jean Yanne et Claude Jade dans son film « Le radeau de la méduse ».

Dans un autre genre du cinéma cannibale, certains films mettent en scène des pervers anthropophages, histoires généralement tirées de faits réels. On observe ce nouveau genre cinématographique à partir des années 1990 où les scénaristes s'inspirèrent très fortement des « serial killers » américains, psychotiques, et pour la plupart cannibales.

« Seven », sorti en 1995, nous raconte l'histoire d'un grand tueur américain, démembrant, dépeçant, coupant des têtes, choisissant ses victimes selon les sept péchés capitaux, avec de fortes suggestions au cannibalisme.

Nous ne pouvons pas ne pas citer la fameuse trilogie « Le silence des agneaux » (DEMME, 1991), « Hannibal » (SCOTT, 2001), « Dragon rouge » (RATNER, 2002), tirée des romans de Thomas Harris, avec comme personnage clé Hannibal Lecter, personnage de fiction.

Thomas Harris aurait été inspiré par Arthur Shawcross, caryotype perturbé, très agressif, hanté par deux esprits, celui de sa mère et celui d'un cannibale du XIIIème siècle et qui devint alors un tueur assoiffé de sang. De retour de la guerre du Vietnam, il tua onze prostituées, leur découpa le vagin et s'en nourrit.

Hannibal Lecter, protagoniste central des trois films et romans, d'origine lettonienne, d'une grande intelligence, très raffiné, verra sa vie basculer par le viol et le meurtre de sa sœur pendant son enfance par des soldats allemands, qui finiront par la manger. Après de brillantes études de psychiatrie, il devint un terrible criminel, cannibale, et sera arrêté, jugé et condamné à la perpétuité. A la vue de sa double expérience professionnelle et criminelle, il sera consulté par la police pour résoudre certaines affaires.

Dans le film « Hannibal », on se souvient d'une séquence très frappante : Hannibal trépane une de ses victimes, un haut responsable politique, et déguste à la petite cuillère la cervelle de ce dernier, lui en faisant goûter par la même occasion.

Les films cannibales rencontrent un vif succès auprès d'un public fasciné, ceci alors que l'anthropophagie reste considérée comme l'un des crimes les plus graves, avec autour de ces films, la création d'un commerce très lucratif avec de nombreux dérivés tels que cassettes, jeux de sociétés, tee-shirts à l'effigie de certains tueurs cannibales et répliques d'instruments leur ayant servi (MONESTIER, 2000).

Cette fascination s'expliquerait par le fait qu'en dehors des périodes dites criminelles, le cannibale aurait le comportement et l'apparence de n'importe quel quidam. Cette double personnalité pourrait donner à certains des raisons de s'identifier, de réaliser un transfert mental.

Green supposait que toute cette explosion culturelle autour du cannibalisme, ne se satisfaisant plus de crimes simples comme des parricides ou encore des incestes, serait l'explication d'une violence profonde qui marque nos sociétés, avec « des hommes qui ne cessent de se dévorer directement ou indirectement » (GREEN, 1972).

## 6. Mythologie

Les mythologies de tous les peuples abondent en histoires mettant en scène leurs peurs, leurs angoisses, leurs envies, leurs pulsions, leurs fantasmes, et notamment la fantasmagorie orale souvent liée à la fantasmagorie sexuelle (NASSIKAS, 1989).

### a) La mythologie Slave

On retrouve de nombreuses traces du cannibalisme, les noms des Dieux rappelant ceux des aliments :

- le Dieu Ovsion ou Avsion, Dieu des récoltes et de l'abondance à qui on faisait offrande des meilleurs plats,
- la Déesse de la fertilité, Didililia, à qui on offrait des agneaux de lait, des porcelets, animaux faisant allusion à des nouveaux nés,
- le Dieu Troian, Dieu de la lune et de la nuit, craignant la lumière du jour, à trois têtes dont une dévore les hommes, l'autre les animaux terrestres, la troisième les poissons,
- Mat'syra Zemlia, Déesse cannibale positive, qui pour libérer les forces du mal, avale tous les liquides maléfiques,
- Des Dieux cannibale négatifs, Nii, Dieu du royaume des morts et Tchenobog, maître de l'hiver à qui on faisait des offrandes humaines (VASQUEZ et LEAL, 2005).

### b) La mythologie Grecque

De nombreux récits mythologiques grecs intègrent l'anthropophagie dans la gestion des conflits (ANDRIEU, 2006).

Freud reconnaissait l'utilité du mythe lui attribuant une valeur psychologique, son analyse étant essentielle à la compréhension de certaines relations, notamment père et enfant psychotique, avec mise à l'écart de la mère et emprise sur l'enfant comme une dévoration, mais également utile à la réflexion sur certains régimes totalitaires (LERUN, 1995).

Il conseillait aux psychanalystes d'être familiers avec la mythologie grecque : « je pense en effet que pour une bonne part, la conception mythologique du monde qui anime jusqu'aux religions les plus modernes n'est autre chose qu'une psychologie projetée sur le monde extérieur. » (FREUD, 1967).

Nous allons tout d'abord nous intéresser aux Cyclopes, décrits par certains comme anthropophages.

Le nom de Cyclope désigne trois frères géants appartenant à la première génération d'êtres divins, engendrés par l'union d'Ouranos (le ciel) avec Gaïa (la terre). Ils ont comme particularité de n'avoir qu'un seul œil placé au milieu du front et d'être dotés d'une force surhumaine, et d'une grande ingéniosité. Ils élevaient des moutons, cultivaient leur terre, vivant près des rivages.

Roger Dion, s'appuyant sur la théorie de Victor Bérard, infirmerait l'anthropophagie des Cyclopes de même que celle des Lestrygons, considérés comme leurs cousins germains ou frères (DION, 1963).

Homère dans « L'Odyssée » affirme le contraire, les décrivant comme des géants brutaux, n'hésitant pas à dévorer les êtres humains qui pénétraient sur leur territoire ou dans leurs cavernes.

Les Grecs les considéraient comme des sauvages incultes.

Ulysse et ses compagnons durent se confronter à l'un d'entre eux, le plus redoutable, Polyphème. Un jour, les marins d'Ulysse échouèrent sur l'île des Cyclopes. Ulysse accompagné de quelques comparses, partit explorer l'île, trouva dans une grotte quelques signes d'élevage, et attendit le retour du berger. Polyphème, revenant avec son troupeau, bloqua l'entrée de la grotte avec un énorme rocher et découvrit les Grecs dont deux furent dévorés pour le dîner et deux autres pour le petit déjeuner. Après élaboration d'un plan ingénieux, Ulysse et ses compagnons restants réussirent à s'enfuir.

Dans le cas du cyclope, nous utiliserons le terme d'anthropophage, les cyclopes n'étant pas vraiment considérés comme appartenant au genre humain.

Nous allons nous pencher sur le mythe de Chronos, où la version complète se trouve dans « La Théogonie », poème écrit par Hésiode au XII<sup>ème</sup> siècle avant Jésus-Christ.

La Théogonie, mythe de souveraineté, nous raconte la succession des Dieux, en insistant surtout sur la prise de l'établissement du pouvoir par Zeus.

Il y avait au départ trois divinités : Chaos, Eros et Gaïa qui va enfanter seule un être égal à elle-même, Ouranos, capable de la « couvrir » toute entière. Des unions répétées de Gaïa et d'Ouranos naissent des enfants : les Titans. « C'étaient de terribles fils que ceux qui étaient nés de Gaïa et d'Ouranos, et leur père les avait pris en haine dès le premier jour. A peine étaient-ils nés, qu'au lieu de les laisser monter à la lumière, il les cachait tous dans le sein de Gaïa. Et tandis qu'Ouranos se complaisait à cette œuvre mauvaise, l'énorme terre en ses profondeurs gémissait .... ». « Le plus jeune après eux vint au monde, Chronos, le Dieu aux pensées fourbes, le plus redoutable parmi tous ses enfants. Et Chronos prit en haine son père florissant. »

Gaïa imagine alors une ruse, et dota Chronos d'une serpe ; une nuit alors qu'Ouranos venait la retrouver, Chronos se servit alors de cette serpe « aux dents aiguës » (image d'une bouche) pour l'émasculer. (Ce geste a une double signification : libérateur de la mère et forfait contre le père avec primauté de la rébellion.)

Chronos, devenu souverain, s'unit à Rhéa, sa sœur. Ayant obtenu son pouvoir par la ruse, au fur à mesure des naissances de ses propres enfants, et ne sachant pas s'ils constituaient une menace pour son pouvoir, il décida alors de les avaler. Chronos reconnaissait ses enfants comme un danger, une menace ; il décida de les incorporer, et donc d'incorporer cette menace (LERUN, 1995).

Le cannibalisme se situe sur deux axes, l'amour et la haine. Manger le même se justifie soit par le goût qu'on a pour lui, soit par l'aversion ; mais l'amour et la haine sont très souvent liés, en effet, la haine pour le rival que l'on dévore, dissimule l'admiration de ses qualités (GREEN, 1972).

Zeus, dernier né de Chronos et Réa, sauvé grâce à un subterfuge de cette dernière (elle fera avaler à Chronos à la place de son fils une pierre entourée d'un linge), grandit à l'abri, et le moment venu, fera dégorger à Chronos tous ses frères et sœurs avalés. Chronos sera alors éloigné vers le Tartare, et Zeus deviendra alors le souverain. Zeus épouse Métis qui l'a aidé à détrôner son père ; Métis étant enceinte, Zeus décide alors de l'avalier, elle qui représente la ruse, le danger, la perfidie des mères. Zeus en avalant Métis, l'incorpore. Mais cette incorporation est à rapprocher d'une introjection, Métis signifiant intelligence, ruse, prudence, Zeus devient alors « toute intelligence et toute ruse » (LERUN, 1995). Athéna naîtra en sortant de la tête de son père toute armée.

Le cannibalisme de Chronos, par l'incorporation de ses enfants, se rapprocherait de la relation de certains pères avec leur enfant psychotique, sorte de relation d'emprise, où la mère est écartée, absente, et où toute volonté de l'enfant de s'exprimer, de montrer une certaine autonomie est anéantie par l'autorité paternelle, pouvant se traduire comme une dévoration. Les efforts de l'enfant pouvaient être perçus par le père comme un danger pour celui-ci et pour son autoconservation.

Le cannibalisme de Chronos ou de Zeus, par l'incorporation de leurs enfants permet également d'asseoir leur pouvoir, de le confirmer, et notamment dans le cas de Zeus, d'établir définitivement sa souveraineté :

- appropriation par dépossession de l'autre,
- pouvoir suprême.

Ces notions se retrouvent dans tous les régimes totalitaires où l'on assiste à une destruction massive des hommes, à leur anéantissement, à leur dévoration.

Comme exemple frappant, Hitler, en souverain, en ogre despote, à la tête de l'empire Nazi, a mis en place un totalitarisme servant à cannibaliser la société (LERUN, 1995).

Dans ces deux histoires, celle des Cyclopes et de Chronos, le cannibalisme est conscient.

Nous allons maintenant aborder le cas du cannibalisme inconscient, comme étant accompli en état d'ignorance que la ruse d'un ennemi aura favorisé.

Philomèle et Procné étaient deux sœurs, filles du roi Pandion d'Attique. Procné épousa Térée fils d'Arès, roi de Thrace, dont elle eut un fils Itys. S'ennuyant de sa sœur, désireux de la revoir, son mari proposa d'aller la quêrir. Il l'a trouva alors fort à son goût, et désireux alors l'épouser, lui dit que sa sœur était morte. Philomèle cependant découvrit la trahison de Térée, qui pour la faire taire lui coupa la langue, l'enfermant avec des esclaves, et finalement rejoint sa première femme lui annonçant le décès de Philomèle. Procné fut avertie de la tromperie de son mari par une tapisserie tissée par sa sœur, racontant son histoire, qu'une vieille femme lui avait apportée. Pour se venger, elle tua alors son propre fils, le découpa en morceaux, le fit cuire et manger à son mari. Celui-ci, horrifié, essaya de se venger à son tour sur les deux sœurs, qui fuirent et furent sauvées par des dieux qui les transformèrent l'une en hirondelle, Philomèle, à la langue coupée qui ne pouvait chanter, Procné en rossignol, Térée devint une huppe et Itys, ressuscité, un chardonneret.



Dans ce mythe et mis en scène l'infanticide aboutissant à un cannibalisme involontaire (VASQUEZ et LEAL, 2005).

Dans le mythe des Atrides, Tantale, fils de Zeus et de Ploutos (la richesse), souhaitait remercier les dieux l'ayant invité à leur table, les invite à son tour, en leur faisant déguster un ragoût cuisiné avec des morceaux de son propre fils. Les dieux, horrifiés à l'idée d'avoir goûté à leur insu de la chair humaine, et de plus de son fils Pélops tué par son propre père, enverront Tantale dans le Tartare, condamné à subir faim et soif éternelles et ramèneront Pélops à la vie, qui règnera ensuite sur l'Elide en ayant une descendance nombreuse dont des jumeaux Atrée et Thyeste. Atrée et Thyeste se disputeront le trône ce qui conduira Atrée à tuer les fils de son frère et à les lui faire manger en ragoût (ARFOUILLOUX, 1993).

Dans ces deux histoires, le cannibalisme est involontaire, basé sur une ruse et une tromperie des dévorants, ce cannibalisme involontaire s'inscrivant ici dans un cannibalisme de vengeance, d'autant plus qu'il s'accompagne d'infanticide. C'est la différence entre les mythes anciens comme celui de Chronos où le cannibalisme beaucoup plus brutal est sans la moindre gêne, le moindre état d'âme, où il est conscient et les mythes plus récents où le cannibalisme imposé suscite alors l'effroi, l'aversion, le dégoût, traduisant une marque de refoulement lorsque la nature de la chair ingérée est connue (GREEN, 1972).

Une autre approche de l'anthropophagie est traitée par Graziella et Nicos Nicolaïdis s'appuyant sur les écrits notamment de Pindare dans sa « Première Olympique » où il est fait une corrélation entre pédophilie et le fait de manger de la chair humaine, la pédophilie permettant d'éviter l'acte d'anthropophagie. La pédophilie serait en fait une épreuve initiatique et une défense contre le désir de l'anthropophagie.

« La pédophilie remplace le désir anthropophagique que mortels et immortels avaient en horreur. »

Freud pensait également que l'inceste se substituait au cannibalisme.

La pédophilie en remplaçant l'anthropophagie, constituerait une identification orale cannibalique à l'envers du père par le fils, cette identification serait défensive contre sa propre castration par le fils. (Chronos avale ses enfants pour protéger son pouvoir.)

La pédophilie, l'inceste et l'anthropophagie ont en commun ce désir d'incorporation et notamment du pouvoir (NICOLAIDIS et NICOLAIDIS, 1993).

## 7. Littérature

Le cannibalisme a été abondamment traité dans la littérature, que ce soit dans les contes, les poèmes, les réflexions philosophiques et avec l'avènement de l'ère industrielle, les fictions, les bandes dessinées, le cinéma, les articles scientifiques et bien sûr internet.

Cet attrait ancestral pour le cannibalisme se retrouve notamment dans la transmission de génération en génération des contes qui ont bercé notre enfance.

### a) Contes et Légendes

Jusqu'au XVII<sup>ème</sup> siècle, les contes de fées n'étaient pas réservés aux enfants. Ils se disaient à la veillée, parmi les paysans, afin d'occuper leur soirée. Il existait des conteurs professionnels, qui se déplaçaient de village en village racontant leurs histoires.

Pour certains, les mythes et doctrines religieuses seraient à l'origine des contes de fées, pour d'autres seraient des reliquats d'une littérature ancienne.

Les contes de fées qui ont ensuite été relégués dans les chambres d'enfants, reflèteraient les structures psychiques les plus fondamentales de l'être humain, de façon plus pure que les mythes tributaires de la civilisation dont ils sont issus ou que les œuvres littéraires (VON FRANZ, 1990).

Bettelheim accorde une place très importante aux contes de fées, dans le monde de l'enfant, leur attribuant certaines qualités. Il pense que ces histoires divertissent l'enfant, éveillent sa curiosité, stimulent son imagination, développent son intelligence, l'aident à prendre conscience des difficultés, et lui donnent des solutions aux problèmes posés. Elles lui donnent en fait confiance en lui, en son avenir, en se mettant en accord avec sa personnalité, tout en reconnaissant la gravité de la situation dans laquelle il peut se trouver, lui permettant de mieux se comprendre, se connaître, d'atteindre la maturité.

L'enfant en effet, a besoin de comprendre ce qui se passe dans son être conscient, mais également dans son inconscient, et en cela les contes de fées vont l'aider. Ils lui enseigneront qu'il sera parfois amené à rencontrer des difficultés, à lutter, que la vie réelle n'est pas que



réjouissance, et qu'au lieu de se dérober, en affrontant les épreuves inattendues et parfois injustes, on peut finir par remporter la victoire (BETTELHEIM, 1976).

Dans ces histoires transmises de générations en générations, la figure de l'ogre est souvent très présente, l'angoisse du cannibalisme étant beaucoup plus forte dans la pensée populaire que la peur de mourir. Ces contes mettaient en avant des peurs individuelles, le fantasme d'être mangé, le plaisir trouble d'y penser sous-entendant des pulsions cannibales secrètes habitant chaque individu.

« Que ces contes marquent notre enfance n'est pas à négliger : comme si l'adulte renvoyait à l'enfant les fantasmes qui persistent en lui et qui sont encore tout chaud chez leur destinataire. » (GREEN, 1972).

L'ogre est décrit comme un géant terrifiant, difforme, à la voix « formidable », à la figure repoussante, se nourrissant de la chair fraîche des petits enfants.

Il représente un personnage mythique, évocateur des premières perceptions du père par le petit enfant, des premières peurs.

Les ogres se livrent à des actes d'anthropophagie qui s'inscrivent dans une double dimension, l'amour et la haine. Cette dévoration se traduisait par une forme primaire d'appropriation de l'objet par amour, mais également dans un esprit de destruction (BRUSSET, 1993).

En effet le désir de manger ce que l'on aime pour le garder en soi consiste en même temps en sa destruction.

Le côté rassurant de ces contes est que les ogres peuvent être facilement trompés.

L'enfant au demeurant, même s'il est effrayé par ce personnage terrifiant, voulant le dévorer, comprendra très vite qu'il dispose de moyens lui permettant de triompher de l'ogre.

Un des ogres les plus connus est certainement celui du « Petit Poucet », conte de Charles Perrault, qui s'appêtait à dévorer sept petits enfants abandonnés par leurs parents dans la forêt et qui avaient trouvé refuge dans la maison de l'ogre, préférant encore affronter l'ogre plutôt que de courir le risque d'être dévorés à l'extérieur par le loup. Ils espèrent que l'ogre contrairement au loup, pourra avoir pitié d'eux et les épargner. L'ogre n'étant pas décidé cependant à abandonner un aussi bon repas, les enfants vont tenter de déjouer ce plan cannibalique, et grâce à une ruse du petit Poucet, il va être trompé et finira par manger ses propres filles ; les enfants pourront alors se sauver.

Il est important que l'ogre reste ogre, un mangeur d'enfants, afin que les enfants puissent saisir la morale de l'histoire. L'ogre est notre représentation fantasmée de notre « partie ogre », avec comme fonction de dévorer ses semblables que ce soit des inconnus ou ses propres enfants, jouant ainsi un rôle « d'écran » sur lequel les enfants projettent leurs propres pulsions cannibales (RUBIN, 1997).

La projection de ces pulsions cannibales et du fantasme de dévoration dans l'ogre permet à l'enfant de se positionner en tant que victime innocente, sans défense, le monstre étant l'autre.

Ce serait également une façon de se représenter comme objet du désir de l'autre, avec comme excuse la peur de cette oralité dévorante, en réponse à notre propre sexualité désirante.

L'enfant abandonné comme dans le « Petit Poucet », privé ainsi de ses parents et de leur amour, risque de faire de mauvaises rencontres et de croiser sur son chemin l'ogre : il devra donc alors se méfier de son désir d'être aimé (BRUSSET, 1993).

L'angoisse d'être dévoré pour un enfant est liée à la peur de l'étranger, l'étranger ici étant représenté par l'ogre. Cette angoisse cèdera ensuite sa place à l'ambivalence sous forme d'un désir / crainte d'être dévoré avec dans le rôle du dévorant le père « érotique » (BAUDUIN, 2001).

Dans « Hansel et Gretel » des frères Grimm, les parents des enfants connaissent des difficultés financières et n'arrivant pas à joindre les deux bouts, projettent d'abandonner leurs deux enfants en pleine forêt. Les enfants en plus de l'angoisse de séparation ressentent la peur terrible de mourir de faim (avidité orale).

La mère pour l'enfant est représentée comme la dispensatrice de toute nourriture : en abandonnant son enfant, elle ne répond plus à ses exigences orales qui sont alors exacerbées.

Les deux enfants réussissent cependant à regagner la maison, n'étant pas encore prêts à devenir autonomes, se raccrochant toujours à leur dépendance vis-à-vis de leurs parents.

De nouveau abandonnés, ils trouvent dans la forêt inhospitalière une maison magnifique en pain d'épices, représentant l'avidité orale et le plaisir que vont éprouver les enfants à la manger ; la maison est en fait le symbole de la mère qui nourrit de son corps les enfants.

Aveuglés par leur gourmandise, et par le plaisir de leurs satisfactions orales, ils dévorent la maison, négligeant le fait qu'elle appartienne à quelqu'un. Et ce quelqu'un est une sorcière ogresse qui est décidée à dévorer les enfants.

Les mauvaises pensées cannibales de la sorcière qui représentent l'aspect destructif de l'oralité permettent aux enfants de comprendre les dangers de l'avidité orale incontrôlée et de la dépendance.

Pour survivre, ils devront essayer d'agir intelligemment, de faire preuve d'initiative, et de ne plus céder aussi facilement aux pressions du « ça » représentant le côté pulsionnel de leur personnalité.

Les enfants parviendront ensuite à déjouer les plans de la sorcière (GRIMM, 1976).

En se libérant de leur angoisse orale et en arrêtant de chercher la sécurité dans la satisfaction orale, ils se libèrent de l'oralité primitive et de leurs dépendances vis-à-vis de leur mère, parvenant à se tourner vers l'extérieur, à résoudre eux-mêmes leurs problèmes, s'acheminant ainsi vers la maturité (BETTELHEIM, 1976).

Dans « Blanche neige », la reine fixée à un narcissisme primitif ordonne au chasseur de tuer Blanche neige et de lui rapporter son foie et ses poumons. Le chasseur revient, mais avec les foie et poumons d'un marcassin que le cuisinier prépare. La reine les mange pensant qu'en les incorporant elle va s'acquérir les propriétés et qualités de leur propriétaire. En effet, jalouse de la beauté de Blanche neige, elle espère s'approprier son pouvoir de séduction.

Dans « La belle au bois dormant », il est aussi question de cannibalisme ; la mère du Prince Charmant réveillant la « belle Aurore » était une ogresse.

Dans « Le Petit Chaperon Rouge », le cannibalisme est déguisé sous la forme du loup.

Le loup, animal ayant suscité beaucoup de légendes dans différents pays, représente la sauvagerie, la bestialité.

La version de Perrault de ce conte s'avère trop moralisatrice, trop simplifiée, ne laissant pas libre cours à l'imagination, sans trop de signification.

La version des frères Grimm semblerait avoir plus d'impact, le thème central du conte étant la peur d'être dévoré et l'éveil à la sexualité. Le petit chaperon rouge serait déjà en proie aux problèmes de la puberté, tout en n'étant pas mûr sur le plan affectif, n'ayant pas encore maîtrisé les conflits oedipiens.

Le loup représente en fait l'étranger, le séducteur mâle et son cannibalisme est en fait une métaphore d'un désir de dévoration sexuelle. (c'est l'image du pédophile qui attend la petite fille à la sortie de l'école).

La couleur rouge du chaperon est également importante, le rouge étant la couleur qui symbolise les émotions violentes, notamment celles de la sexualité (BETTELHEIM, 1976).

## **b) Romans, Récits, Réflexions philosophiques**

Le cannibalisme a été traité dans de nombreuses œuvres littéraires. Nous n'en citerons que quelques-unes.

Dante Alighieri, dans son œuvre immortelle « La divine comédie », introduit le cannibalisme et notamment dans « L'enfer », premier des trois volets de son œuvre, la plus effrayante, où est racontée l'histoire d'Ugolino, père dévoreur de ses enfants.

Shakespeare y fera également de nombreuses fois référence comme dans « Titus Andronicus », « Macbeth » ou « Othello » de façon plus suggérée.

Au début du XVIIIème siècle, Jonathan Swift, connu pour son œuvre « Voyages de Gulliver », écrit « Modeste proposition pour empêcher les enfants pauvres d'être à la charge de leurs parents ou de leur pays et pour les rendre utiles au public » où il est question d'un système anthropophagique, où les enfants seraient engraisés dès la naissance, puis destinés à la consommation, l'alimentation faisant défaut, les Irlandais vivant alors dans une misère terrible. Jonathan Swift par l'intermédiaire de ce pamphlet satirique et féroce s'élève donc contre le système monarchique anglais restant insensible à la détresse du peuple irlandais (SWIFT, 1995).

Rabelais au XVIème siècle, écrit les histoires de Gargantua et Pantagruel, où six malheureux pèlerins furent mangés en salade par Gargantua (LESTRINGANT, 1994).



*Gargantua mangeant des pèlerins en salade – Gravure (Coll. Ferioli)*

Montaigne au XVI<sup>ème</sup> siècle a sa pensée influencée par différents courants philosophiques, stoïcisme et rigueur, mais c'est dans sa phase sceptique qu'il s'intéressera au cannibalisme. Cette phase de doute correspond en fait à une extrême lucidité de Montaigne, témoignant d'une grande curiosité, d'une tolérance, acceptant avec intérêt toutes les différences et tous les traits de mœurs prouvant justement que les hommes ne pensent pas de la même façon et que ceux qui sont considérés comme sauvages sont peut-être plus sages que nous qui sommes considérés comme gens civilisés.

Bien qu'ils pratiquent l'anthropophagie, pas dans le but de se nourrir, mais pour représenter une extrême vengeance, les indigènes du Brésil paraissent à Montaigne forts sociables et forts censés. Il a en effet rencontré trois d'entre eux à Rouen, en octobre 1562, et s'est documenté sur leurs mœurs, leurs habitudes.

Son essai « Les cannibales » représente l'éloge de l'état de nature « du bon sauvage » : « je trouve qu'il n'y a rien de barbare et de sauvage dans cette nation à ce qu'on m'en a rapporté, sinon que chacun appelle barbarie ce qui n'est pas de son usage. » (LAGARDE et MICHARD, 1970 ; MONTAIGNE, 2000).

Lévi-Strauss se rapproche de la pensée de Montaigne en déclarant à son tour que « le barbare c'est d'abord l'homme qui croit à la barbarie ».

Daniel Defoé en 1719 publia « La vie et les étranges aventures de Robinson Crusöé » qui nous livre l'histoire d'un homme abandonné sur une île, essayant de reconstruire le chemin parcouru par l'humanité depuis des siècles, rencontrant des anthropophages qui abordent parfois sur son île, essayant de lutter contre eux et allant même jusqu'à en tuer, tellement effrayé à l'idée d'être mangé.

Voltaire, dans la lignée de Montaigne, prônant le mythe du « bon sauvage » si proche de la nature, introduisit dans ses écrits le thème du cannibalisme, qui l'avait toujours passionné. Il pensait qu'en chacun d'entre nous, il y avait une pulsion qui nous rendait le cannibalisme moins horrible et répugnant que l'on ne voulait le croire (RUBIN, 1997).

Dans « L'ingénue », il est question d'un jeune Huron arrivant en France en basse Bretagne, se découvrant une famille et l'amour, l'intrigue se déroulant au XVIIème siècle. Ce jeune Huron est emprunt d'une très grande naïveté et crédulité, venant de son éducation dans l'enfance où il était très proche de la nature.

Dans ce texte, il est fait plusieurs fois allusion aux pratiques cannibales, notamment des Iroquois et des Hurons (VOLTAIRE, 1978).

Dans « Candide », Voltaire fera souvent référence au cannibalisme. Cet ouvrage relate les aventures ou plutôt les mésaventures d'un jeune homme, voyageant de pays en pays, de continent en continent, affrontant les horreurs de la guerre, les désillusions de l'amour, découvrant la véritable nature de ses semblables. Candide et son serviteur Cacambo furent fait prisonniers d'indiens féroces du Pérou, les Oreillons, qui, les prenant pour des missionnaires, s'apprêtaient à les faire cuire : « C'est un jésuite, c'est un jésuite ! Nous serons vengés et nous ferons bonne chère, mangeons du jésuite, mangeons du jésuite ! » (VOLTAIRE, 1995).

Flaubert, contrairement à Voltaire ou Montaigne, ne voit en ce peuple de cannibales que l'image de gens primitifs qui lui font horreur.

Joseph Conrad, auteur de fin XIXème et début du XXème siècle, manifeste un grand intérêt pour le cannibalisme et tout ce qui est en rapport avec l'oralité. Ses histoires qui sont souvent d'une férocité dévorante et brutale, auraient été écrites au moment de la naissance et de la petite enfance de ses enfants. Les héroïnes de ses romans sont très souvent dotées d'une



« dentition superbe », semblable à des crocs d'animaux prédateurs, d'autres seront affublées d'un bégaiement, signe d'un conflit au niveau des pulsions orales, d'autres seront muettes. Ces caractères soulignent l'importance centrale de la bouche (cavité orale).

On retrouve l'importance de l'oralité pour Conrad à la fois dans ses écrits et dans sa propre vie, gros fumeur, se rongant les ongles de façon chronique, ayant perdu sa mère alors qu'il était tout enfant (MEYER, 2001).

Or comme nous l'avons déjà vu plus tôt, la mère est considérée comme la nourrice, la seule dispensatrice de nourriture. La perte de la mère ne permettrait plus alors de répondre aux exigences orales de l'enfant, entraînant par la suite une très grande avidité orale (BETTELHEIM, 1976).

Dans toute la littérature contemporaine écrite à ce sujet, il faut citer citerons la trilogie de Thomas Harris « Dragon Rouge », « Le silence des Agneaux » et « Hannibal » dont ont été tirés des films (HARRIS, 2000).

Il faut aussi ne pas oublier le roman de Léonora Miano, « L'intérieur de la nuit ». Léonora Miano vient du Cameroun et vit en France depuis 1991. Dans son livre, elle propose de mieux comprendre l'Afrique, en dépeignant ses codes, ses rites, ses croyances, ses démons. Elle relate l'histoire d'une jeune femme partie étudier en France, qui de retour dans son village au cœur de l'Afrique, découvre un pays ravagé par la guerre civile, où les enfants, femmes et vieillards vivent à l'écart de la société pendant que les hommes sont partis travailler au loin.

La milice, un soir, débarque dans le village, souhaitant enrôler des garçons pour grossir ses rangs et va décider alors de tuer un enfant afin de le faire manger au reste du village. Cette action est faite dans le but de sceller le retour aux valeurs ancestrales et de restaurer l'unité du peuple africain (MIANO, 2005)

Cette forme de cannibalisme s'inscrit dans un cannibalisme de haine politique, idéologique. Ce roman de Léonora Miano est une fiction, mais il est important de souligner que cette fiction a été écrite après un recueil de nombreux témoignages d'africains ayant vécu ces mêmes tragédies et notamment après avoir visionné un reportage sur les enfants soldats au Libéria : on interrogeait un jeune enfant pour savoir pourquoi il était parti au combat ; il raconta qu'un jour la milice était venue dans son village et avait tué son petit frère, obligeant

alors tous les villageois à le manger et qu'ils s'étaient exécutés sans aucun mouvement de révolte dans une obéissance totale et une résignation muette.

Léonora Miano explique qu'en Afrique tout ce qui arrive est la volonté de Dieu, que l'on accepte tout sans se révolter.

## ***B. Cannibalisme et Religion***

Comme nous l'avons déjà vu plus tôt, toutes les mythologies fondatrices et en particulier la grecque, sont marquées par les Dieux ayant eu recours pour avoir le pouvoir à l'anthropophagie ou plutôt à la théophagie (Chronos, Zeus).

Dans la religion chrétienne, il est également question de théophagie à travers l'acte eucharistique de la communion, le pain étant considéré comme le corps du Christ, le vin comme son sang.

Saint-Mathieu : « Jésus prit le pain et ayant prononcé une bénédiction, le rompit, le donna à ses disciples en disant : prenez et mangez, ceci est mon corps. Il prit ensuite la coupe : buvez-en tous car ceci est mon sang. »

Saint-Luc : « Ceci est mon corps qui est donné pour vous. »

Mathieu et Luc rapportent l'invitation du Christ à l'eucharistie (GREEN, 1972).

L'eucharistie est définie comme la Sainte Communion permettant de s'unir au Christ. Manger le pain de la vie soit l'hostie (du Latin *hostia*, victime offerte en expiation), soit le corps du Christ, permet d'enrichir sa vie divine.

« En effet, au moment de la communion, Jésus entre tellement dans notre coeur et notre âme, que nos affections et nos pensées peuvent être dites, ses affections, ses pensées. » (BERNADOT, 1919).

On retrouve ici le phénomène d'incorporation, aboutissant à une introjection ; on s'approprié les qualités de la personne incorporée.

Saint-Jean apporte toute sa portée métaphorique à l'eucharistie : « En vérité, en vérité je vous le dis, si vous ne mangez la chair du fils de l'homme – et ne buvez son sang – vous n'aurez pas la vie en vous. – qui mange ma chair et boit mon sang a la vie éternelle – et je le ressusciterai au dernier jour – qui mange ma chair et boit mon sang demeure en moi – et moi en lui. »



Saint-Jean insiste sur l'obligation de l'incorporation sous peine de mort et assure l'immortalité, sous-entendant une réciprocité de l'incorporation (le Christ est dans le chrétien, mais le chrétien est également dans le Christ) (GREEN, 1972)

L'eucharistie, rituel cannibale de théophagie, aujourd'hui bien tolérée, fut considérée à une certaine époque comme très choquante à l'idée d'incorporer Dieu. Les catholiques étaient alors considérés comme des cannibales. Le protestantisme dénonça cette théophagie qu'il jugeait bien plus atroce que l'anthropophagie, les catholiques mangeant crue la chair du Christ, s'adonnant alors à l'omophagie, degré suprême de sauvagerie (de LERY, 1994).

La légende de Saint-Nicolas est une des légendes religieuses cannibales les plus répandues.

Un jour un paysan envoya ses enfants glaner des épis de blé laissés dans les champs par des moissonneurs ; les enfants surpris par la nuit s'égarèrent et, continuant à marcher, aperçurent au loin une lueur. Arrivant devant l'habitation, ils frappèrent. Un homme très fort leur ouvrit, les fit entrer, leur promit un bon repas, leur disant qu'il était boucher. Les enfants une fois rentrés dans la maison, furent tués par le boucher qui les découpa en morceaux, puis les mit dans son saloir.

Sept ans plus tard, Saint-Nicolas, passant devant la maison, s'y arrêta et demanda à souper ; il refusa le jambon, puis le veau que le boucher lui proposait, et réclama le « petit salé » qui depuis sept ans reposait dans le saloir. Le boucher se voyant découvert s'enfuit, Saint-Nicolas s'approcha alors du saloir et ramena à la vie les enfants.

Le 6 décembre, est fêté dans de nombreux pays le souvenir de Saint-Nicolas, sauveur des enfants. (Ce jour là, les enfants se plaisent d'ailleurs à déguster des biscuits de pain d'épice à l'effigie de Saint-Nicolas) (VASQUEZ et LEAL, 2005).

Dans « La Genèse », chapitre XXII, Dieu mit à l'épreuve Abraham en lui disant : « Prends ton fils, ton unique, celui que tu aimes, Isaac ; va t'en au pays de Morija et là offre-le en holocauste sur l'une des montagnes que je te dirai. »

Abraham obéit alors à l'injonction divine et au moment d'égorger son fils, l'Ange de l'Eternel le stoppa et lui avoua que c'était une épreuve pour voir s'il craignait et respectait suffisamment Dieu. A la place d'Isaac, un agneau fut sacrifié.

L'agneau symbolise l'obéissance, la douceur, la victime innocente. Il serait en fait la représentation animale du corps sacrifié et consommé de l'homme dans les rites cannibales

de nos ancêtres dans la plupart des religions implantées en Europe. Cette sacralisation du sacrifice de l'agneau symboliserait l'interdit du cannibalisme.

Pour le chrétien, l'agneau et une des représentations du « Christ immolé » (VASQUEZ et LEAL, 2005).

Il est courant dans les religions de substituer à l'ingestion de chair humaine l'ingestion d'un animal sacré. Chez les peuples scandinaves, il est traditionnel de symboliser l'ingestion de sang, de sperme ou d'urine par des boissons qui leur ressemblent. Le jus de pomme qui produit une sorte d'ambrosie, métaphore du liquide séminale, était bu par les dieux nordiques pour régénérer leurs forces (VASQUEZ et LEAL, 2005)

Dans « L'ancien testament », il est également fait allusion au cannibalisme. Dans les temps bibliques, Moïse associe les états de siège à la famine, puis à l'anthropophagie. Il adresse une menace aux fils d'Israël qui s'éloignent de plus en plus de leur devoir envers l'Eternel, une punition divine s'abattra sur eux. Moïse les prévient que Dieu les poussera à l'abomination absolue : « au milieu de l'angoisse et de la détresse où t'aura conduit ton ennemi, tu mangeras le fruit de tes entrailles, la chair de tes fils et de tes filles. – au milieu de l'angoisse où l'aura réduite l'ennemi à ses portes, des enfants qu'elle aura mis au monde, la femme fera secrètement sa nourriture car manquant de tout... » (La Bible, ancien Testament, 1979).

Ces lignes issues du Deutéronome rappellent l'horreur vécue par certaines villes assiégées

### III. LE CANNIBALISME DE SUBSISTANCE

Le cannibalisme de subsistance est l'une des seules formes d'anthropophagie tolérée, comprise par tout un chacun qui pourrait lui aussi être amené dans certaines conditions extrêmes à franchir ce tabou considéré comme une abomination : manger de l'homme pour survivre.

Ce cannibalisme de subsistance appelé également par certains auteurs cannibalisme alimentaire serait décrit comme la forme la moins mentalisée des pratiques cannibales, apparaissant seulement en cas de nécessité absolue, quand tout ce qui était comestible a été mangé et même parfois le non comestible.

Dans cette forme, toute notion de plaisir et de volupté est exclue. Elle s'exprime bien au contraire dans la souffrance, la répulsion, l'horreur, la contrainte, sans aucune ritualisation ni mentalisation (RUBIN, 1997).

Cependant, dans les mêmes conditions de famine, certains n'oseront jamais transgresser le tabou du cannibalisme et préféreront mourir alors que d'autres décideront de survivre tout simplement.

On peut être amené à se poser la question : pourquoi chez certains l'instinct de survie est plus développé que chez d'autres (religion, éducation, ...) ?

On différencie deux sortes d'anthropophagie de subsistance :

- l'anthropophagie ou cannibalisme de survie dans lequel on est amené à prendre le choix direct et crucial de manger de l'homme ou de mourir,
- le cannibalisme de pénurie où le fait de manger de la chair humaine permet d'améliorer un quotidien difficile.

## **A. Le cannibalisme de survie**

### **1. Un exemple historique**

Dante au chant trente trois de son enfer relate la terrible histoire du comte Ugolino della Gherardesca, cruel tyran, gouvernant l'Italie de la seconde moitié du XIIIème siècle avec des choix politiques servant ses intérêts. Il fut accusé de trahison et de conspiration par les Pisans, dont le chef était l'archevêque de Pise, et fut alors enfermé avec ses fils dans une tour voisine de Pise, la Tour Gualardi, depuis nommée « la tour de la faim », les clés de sa cellule étant jetées dans l'Arno.

Avant la mort d'Ugolino, il se passa dans la cellule où ils étaient emmurés des choses abominables. Ugolino pour apaiser sa faim se livra au cannibalisme sur la personne de ses enfants, cannibalisme dicté par une nécessité impérieuse, la survie. « Mon père, il nous sera moins dur d'être mangés par toi : reprends de nous ces corps, ces chairs que tu nous as données. » (ARFOUILLOUX, 1993).

L'incorporation des corps de ses fils désignés par eux-mêmes comme ses victimes permettrait à Ugolino de faire un deuil plus rapide (MONESTIER, 2000).

### **2. Cannibalisme en prison**

Dans certaines conditions d'incarcération plus que déplorables, surpeuplement, sous-alimentation, des prisonniers tellement affamés commettent l'impensable.

La Russie fut très touchée par ce phénomène, où certains détenus pour échapper à des conditions d'internement épouvantables décident de se livrer à des actes de cannibalisme sur des codétenus afin d'être déclarés « fous » et d'être transférés dans des hôpitaux psychiatriques où les conditions de vie seront meilleures (selon eux).

Après enquête, il est démontré que le système pénitentiaire en Russie n'est plus capable de satisfaire les besoins alimentaires des prisonniers.

La Russie n'est pas seule touchée, certains pays d'Afrique sont également concernés par ce cannibalisme de détention (Ruanda, Mozambique, Angola, ...).

Les camps de concentration nazis, staliniens, chinois, furent également le théâtre de scènes de cannibalisme, devenu seul moyen de survie pour des populations carcérales vivant dans des conditions inhumaines de souffrance, de violence et de terreur.

Certains rescapés livrent leurs récits bouleversants. Ce fut le cas notamment d'Anatole Martchenko déporté dans des camps de concentration soviétiques entre 1961 et 1991 qui évoque dans son ouvrage « Mon Témoignage » certaines pratiques cannibales d'autophagie où les prisonniers internés dans un tel état de misère et de désespoir étaient alors poussés à se dévorer eux-mêmes « dans une cellule, les déportés s'étaient procurés une lame de rasoir et, depuis quelques jours, entassaient du papier.

Lorsque tout fut prêt, chacun découpa un morceau de sa propre chair, certains de leur ventre, d'autres de leur jambe. Ils recueillirent le sang dans une assiette, firent un feu de papier et de livres, y jetèrent la chair et se mirent à faire cuire leur rôti. Lorsque les gardiens s'aperçurent du désordre et accoururent dans la cellule, la cuisson n'était pas terminée, et les déportés se bousculèrent et, se brûlant, attrapaient les morceaux dans l'assiette et se les fourraient dans la bouche.

Les surveillants avouèrent eux-mêmes ensuite que c'était un spectacle abominable. » (MONESTIER, 2000).

« La vache et le prisonnier » n'est pas seulement le titre d'un film dans lequel jouait Fernandel. Cette fameuse vache désignait également un jeune prisonnier à qui certains codétenus proposaient de participer à une évasion. Les qualités de la « vache » étaient l'innocence, l'ingénuité, qui ne lui permettraient pas de se douter du rôle qu'on souhaitait lui faire jouer.

En effet, l'évasion des goulags sibériens impliquait la nécessité de traverser des régions très inhospitalières, glaciales, désertiques. Le jeune prisonnier servirait alors de nourriture lorsque les vivres viendraient à manquer.

Le modus operandi était toujours à peu près le même ; le moment venu, on étranglait « la vache », on ne faisait pas de feu afin de ne pas être repéré, on consommait cru, et on continuait ensuite son chemin en emportant les morceaux restants.

Cette pratique de « la vache » a été également rapportée dans des journaux brésiliens dans les années 1960, concernant l'évasion d'un bague vénézuélien de trois forçats et d'une « vache » colombienne .... (MONESTIER, 2000).

### 3. Cannibalisme et catastrophes

Certaines grandes catastrophes conduisirent les victimes après un certain temps de privation à franchir le tabou du cannibalisme.

#### a) Catastrophes maritimes

L'histoire maritime recèle de nombreux exemples où les rescapés commirent des actes d'anthropophagie.

Curieusement, c'est souvent le mousse qui était mangé en premier. Sa jeunesse et sa chair tendre faisait de lui un met de premier choix.



*Mousse de la Félicia – Photo Roger-Viollet*

Le mousse de la Félicia : coïncidence ou non, le banc de sable d'Arguin fut le théâtre de deux naufrages à plusieurs années d'intervalle. En 1875, la Félicia comme la Méduse quelques décennies plus tôt s'échoue sur les hauts fonds. Après sept jours, les marins victimes

d'hallucinations par manque de nourriture et d'eau potable se jetèrent sur le mousse, lui fracassèrent la tête, burent son sang et mangèrent sa chair. Ils furent ensuite recueillis par un navire, mais tous moururent d'épuisement, sauf un d'entre eux qui raconta le drame (RUBIN, 1997).

Le mousse de la Victory : En 1884, la Victory fait naufrage. Le mousse fut tué et mangé sur décision du capitaine.

Le mousse du Britania : En 1895, Le Britania faisant route vers la Chine heurte des récifs et coule en quelques minutes. Une vingtaine de matelots britanniques ayant réussi à prendre place sur un canot de sauvetage décident de manger le mousse, qui plus est irlandais, après plusieurs jours de dérive.

Ces histoires de mousses que l'on voulait dévorer furent mises en chanson ou plutôt en comptines que l'on connaît tous pour avoir bercé notre tendre enfance, ou pour l'avoir chanté à notre descendance, sans vraiment mesurer la gravité de ces paroles :

Il était un petit navire, [bis]  
Qui n'avait ja-ja-jamais navigué. [bis]  
Ohé ! Ohé !  
  
Ohé ! Ohé ! Matelot !  
Matelot navigue sur les flots [bis] *Refrain*  
  
Il entreprit un long voyage, [bis]  
Sur la mer Mé-Mé-Méditerranée. [bis]  
Ohé ! Ohé !  
*Refrain*  
Au bout de cinq à six semaines, [bis]  
Les vivres vin-vin-vinrent à manquer. [bis]  
Ohé ! Ohé !  
*Refrain*  
On tira z'a la courte paille, [bis]  
Pour savoir qui-qui-qui serait mangé. [bis]  
Ohé ! Ohé !  
*Refrain*  
Le sort tomba sur le plus jeune, [bis]  
C'est donc lui qui-qui-qui sera mangé. [bis]  
Ohé ! Ohé !  
*Refrain*  
On cherche alors à quelle sauce, [bis]  
Le pauvre enfant-fant-fant sera mangé. [bis]  
Ohé ! Ohé !  
*Refrain*  
L'un voulait qu'on le mit à frire, [bis]  
L'autre voulait-lait-lait le fricasser. [bis]  
Ohé ! Ohé !  
*Refrain*  
Pendant qu'ainsi on délibère, [bis]  
Il monte en haut-haut-haut du grand hunier. [bis]  
Ohé ! Ohé !  
*Refrain*

Il fait au ciel une prière, [bis]  
Interrogeant-geant-geant l'immensité. [bis]  
Ohé ! Ohé !  
*Refrain*  
Mais regardant la mer entière, [bis]  
Il vit des flots-flots-flots de tous côtés. [bis]  
Ohé ! Ohé !  
*Refrain*  
Oh ! saint Vierge, ma patronne, [bis]  
Cria le pau-pau-pauvre infortuné. [bis]  
Ohé ! Ohé !  
*Refrain*  
Si j'ai péché, vite pardonne, [bis]  
Empêche-les de-de-de me manger. [bis]  
Ohé ! Ohé !  
*Refrain*  
Au même instant, un grand miracle, [bis]  
Pour l'enfant, fut-fut-fut réalisé. [bis]  
Ohé ! Ohé !  
*Refrain*  
Des p'tits poissons dans le navire, [bis]  
Sautèrent par-par-par et par milliers. [bis]  
Ohé ! Ohé !  
*Refrain*  
On les prit, on les mit à frire, [bis]  
Le jeune mou-mou-mousse fut sauvé. [bis]  
Ohé ! Ohé !  
*Refrain*  
Si cette histoire vous amuse, [bis]  
Nous allons la-la-la recommencer. [bis]  
Ohé ! Ohé !  
*Refrain*



Dans sa première version la chanson racontait l'histoire terrible d'un bateau condamné à naviguer éternellement sur les mers. Il n'était pas toujours facile de vivre de longs mois sur ces grands voiliers de bois. Il arrivait souvent que la nourriture vienne à manquer et que des épidémies ravagent tout un équipage.

Il faut aussi évoquer le célèbre naufrage de la Méduse.

Juin 1816, le gouvernement de la Restauration décide d'envoyer trois frégates dont la Méduse pour reprendre possession du Sénégal aux Anglais, restitué aux Français après la chute de Napoléon quelques mois plus tôt.

Aux commandes de la Méduse, transportant trois cent quatre vingt personnes, est nommé un vieil officier, Hughes de Chaumareys, Amiral émigré sous la Révolution, alcoolique et incompétent.

Contre l'avis de ses officiers, l'Amiral commet des erreurs de navigation, conduisant ainsi son navire à s'éloigner du reste de la division et s'engage alors sur un haut fond pourtant bien connus des marins, le dangereux banc de sable d'Arguin à cent soixante kilomètres des côtes africaines. La frégate s'échoue et est alors immobilisée. Toutes les tentatives de désensablage se soldent par un échec.

Il est alors décidé de construire un radeau de fortune avec du bois contenu à bord, puisque les embarcations de secours, canots et chaloupe, ne peuvent contenir qu'une partie de l'équipage. Le radeau devra être remorqué par la chaloupe.

Une nouvelle catastrophe s'abat sur les naufragés ; une voie d'eau s'est ouverte, le navire menace de couler, il faut évacuer. Les officiers, les passagers et une partie des marins se replient sur la chaloupe et les canots (l'amiral n'étant pas le dernier à quitter le bord). Tandis que cent cinquante deux hommes, pour la plupart des soldats, devront s'entasser sur le radeau qui à vide est déjà submergé. Les malheureux serrés les uns contre les autres se retrouvent avec de l'eau jusqu'à la taille.

Une poignée d'hommes préféra rester sur la frégate dans l'espoir d'être plus tard secourus.

Le voyage peut alors commencer. Mais au lieu de se rapprocher de la côte, les naufragés dérivent. Pour des raisons non élucidées, les amarres reliant le radeau à la chaloupe sont rompues ; cent cinquante deux hommes se retrouvent donc cruellement abandonnés, avec très peu de vivres et quelques barriques de vin pour toute subsistance.

Commence alors un long voyage de treize jours vers l'enfer. Plusieurs hommes dès la première nuit seront emportés par les lames qui frappent le radeau. Les autres essayent de



résister en s'accrochant les uns aux autres. Certains se retrouveront broyés par les rondins du radeau entre lesquels ils ont glissé.

Un rationnement du vin fut décidé ; les autres vivres qui n'étaient que quelques biscuits furent entièrement consommées dès la première distribution.

Les rixes s'enchaînent, les esprits étant échauffés par la chaleur accablante, par un surplus de vin que certains arrivent à dérober et par les privations de nourriture. Certains hommes ainsi excités veulent entraîner dans une perte commune tous leurs compagnons d'infortune et décident de détruire le radeau ; le combat devint général, entraînant de nombreux morts et blessés.

Sur cent cinquante deux hommes embarqués, cinq jours après, il ne reste plus qu'une quarantaine de survivants, encore trop nombreux pour le peu de vin qui reste.

Certains alors se précipitèrent sur les cadavres, y coupèrent des tranches et les dévorèrent, ce qui leur permit de retrouver quelques forces. Un des rescapés, Savigny de son nom, chirurgien de son état, propose de choisir certaines parties du corps et de faire sécher la viande au soleil afin de l'attendrir et de la rendre plus supportable au goût. Sa qualité de chirurgien lui permettait de se dissimuler derrière un discours thérapeutique, de rendre l'innommable acceptable, de diminuer la sauvagerie de l'acte, du fait de sa nécessité pour la survie.

Cependant, la quantité de viande sacrilège ne sera pas suffisante pour tous. Quelques hommes encore valides jetteront à la mer les blessés et les malades pour préserver les chances de survie des autres.

Une semaine plus tard, seulement quinze survivants, assassins et anthropophages, seront recueillis par le Brick Argus. Le capitaine nota dans son rapport : « Ceux que j'ai sauvés s'étaient nourris de viande humaine depuis plusieurs jours et sur des cordes qui servaient d'étais étaient placés de ses morceaux qu'ils avaient mis à sécher. Le radeau était parsemé de lambeaux de chairs qui attestaient de la nourriture dont ces hommes avaient été obligés de se servir ».

Le capitaine Hugues de Chaumareys fut déclaré coupable de l'abandon de son navire et fut rayé de la liste des officiers. Il perdit ses décorations, et fut condamné à trois années de prison.

Le témoignage d'un des rescapés du radeau, le chirurgien Savigny, fut publié dans « Le Journal des Débats » ; le récit souleva une immense émotion dans l'opinion publique, devant les violences extrêmes auxquelles les survivants avaient été réduits. Du statut de héros, ils

passeront à celui de bêtes curieuses, voire de monstres pour certains qui les accusèrent de s'être livrés à des pratiques abjectes alors que la nécessité absolue ne les obligeait pas encore. Ils échappèrent de justesse à un passage devant le conseil de guerre pour répondre des actes de barbarie auxquels ils s'étaient livrés (CORREARD et al, 1968 ; EMPTAZ, 2005).

Cette tragédie fut immortalisée en peinture par Théodore Géricault sous le nom de « Scène de Naufrage ». Nous y reviendrons plus tard.

Les « boat people » furent également concernés par ces conditions difficiles de survie sur un bateau. Des Vietnamiens essayant d'échapper au régime communiste de l'époque n'eurent comme solution de survie que la pratique du cannibalisme (BERNHEIM et STAVIDES, 1992 ; MONESTIER, 2000).

### **b) Catastrophe aérienne**

Le treize octobre 1972, à la suite d'une erreur de pilotage, un avion transportant une équipe uruguayenne de quinze joueurs de rugby accompagnés de leurs amis et de leurs parents s'écrase en pleine cordillère des Andes, à près de quatre mille mètres d'altitude. Sur les quarante cinq personnes à bord, seulement vingt sept survivent à l'accident, sans savoir où ils sont, sans provisions, sans pouvoir signaler leur position, la fonction de transmission de la radio étant détériorée, avec autour d'eux uniquement de la neige, de la glace et des roches. Dans de telles conditions climatiques, la question de l'alimentation va vite devenir cruciale. La faim devint très vite lancinante. Un des premiers à évoquer le cannibalisme est Nando Parrado ; il pense qu'il ne faut pas attendre l'arrivée des secours et qu'il faut essayer de regagner le monde civilisé par ses propres moyens, mais pour cela il faut manger. « Je me couperai un bon morceau de viande dans l'un des pilotes. Après tout, ce sont eux qui nous ont mis dans cette merde. » Son interlocuteur, Carlitos prend cela pour une plaisanterie.

Au bout de cinq jours, la fatigue, le froid et la faim se font de plus en plus sentir. Certains d'entre eux évoquent l'allusion de Parrado à se nourrir de chair humaine, et concluent que c'est peut être leur seule chance de survie. En effet, ils ont entendu à la radio que les recherches pour les retrouver ont été abandonnées.



*Photo prise par les « Survivants » sur le lieu du crash*

Au fil des jours, la faim se fait de plus en plus cruelle, mais surtout une très grande faiblesse s'abat sur eux, une apathie s'installe, leurs forces commencent à les quitter. Après analyse de la situation, ils comprennent que s'ils souhaitent survivre, il leur faudra manger les corps de ceux décédés pendant l'accident, corps gisant dans la neige autour de l'avion et donc conservés par le froid.

La discussion alors s'engage entre eux ; à l'idée de cette perspective macabre, ils éprouvent la plus vive répulsion, mais se rendent compte qu'ils n'ont guère d'autres solutions.

La question du tabou est évoquée par beaucoup d'entre eux. En réponse à cet argument, Roberto Canessa, étudiant en médecine, va essayer d'exposer son point de vue à ses compagnons. Pour lui, c'est un cas de force majeure, où ils n'ont guère de chance d'être secourus, leur organisme puisant dans leur réserve chaque jour, entraînant alors un état profond de faiblesse, le corps humain ayant besoin de protéines pour survivre, protéines qu'ils pourront trouver dans les corps étendus dans la neige.

On peut établir un parallèle avec la situation des naufragés de la frégate « La Méduse », où un chirurgien Savigny convainquit également par ses arguments médicaux ses compagnons d'infortune.

Tous les deux, Savigny et Canessa, se servent de leur connaissances médicales pour rassurer et se dédouaner (clivage et projection, ...). Ainsi, si la médecine ne s'oppose pas à cet acte de cannibalisme, il est alors plus facile de l'accepter et de ne plus se sentir coupable.

Revenons à l'argumentation de Roberto Canessa, double argumentation, médicale et spirituelle, pour qui ils ont le devoir moral de rester en vie quels que soient les moyens mis en œuvre.

« C'est de la viande. Ce n'est que de la viande. Les âmes ont quitté leur corps et sont maintenant dans le sein de Dieu. Tout ce qui demeure ici, ce sont des carcasses qui ne sont pas plus des êtres humains que la chair sans vie du bétail que nous mangeons chez nous. »

Il ne considère plus les corps comme ceux d'hommes ; il déshumanise les victimes. Il insiste sur le fait que Dieu voulait qu'ils vivent et qu'il leur a donné le moyen de le faire par les corps morts de leurs amis.

« Si Dieu n'avait pas voulu qu'ils vivent, Il les aurait tués au moment de l'accident. Ce serait pêcher maintenant que de rejeter le don de vie que Dieu leur accorde en faisant trop les délicats. - .... - c'est comme la Sainte Communion. Quand le Christ est mort, il nous a donné son corps afin que nous ayons une vie spirituelle. Mon ami a donné son corps afin que nous puissions avoir une vie physique. »

La plupart des survivants, tous de confession catholique, avaient besoin d'entendre un tel discours afin de franchir le pas.

Mais la possibilité de manger de l'homme renvoie au fait de pouvoir un jour également être mangé. Après discussion, les amis s'autorisent les uns les autres à être mangés s'ils devaient mourir, faisant une sorte de pacte.

En effet, manger de l'homme pour l'homme revient à la notion de manger le même. Si dans certaines conditions très difficiles, on est amené à manger de l'homme, c'est s'exposer à son tour à être mangé par d'autres hommes. Le cannibalisme s'inscrit alors dans la relation « dévorer – mode actif et être dévoré – mode passif, dévorant / dévoré » (GREEN, 1972).

Pour Gabrielle Rubin, l'argumentation des survivants pour se convaincre de transgresser le tabou du cannibalisme, argumentation médicale, religieuse, et pacte fait entre chacun d'entre eux à offrir son corps en guise de nourriture aux autres s'ils devaient décéder, ne pouvait être acceptée que par des individus aux capacités psychiques affaiblies par l'épreuve subie, par le manque de réflexion quant au devenir des corps des défunts, par la négation complète des

rites de sépulture habituels dans leur culture et société, permettant l'accomplissement du deuil.

Les survivants se dédouanent de leurs responsabilités et se retranchent derrière un des plus archaïque moyen de défense : clivage et projection ; en effet, par ce moyen, sorte de protection narcissique, ils se désengagent de leur pulsion destructrice cannibalique en les imputant à un autre plus fort qu'eux-mêmes (Dieu, la Médecine) afin de garder une bonne image d'eux-mêmes et se positionner en tant que victimes et non plus bourreaux (RUBIN, 1997).

Après toute cette argumentation, les amis essayent de surmonter leur répulsion et se contraignent à se nourrir du corps des victimes, avec pour certain un combat énorme contre leur conscience et leur raison. Quelques-uns n'arrivaient pas à s'y résoudre ; Liliana Methol était trop horrifiée par le cannibalisme malgré un fort instinct de conservation et un désir énorme de revoir ses enfants.

Ils décidèrent d'un commun accord de ne pas consommer certains morceaux, comme le cerveau, les organes génitaux du fait de leur forte symbolique. Mais au fur à mesure des jours, puis des semaines, la nécessité les avait obligés à revenir sur leur première décision.

On décida également d'épargner ou de ne les manger qu'en dernier recours les corps des plus proches, pour certains la famille, père, mère, frère ou sœur. Au tabou du cannibalisme se surajoutait alors le tabou de l'inceste que les survivants ne se voyaient pas transgresser.

Freud compare l'interdit de l'inceste à celui du cannibalisme. Ces deux situations sont pour lui très proches ; il en fait part à Marie Bonaparte de façon épistolaire : « Il y a naturellement de bonnes raisons pour que dans la vie moderne on ne tue pas un homme pour le dévorer, mais aucune raison quelle qu'elle soit pour ne pas manger de chair humaine au lieu de viande. Pourtant, la plupart d'entre nous trouverait cela tout à fait impossible. L'inceste n'est pas aussi éloigné et ne se produit en fait que trop souvent. » (RUBIN, 1997).

La notion de tabou attribuée à un acte, un objet, un être, lui confère un caractère sacré dont il faut alors se détourner.

Ces corps qui avaient une dimension sacrée finissent par la perdre après les discours convaincants de certains sur l'absolue nécessité de s'en nourrir ; le corps humain, une fois désacralisé, servira de nourriture, mais sera utilisé également pour la confection de chaussures avec la peau de l'avant bras dans le but de l'expédition de sauvetage.

Pour certains, ce cannibalisme qui n'était que de survie, prendra des allures de cannibalisme de gastronomie. Quelques-uns d'entre eux n'hésiteront pas à faire cuire les morceaux de

chair, leur trouvant alors meilleur goût et introduisant ainsi une notion de plaisir, de gourmandise et de volupté.

Treize jours après le crash, une nouvelle catastrophe s'abat sur les rescapés, une avalanche tuera huit d'entre eux, puis trois succomberont des suites de leurs blessures.

Au bout de plusieurs semaines, les conditions atmosphériques s'étant améliorées, un corps expéditionnaire est constitué parmi les plus robustes ; pour réussir, il seront alors suralimentés, les meilleurs morceaux leur étant réservés. Deux d'entre eux au final, Roberto Canessa et Nando Parrado partiront pour escalader une des plus hautes montagnes des Andes à plus de quatre mille mètres d'altitude.

Au bout de dix jours de marche, dans des conditions terribles, ils parviendront à rejoindre le monde civilisé. C'était quelques jours avant Noël, soit plus de soixante douze jours après le crash ; leur sauvetage fut alors considéré comme un miracle. Cependant, quand la presse révéla leur cannibalisme, cela déclencha une très grande émotion dans les familles des dévorés, mais également des dévorants.

Un père Jésuite, un des premiers à entendre leur confession n'hésita pas à approuver la décision qu'ils avaient prise et affirma que ce que les victimes avaient fait pour survivre était bien, mais par contre rejeta la comparaison entre le cannibalisme et la Communion. De plus hautes instances de l'Eglise catholique les soutinrent également, et sermonnèrent ceux qui les condamnaient, puisque pour eux c'était leur seule possibilité de survie. L'Eglise compara l'acte de se nourrir d'un mort pour sa survie à une incorporation de substance telle une greffe.

On retiendra les propos de l'archevêque de Montevideo : « Du point de vue moral, je ne vois aucune objection à le faire puisqu'il s'agissait de survivre. On a toujours le devoir de manger ce qu'on trouve, quelque répugnance qu'on puisse éprouver. »

L'Eglise ne considéra pas leur acte comme un péché, les dix commandements n'interdisant pas de se nourrir du corps d'un mort.

Seulement seize survécurent.

La plupart des familles des victimes réussirent à surmonter leur sentiment premier d'horreur quant à la découverte des actes de cannibalisme commis sur leurs enfants, et pour certains se rapprochèrent énormément des survivants, ayant l'impression de retrouver en eux leur fils mort, par le fait qu'ils avaient vécu la même tragédie, le crash, et étaient donc dépositaires de leur souvenirs, mais aussi par le phénomène d'incorporation des victimes puis d'introjection,



n'en parlait. » propos d'Osserguine (BERNHEIM et STAVIDES, 1992 ; RUBIN, 1997 ; MONESTIER, 2000).



*Vente de viande humaine durant la grande famine de 1919 en Russie (photo SIGMA)*

Les cas de cannibalisme liés à la famine ne touchèrent pas que la Russie ; la Chine fut également concernée, lors de la grande famine entre 1958 et 1962 qui causa plus de trente millions de morts, les autorités chinoises essayant de masquer l'ampleur de cette catastrophe. Le Cambodge lui non plus ne fut pas épargné : Pin Yathay, ancien directeur général des travaux publics du Cambodge, rescapé de l'enfer des Khmers Rouges, réfugié politique, raconte dans son livre « Tu vivras, mon fils » comment des idéaux politiques pervertis par des fanatiques ont conduit un peuple vers une misère générale, une oppression, avec la mort de quasi deux millions de cambodgiens sur une population d'environ sept millions et demi, la faim poussant alors certains au cannibalisme (YATHAY, 2000).

Plus récemment, la Corée du Nord est également le théâtre depuis 1995 d'une terrible famine, ayant comme conséquence elle aussi de nombreux actes d'anthropophagie. « Les gens deviennent fous de faim. Ils tuent et mangent même leur propres enfants » : témoignage d'un officier Nord Coréen ayant fui pour la Chine (7 octobre 1997 sur ABC Télévision).

Certains se livreront même à du commerce de chair humaine. Cette vente de chair humaine sur les marchés a également touché certaines provinces chinoises, et connut son apogée lors du siège de Leningrad.

L'union Soviétique, le 22 juin 1941 est envahie par les divisions de la Wehrmacht qui décident alors le blocus de Leningrad dont la population résistera pendant plus de neuf cents jours, malgré de terribles privations et des souffrances atroces. Le prix de cette résistance se monte à des milliers de victimes : plus de huit cent mille personnes seraient mortes de faim.

Des milliers de cadavres jonchent les rues. Ces terribles conditions de vie pousseront alors la population à des actes d'anthropophagie. Cette anthropophagie s'effectue au départ sur les personnes décédées, mais ensuite beaucoup deviendront des meurtriers, afin d'obtenir de la viande fraîche avec une prédilection pour les femmes dont la chair était jugée plus grasse.

Dans la lignée des assassins, d'autres se mettront au commerce de chair humaine, chair humaine qui atteignait des prix astronomiques au marché. La vente s'effectuait généralement sur une place très connue de Leningrad sous le nom de « marché au foin » (BERNHEIM et STAVIDES, 1992 ; MONESTIER, 2000 ; VASQUEZ et LEAL, 2005).

Dans le Deutéronome Moïse prévenait les victimes des états de siège qu'une très grande famine s'abattraient sur eux avec comme conséquence l'anthropophagie (La Bible, Ancien Testament, 1979).

### ***B. Le Cannibalisme de pénurie :***

Le cannibalisme de pénurie, également lourd de conséquences morales, à la différence du cannibalisme de survie où les individus qui le pratiquèrent étaient en danger de mort par absence totale de nourriture, permet d'améliorer un quotidien difficile (VASQUEZ et LEAL, 2005).

Selon Green, ce serait un cannibalisme circonstanciel, où à la suite d'une pénurie alimentaire, certains se seraient donc livrés à des pratiques cannibales à titre individuel (GREEN, 1972).

On peut même dans certains cas parler de cannibalisme de prévoyance ; l'histoire qui va suivre en fait état.

Décembre 1887, un navire anglais à destination de Buenos Aires fait naufrage entre les Staten Islands et la Terre de Feu. L'équipage arrive à atteindre l'une des îles de l'archipel, et y séjourne plusieurs mois. A l'arrivée des beaux jours, quelques-uns d'entre eux parviennent à quitter l'île et à rejoindre un phare. Un vapeur les ramène sur Buenos Aires où ils



expliquent que leurs autres compagnons sont morts d'épuisement. Quelque temps plus tard, une mission débarque sur l'île où les naufragés s'étaient réfugiés et y découvrent de grands barils de bois avec à l'intérieur les corps entiers de sept hommes mis en conserve. Ces hommes avaient été tués par les autres rescapés en prévision, au cas où ils auraient dû passer l'hiver sur cette île.

La Chine n'est pas non plus en reste dans cette pratique étrange du cannibalisme. Au Xème siècle, l'armée impériale fera des réserves de viande humaine pour nourrir ses soldats (BERNHEIM et STAVIDES, 1992).

Comme dans le cannibalisme de survie, on observe en plus de cette consommation de viande humaine, de la part d'individus peu scrupuleux, le développement d'un trafic de chair humaine avec vente sur les marchés. De vrais réseaux s'organisent autour de cette activité et sont de temps en temps démantelés.

Certaines affaires sont très récentes. A Moscou, en 1993, une femme après avoir acheté de la viande dans une boucherie d'état, découvre dans son morceau une balle de revolver. Après enquête, il s'avère que la viande est d'origine humaine (MONESTIER, 2000).

Nous ne pouvons pas ne pas évoquer le pamphlet satirique de l'écrivain irlandais Jonathan Swift, écrit en 1729, du nom de « Modestes propositions pour empêcher les enfants pauvres d'être à la charge de leurs parents ou de leur pays et pour les rendre utiles au public ». Il écrit sur un ton féroce et désespéré en réaction devant la situation d'effroyable misère que l'Irlande connaît sous domination anglaise, que les irlandais prendraient « comme un grand bonheur d'avoir été vendus pour être mangés à l'âge d'un an et d'avoir évité par là toute une série d'infortune par lesquels ils sont passés et l'oppression des propriétaires » (SWIFT, 1995).

Toutes ces histoires nous posent face à nos responsabilités ; comment aurions-nous réagi dans les mêmes circonstances ? Est-ce que la faim brutale et dévorante qui nous aurait étreint et l'angoisse de la mort nous aurait poussés à surmonter notre répulsion ? Est-ce que notre volonté de survivre aurait été la plus forte ?

Dans des situations extrêmes, l'homme d'aujourd'hui peut en fait redevenir animal, ayant recours à des pulsions archaïques enfouies, lui permettant de braver les interdits et n'ayant qu'un seul but la survie.

Il est très difficile de juger ceux qui ont été amenés à pratiquer ce cannibalisme de subsistance ; avons-nous le droit effectivement de critiquer ceux qui ont préféré la vie à la mort ?

« La loi morale est un luxe de repus. » (EMPTAZ, 2005).

## IV. LE CANNIBALISME RITUEL

L'existence de peuples anthropophages est découverte à la fin du XVème siècle grâce aux grands explorateurs partis à la conquête du nouveau monde.



*Situation géographique des principaux peuples cannibales au XIXème siècle – Monestier*

Christophe Colomb, qui non seulement découvrit l'Amérique, découvrit aussi ces tribus indigènes aux mœurs différentes, et fut l'un des premiers à les décrire.

De son premier voyage vers ces contrées lointaines, il nous ramène une description erronée élaborée à partir des propos de certains : il existerait sur cette terre, des hommes affublés de museaux de chiens et d'autres ne possédant qu'un seul œil, et qui mangent des êtres humains. Christophe Colomb en nous livrant cette représentation peu flatteuse, aurait été influencé par des races d'hommes monstrueux tels que les cyclopes ou les cynocéphales qui d'un coup de mandibule croquaient les êtres humains et qui peuplaient de nombreux récits de la mythologie grecque.

Ce n'est que lors de son deuxième voyage qu'il va rencontrer les Arawak vivant sur les Antilles, ou plutôt les restes d'un de leur festin anthropophage.

Les indiens Caraïbes ou Caribs qui peuplaient également les Antilles au moment de la découverte de l'Amérique furent les premiers indiens à entrer en contact avec les européens. C'est leur nom qui serait à l'origine du mot cannibale : « Cariba » signifiait hardi. L'altération de « Cariba » en « Caniba » puis « Canibal » aurait finalement donné « Cannibale ». Certains y retrouvent la racine Latine « Canis » signifiant chien.

Les indiens Caribs et Arawaks, presque tous exterminés à ce jour et qui peuplaient les Antilles auraient précédé les Tupis dans la pénétration du continent sud américain (VALLOIS, 1960 ; LEVI-STRAUSS, 1993).

Le terme de cannibale sera appliqué pour désigner dans un premier temps toutes les tribus anthropophages du continent américain, puis de l'Afrique, et de l'Océanie (LESTRINGANT, 1994).

Ces peuples ont donc comme particularité d'être anthropophages. Mais à la différence du cannibalisme alimentaire qui est décrit comme non mentalisé, guidé par l'absolue nécessité, le cannibalisme rituel obéit à un certain degré d'élaboration psychique, avec des codes très précis, et est alors institutionnalisé.

Le cannibalisme permettait pour certains de faire la différence entre l'humanité des peuples européens et l'inhumanité de ces tribus (ANDRIEU, 2006). Ce trait distinctif de présence ou d'absence de cannibalisme confère à ce même cannibalisme son caractère culturel et permet donc de faire le distinguo entre les sociétés cannibales et les sociétés non cannibales.

En effet, dans certaines cultures, le cannibalisme est proscrit et dans d'autres plus éloignées de nous, il est prescrit.

Ce double aspect permet pour certains d'établir une différence avec l'inceste que l'on associe à un interdit universel ; il n'existe pas de sociétés incestueuses, alors qu'il existe ou il exista des sociétés cannibales, l'interdit appliqué au cannibalisme étant lui par contre culturel.

Un autre point qui sépare inceste et cannibalisme est que la relation incestueuse peut se répéter alors que l'acte cannibalique non (POUILLON, 1972).

Dans les sociétés où l'on ne pratique pas l'anthropophagie, celui qui enfreint la règle sera considéré comme un criminel et exclu de la société (internement, emprisonnement).

Dans les sociétés où elle est pratiquée, la règle est que tout le monde y participe.

Les tribus cannibales vivaient donc en groupe, et lors d'un festin anthropophage, chaque membre du groupe avait droit à sa part, hormis le meurtrier (chez les Tupi-Guarani).

Le groupe est décrit par certains comme une bouche et s'inscrit dans une fantasmagorie orale, la situation de groupe entraînant une régression au sadisme oral (ANZIEU, 1972).

Les ethnologues qui ont étudié les mœurs et coutumes des tribus anthropophages distinguent deux types de cannibalisme pratiqués en fonction des tribus :

- **Endocannibalisme** : Fait de consommer la chair d'un individu du même groupe ; il serait en rapport avec des rites funéraires, le corps du dévorant servant de sépulture. Les Tapuia qui refusaient de manger leurs prisonniers, abandonnant leurs corps, ingéraient ceux de leurs parents morts pour leur éviter une putréfaction dans la terre. Les Fatalaka (Iles Salomon), les Diola (Sénégal) ainsi que les Guayaki pratiquaient l'endocannibalisme.
- **Exocannibalisme** : Fait de consommer des individus extérieurs au groupe, des prisonniers, s'inscrivant dans un cannibalisme de vengeance et de guerre.

Le cannibalisme obéit à des règles bien précises et il est toujours très ordonné. Les exocannibales ne mangeront pas leurs défunts, les endocannibales ne consommeront pas ceux ne faisant pas partie de leur groupe social.

Dans l'exocannibalisme, la mort était violente et provoquée, alors que dans l'endocannibalisme elle était naturelle.

On peut opposer par contre à ce cannibalisme institutionnalisé un cannibalisme plus sauvage, où dans certaines circonstances l'ennemi sera dévoré sur place, immédiatement après le combat, n'obéissant plus alors aux rites habituels.

Dans l'endocannibalisme pratiqué par les Guayaki, tous les individus du groupe ne participent pas au repas endocannibale : les parents ne mangent pas leurs enfants, ni les frères ni les sœurs.

Cette interdiction est la conséquence de la prohibition de la relation incestueuse.

Il est important de noter que dans de nombreuses tribus, le fait de manger et de faire l'amour sont très proches sur le plan symbolique et dans le langage.

Par exemple, chez les Guarani Paraguayens, le même terme désigne le fait de manger et le fait de posséder sexuellement.

Chez les Guayaki, l'inceste est désigné par le terme « uu » qui signifie manger.

Le fait de manger un proche parent pour les Guayaki équivalait donc à une relation incestueuse d'où son interdiction (COMBES, 1992).

Si certains comme Pouillon, déjà cité plus haut, établissent une différence entre l'inceste et la cannibalisme de part l'interdit universel appliqué au premier et l'interdit uniquement culturel appliqué au second, d'autres les rapprochent, créant un lien entre sexualité et dévoration, et notamment entre relation incestueuse et cannibalisme, la relation incestueuse pouvant se substituer à la relation cannibalique, avec comme dénominateur commun le désir d'incorporation (NICOLAIDIS et NICOLAIDIS, 1993).

L'ethnologie cependant ne donne pas d'explication commune et globale à l'acte cannibalique, les éléments qui le constituent étant très variables d'une société à l'autre, qui n'applique pas forcément les mêmes préceptes religieux, ni le même culte des morts.

Green a essayé cependant d'appréhender de façon globale le cannibalisme en dégagant quelques traits communs :

- Le parallélisme ou liaison très forte entre le fait de manger et de faire l'amour (symbolique, langage, prohibition).
- Le positionnement du cannibalisme sur deux axes : l'amour et la haine. On mange le même soit par goût, par amour pour lui, soit par haine, par vengeance, mais les deux motifs sont souvent très liés, la haine pour un rival masquant souvent une admiration, et le fait de manger l'autre par amour pouvant se faire dans une très grande cruauté.
- Le fait de manger de l'homme pour un homme signifie manger le Même ; manger le Même renvoie souvent à manger l'Autre comme dans l'endocannibalisme où l'on mange un individu du groupe mais pas de la famille, et dans l'exocannibalisme où l'on mange un individu extérieur au groupe.
- Le rapport du cannibalisme à la mort et au deuil : la consommation de la victime était liée à sa mort dans la plupart des cas (il existe effectivement des tribus anthropophages qui, pour garder toute la fraîcheur de la viande, débitaient au fur

et à mesure de leurs besoins des morceaux sur leurs victimes, les gardant donc le plus longtemps possible en vie). La consommation de la victime renvoyait également aux autres morts que la victime elle-même avait consommés et par conséquent à la triade incorporation, introjection, identification, mise en évidence par la psychanalyse (GREEN, 1972).



*D'après Hans Staden*

Le cannibalisme rituel a donc concerné plusieurs continents à des époques différentes. La colonisation de ces continents aura comme conséquence la répression de l'anthropophagie et dans un second temps l'extermination quasi totale de ces tribus. Les missionnaires qui furent souvent victimes d'actes de cannibalisme avaient entre autre comme mission l'évangélisation des tribus indigènes et la lutte contre ces pratiques ancestrales que la culture occidentale désapprouvait et qui choquait très profondément l'éthique chrétienne. Les



évangélistes considéraient l'anthropophagie comme un fléau, un rituel barbare qu'il fallait anéantir.

L'anthropophagie des tribus Tupi-Guarani, comme les sacrifices humains pratiqués par les Aztèques était un rite fondamental, généralisé, l'anthropophagie et le sacrifice humain étant considérés comme des manifestations de cultures complexes (CHAPARRO AMAYA, 2000).

### ***A. Les sacrifices humains chez les Aztèques et les Mayas :***

Le Mexique et sa région septentrionale abritait un grand nombre de peuples fondateurs des grandes civilisations de l'Amérique précolombienne, les Aztèques qui avaient créé une société très perfectionnée, ou bien encore les Mayas occupant le Yucatan, à l'origine d'une écriture hiéroglyphique non encore déchiffrée (VALLOIS, 1960).

Ces tribus avaient comme particularité la pratique du sacrifice humain entrant dans un rituel très complexe dont faisait partie le cannibalisme. Le sacrifice est un rite qui a pour but de rappeler à l'homme les règles de sa communication avec Dieu. Cette pratique d'offrandes avait une organisation religieuse, les tribus Aztèques, Mayas ou encore Incas mettant en usage des règles de religion très structurées.

L'empire Aztèque est renommé pour avoir sacrifié et dévoré des milliers de victimes, ces sacrifices étant quasi quotidiens.

Ces sacrifices avaient pour but de nourrir et d'apaiser la faim des Dieux, mais aussi de se concilier les divinités, de se les rendre favorables, de leur être agréables, ceci pouvant être comparé à un acte de « camaraderie » (FREUD, 1965).

En Inde, chez les Khonds, le Meriah était une victime humaine achetée par la communauté ; elle pouvait vivre pendant des années, se marier, avoir des enfants, et quelques jours avant le sacrifice, elle était identifiée à une divinité ; la foule organisait des véritables liesses, dansant et vénérant le Meriah, s'adressant à la Terre considérée comme une déesse, en lui offrant ce sacrifice afin d'avoir de bonnes récoltes. Cette cérémonie orgiaque durait plusieurs jours et se terminait par la mort du Meriah qui était drogué à l'opium, étranglé puis découpé en morceaux, distribué à tous les villages puis enterré dans les champs en étant assimilé à la semence qui servirait à féconder la Terre Mère.



Ici, c'est la Terre Mère à qui est offerte la victime qui constitue le « ventre intermédiaire » et qui nourrira ensuite par les récoltes les « ventres humains ».

Une forme de sacrifice pratiquée par les Aztèques était proche de celui du Meriah : une jeune fille était identifiée au jeune maïs et était décapitée ; trois mois plus tard, une autre femme, incarnation d'une déesse, Toci (notre mère) subissait le même sort. La période de trois mois représentait le temps nécessaire à la pousse du maïs, à sa récolte et sa consommation.

Dans d'autres ethnies, le corps de la jeune fille était dépecé, puis les morceaux ensuite enterrés dans les champs (NASSIKAS, 1989).

La plupart du temps, les Aztèques incorporaient directement le corps de leur victime, le plus souvent, des captifs ou des esclaves, indifféremment hommes, femmes ou enfants.

Ces sacrifices étaient destinés à apaiser les Dieux et selon eux, ne pas le faire, pouvait entraîner une destruction de l'humanité.

Le cannibalisme, acte sacré, leur permettait d'obtenir une sorte de pouvoir divin et de communiquer avec les Dieux.

Les Mayas pratiquaient également les sacrifices humains, intégrés aux rituels des religions idolâtres.

Comme nous l'avons dit plus tôt, les Mayas avaient une religion très structurée, possédant des idoles, des temples dans lesquels officiaient des prêtres qui enseignaient les sciences, célébraient les fêtes, administraient les sacrements, procédant aux sacrifices.

La victime, souvent un prisonnier de guerre, était maintenu sur un autel par les bras et les jambes et c'est le « nacone » qui était chargé de lui arracher le cœur à l'aide d'un couteau de pierre, le remettant ensuite au prêtre qui couvrait de sang frais le visage des idoles.

Le corps de la victime pouvait être ensuite projeté du haut des escaliers du temple, où des officiers l'accueillaient afin de l'écorcher. Le prêtre se recouvrait alors de la peau de la victime et dansait.

Les sacrifiés pouvaient être enterrés dans la cour du temple ou bien étaient mangés, leurs morceaux de chair étant distribués, les morceaux privilégiés comme mains, pieds et tête étant réservés aux officiers.

Si la victime était un esclave capturé en guerre, ses os étaient exhibés lors des danses, comme des trophées, comme un signe de victoire (CHAPARRO AMAYA, 2000).

Le fait de dépecer la victime et ensuite de l'enterrer avait une signification particulière : l'écorchage évoquerait la naissance et l'enfouissement en terre permettrait l'ensemencement de la Terre Mère ; de plus, les morts étaient souvent enterrés en position embryonnaire (NASSIKAS, 1989).

Un des principes de ces sacrifices humains serait également l'échange d'une vie contre une autre vie. Cette pratique était coutumière notamment chez les druides gaulois qui, pour apaiser les dieux immortels, rachetaient la vie d'un homme par le sacrifice d'un autre.

Il faut souligner que le sacrifice était un acte sacré, collectif, la responsabilité étant assumée par la tribu, et était donc interdit en tant qu'acte individuel (FREUD ; 1965).

Les religions monothéistes, en se développant, ont permis la régression de ces pratiques idolâtres et des sacrifices humains. Un animal se substituera alors à l'homme ; rappelons qu'Isaac, qui devait être sacrifié par son père, et fut sauvé par l'Ange Eternel, mettant à sa place un agneau (COHEN-ADAD, 1988).

### ***B. Le cannibalisme des Tupi-guarani et des Tupinamba :***

Lorsque les européens abordèrent sur les côtes américaines dès la fin du XVème siècle, ils rencontrèrent les tribus cannibales.

Nous avons à notre disposition de nombreux témoignages les décrivant, notamment ceux de Hans Staden et Jean de Léry qui vécurent tous deux au sein de ces tribus, ceux de Montaigne et d'autres plus récents comme ceux de Franck Lestringant, Claude Lévi-strauss ou Isabelle Combes mettant à notre disposition un matériel ethnographique important permettant de mieux comprendre le rituel cannibale.

La nation Tupi-guarani, vaste famille culturelle et linguistique, était constituée de nombreux groupes ethniques qui occupaient une grande partie des côtes du Brésil, la Guyane ainsi que le bassin inférieur de l'Amazone et le nouveau Paraguay.

Les Tupinamba faisaient donc partie de la nation des Tupi-guarani.

Les indigènes constituant ces groupes ethniques vivaient comme des semi-nomades, se déplaçant en migration permanente, s'adonnant à la pêche, à la chasse, à la cueillette, à l'agriculture, mais surtout à la guerre.

Ils vivaient en complète harmonie avec leur milieu très favorable, du fait de sa richesse en ressources naturelles (fruits, gibiers, poissons). Quand ils avaient épuisé toutes les ressources de l'endroit où ils se trouvaient, ils démontaient leurs habitations, se déplaçant alors plus loin sous la conduite d'un chef ayant l'autorité patriarcale sur plus d'une trentaine de familles.

Le village « tava » qui était formé de plusieurs huttes rectangulaires construites avec des troncs d'arbre, des lianes, et des feuilles de palmier (chacune abritant plusieurs familles), était protégé par une double rangée de palissades, ne permettant pas l'invasion de l'ennemi. Sur les pieux constituant cette barrière protectrice, à l'entrée du village, se trouvaient très souvent les crânes de ceux qui avaient été dévorés.

Les Tupi-guarani étaient très fréquemment en guerre contre les tribus ennemies, la particularité étant que cette guerre n'avait pas pour but l'acquisition de nouveaux territoires, mais la capture de prisonniers qui étaient tous sacrifiés, sans exception, puis mangés, après un temps de captivité plus ou moins long selon les rites de la tribu.

Ces prisonniers étaient désignés chez les Tupinamba par le terme de « tovaja » signifiant beau-frère, mais également ennemi.

Les Tupi-guarani ne dévoraient pas leurs prisonniers dans un but nutritionnel, mais afin de satisfaire une vengeance collective contre la tribu ennemie.

Hans Staden, par l'intermédiaire de son ouvrage, nous livre l'un des plus anciens traités ethnologiques sur les mœurs des indiens peuplant l'Amérique méridionale. La particularité de son œuvre est entre autre la richesse iconographique permettant d'étayer ses écrits.

Cet allemand originaire de Hambourg s'embarqua en 1547 sur un navire qui échoua près de l'île Saint Vincent où il fut fait prisonnier par les Tupinamba.

Ce récit est donc celui d'une victime, potentiellement nourriture pour la tribu qui le garda prisonnier plus de neuf mois. Il ne devra son salut qu'à un miracle, ou à un « signe de Dieu » ou « des Dieux ».

Un soir, il dit au chef que la lune le regardait méchamment. Deux jours après, celui-ci était malade et fut convaincu que Staden lui avait jeté un sort ; il lui demanda de le soigner. La

guérison arriva, et par la même occasion, Staden fut épargné, devenant une sorte de « prophète-sorcier ».

Son témoignage d'acteur ou de spectateur nous permet de mieux comprendre et connaître les mœurs et coutumes cannibales des tribus et en particulier des Tupinamba, le rituel anthropophagique étant dépeint avec une très grande clarté dans la succession des étapes le constituant.

Les Tupinamba ont la spécificité de privilégier certaines époques de l'année pour partir en guerre.

Une des périodes propice au combat est le mois d'août parce qu'il est plus aisé de se procurer des vivres à cette époque-là de l'année. Les rivières sont très riches en une espèce de poisson. Quittant la mer à ce moment là, les guerriers peuvent alors les pêcher avec de petits filets ou bien les tuer avec des flèches, procurant ainsi de quoi se nourrir et permettant de continuer leur progression contre l'ennemi.

Le mois de novembre est l'autre époque très prisée par les cannibales pour aller attaquer les tribus voisines, cette saison étant favorable à la cueillette de certains fruits dont l'abbati (maïs) atteignant alors sa pleine maturité et qui était utilisé avec de la racine de manioc pour fabriquer une boisson appelée « kaa wy ». Cette décoction, appelée boisson du triomphe par certains auteurs, qu'ils aimaient particulièrement, était ensuite bue lors du rituel cannibale, lorsqu'ils dévoraient les prisonniers (STADEN, 1979 ; COMBES, 1992).

Pour Isabelle Combes, l'agenda cannibale était rythmé par les lunes, la lune favorisant la croissance et la bonne récolte du maïs nécessaire à l'élaboration de ce breuvage.

La lune permettait également de guider les indigènes pour les semailles.

Le « caouin », terme générique regroupant les boissons fermentées produites à l'aide de manioc, de maïs ou de fruits, avait une place prépondérante dans le rite cannibale ainsi que dans les moments importants de la vie sociale comme le deuil et tous les rites de passage.

Il entraînait un état d'ébriété et de transe nécessaire avant le sacrifice, permettant ainsi une communication avec le monde invisible.

C'était les femmes qui étaient responsables de la préparation de cette boisson et plus particulièrement des jeunes filles impubères, infécondes.

De même, ce sont des vieilles femmes infécondes qui étaient en charge de préparer le repas cannibale.

Le but de faire fermenter la boisson était de lui conférer par la même occasion un caractère sacré. Le séjour plus ou moins prolongé du prisonnier au sein de la tribu avant d'être sacrifié, pouvait être comparé à une sorte de fermentation, lui donnant ainsi une certaine pureté et permettant donc sa consommation.

Le « caoin », quand il était bu en excès, était vomi, le vomissement se traduisant par une purification, entraînant ainsi un « allègement du corps », comme la danse également le permet ; le corps humain ainsi allégé du poids de son « existence mauvaise » pouvait ainsi monter au ciel, rentrant en contact avec le sacré (COMBES, 1992).

Entre villages Tupinamba d'une même province, il existait des relations d'alliance, permettant l'échange des femmes. Par contre entre provinces, les relations de vengeance prenaient le dessus et les tribus indigènes rentraient donc en guerre les unes contre les autres, dans un échange cannibalique, dans le but de venger quelqu'un, un guerrier capturé ou bien tué lors d'un assaut.

Les prisonniers qui étaient faits, étaient dans un premier temps battus à coups d'arc et de poing, puis avant l'arrivée au village, chaque captif était conduit par le guerrier auquel il appartenait sur la sépulture d'un défunt qu'il devait renouveler.

On retrouve ici la même valeur que le sacrifice humain chez les Aztèques ou les druides où l'on échange une vie contre une vie.

Le prisonnier apparaît ici sacrifié en l'honneur d'un ancêtre défunt qui sera donc honoré par la mort de l'ennemi et remplacé dans la vengeance.

A l'arrivée dans le village, on les forçait à crier « voici votre nourriture qui vous arrive ». Le statut du prisonnier en tant que nourriture et objet était annoncé dès le départ.

Le reste de la tribu venait ensuite admirer le prisonnier, puis les hommes se retiraient, le laissant à la garde des femmes qui l'accablait alors de coups, désignant ainsi sur son corps le morceau qu'elles souhaitaient manger, dansant autour de lui et entonnant les champs du jour du sacrifice.

Quelques-unes de temps en temps allaient le frapper plus violemment et lui criaient : « je te bats au nom de mon ami qui a été tué par les tiens ».

Le prisonnier était ensuite conduit dans une cabane, couché dans un hamac, où à nouveau les femmes le maltrahaient.

Pendant ce temps-là, les hommes réunis entre eux buvaient et chantaient pour leurs « idoles ».

Les sourcils du prisonnier, ainsi que sa barbe lorsque qu'il s'agissait d'un étranger, étaient ensuite rasés par les femmes.

On observe un contraste saisissant entre l'attitude des femmes, très agressives, et l'attitude des hommes à l'égard des prisonniers qui, quelques jours après se réunissaient en conseil afin de fixer le déroulement de la cérémonie finale. Les rapports entre les hommes de la tribu au statut de « maîtres » et les prisonniers au statut d'« esclaves » étaient emprunts d'une très grande cordialité, un dialogue de reconnaissance s'établissant entre les deux parties.

Pendant la discussion des guerriers, les prisonniers parés de plumes, peints et coiffés comme les autres, dansaient avec les maracas, fruit du calebassier, creusés et remplis de cailloux ou de graines, hochet rituel, ressemblant étrangement aux crânes des ennemis morts, considérés par les indigènes comme un objet sacré permettant une communication avec le surnaturel.

Après la danse, la discussion était entamée :

« - Nous sommes partis comme ont coutume de faire les hommes courageux pour vous prendre et vous manger. Vous avez vaincus, peu nous importe ... les braves meurent au pays de leurs ennemis .... notre terre est grande et les nôtres nous vengeront ....

- Oui, vous avez tué beaucoup des nôtres .... Nous allons nous venger sur vous. »

Ce jour là, était décidé le partage des morceaux du corps du prisonnier, à qui il serait attribué, ainsi que la date du sacrifice.

Entre les cérémonies d'accueil du prisonnier et son sacrifice, pouvait s'écouler un temps plus ou moins long, variable de quelques mois à plusieurs années.

Le prisonnier, pendant cette période, était complètement intégré à la vie du village, pouvant jouir d'une très grande liberté, aller à la chasse, à la pêche et également prendre femme et avoir des enfants.

Cependant, lors de fêtes, on lui rappelait en l'exhibant, en désignant sur lui les morceaux qui seraient destinés à chacun, qu'il était toujours un ennemi destiné à être mangé.



On remettait au captif tout ce qui avait appartenu au défunt dont il avait renouvelé la sépulture (hamac, collier, arc, flèches, plumes, ...).

Les épouses offertes aux prisonniers étaient souvent des filles de chef ; avaient-elles un rôle de gardienne ou était-ce parce que leur frère était désigné comme le bourreau chargé de tuer le capturé ?

Les prisonniers cependant n'auraient pas eu l'idée de s'enfuir car s'ils avaient rejoint la tribu à laquelle ils appartenaient, ils auraient été considérés comme des lâches et leur frère de tribu aurait pensé qu'ils ne leur faisaient pas suffisamment confiance pour les venger le moment venu.

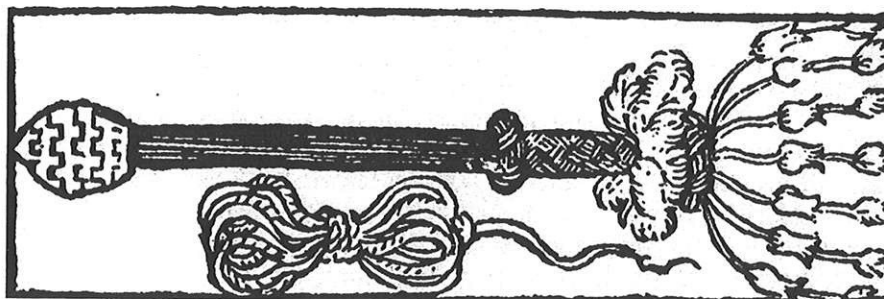
Le devenir des femmes faites prisonnières était par contre plus incertain. Peu de témoignages en parlent ; étaient-elles sacrifiées ou devenaient-elles la seconde épouse du maître qui les avait capturées ?

Le sursis du captif arrivant à sa fin, étaient alors organisées des cérémonies d'une durée variable, se terminant par la mort du prisonnier et le repas cannibale. A ces fêtes orgiaques débutant par une grande beuverie, pouvant durer de trois à cinq jours selon les tribus, étaient invités des alliés, conviés à venir partager le repas anthropophagique.

La première phase du rituel était destinée à rendre au captif son statut d'ennemi, en organisant un simulacre de capture, la seconde à accomplir la vengeance par le meurtre. Ces deux phases permettaient d'abolir le temps écoulé durant la captivité et de redonner au prisonnier son identité réelle, celle d'un ennemi.

Deux objets rituels se trouvaient au centre de la cérémonie :

- le premier, la corde de coton ou « massarana » (terme qui désignait chez les Tupi un serpent ophiophage et donc cannibale) servait à ligoter le prisonnier,
- le deuxième, l'épée-massue qui servait à le tuer.



*Corde et épée-massue – Hans Staden*

Les prisonniers étaient alors conduits à la rivière où ils étaient lavés des peintures rituelles de la veille, épilés et rasés comme les Tupinamba (tondus sur le devant du crâne et cheveux longs en arrière).

Ils étaient ensuite guidés vers l'entrée du village, où ils devaient courir selon certains ou marcher lentement selon d'autres entre deux rangées de guerriers, peints et ornés de plumes. Les guerriers devaient ensuite les uns après les autres essayer de le capturer, de le ligoter, ce qui n'était pas toujours très aisé, le prisonnier étant très belliqueux et se défendant de façon très agressive. Ce simulacre de combat aboutissant à la capture du prisonnier signe le retour de la dimension guerrière.

Un groupe de femmes ornées de colliers de dents humaines les entouraient alors en dansant avec, à leur tête, la plus vieille qui portait la « massarana », qui serait ensuite passée autour du cou du captif. Elles décoraient ensuite le prisonnier de la même façon que l'épée-massue à l'aide de débris de coquilles d'œuf, de plumes et d'une matière gluante et visqueuse. Les femmes dansaient et chantaient autour de l'épée-massue suspendue à une cabane alors que le prisonnier était reconduit dans son hamac pour observer toute la scène et passer sa dernière nuit auprès de son épouse.

Les hommes pendant ce temps-là continuaient à boire « la boisson du triomphe ».

Le jour du sacrifice, le prisonnier était conduit au centre de la place, la « massarana » était enlevée de son cou pour être passée autour de sa taille, les extrémités étant tenues par deux hommes le rendant alors prisonnier, mais disposant cependant d'une certaine liberté de mouvement. Il était alors invité à se venger en paroles.

Il est important de signaler l'attitude toujours arrogante et fière du prisonnier qui même le jour de son exécution ne se départait pas de sa verve et se vantait de ses prouesses passées en insistant sur le fait que lui aussi avait dévoré des personnes ayant appartenu à la tribu dont il est aujourd'hui la victime et qu'il serait vengé par ses frères de tribu qui à leur tour les mangeraient (DE LERY, 1994).

A la vengeance verbale succédait ensuite la vengeance physique où le prisonnier pouvait se servir de projectiles (pierres, morceaux de poterie, ...) disposés à côté de lui à cet effet pour blesser les hommes et les femmes dansant autour de lui.

Le meurtrier alors apparaissait suivi de ses parents et amis, coiffé de plumes, vêtu d'une longue cape de plumes, le visage orné de peintures rituelles, faisant le tour de la place dans un premier temps comme un prédateur menaçant de se jeter sur sa proie, puis ensuite il s'immobilisait devant sa victime. On lui remettait alors l'épée-massue, puis après avoir dialogué avec le prisonnier, il le frappait d'un unique coup de massue sur la nuque, le faisant s'écrouler face contre terre (une chute de l'autre côté était signe de mauvais présage).



*L'exécution – Hans Staden*

Les femmes ensuite se saisissaient du corps, lui enfonçant dans l'anus un bâton, pour que « rien ne s'en échappe » ; sa peau était grattée puis il était démembré, ouvert par le dos puis morcelé. Les femmes faisaient alors cuire les entrailles pour obtenir un bouillon qu'elles partageaient avec les enfants.



*Le découpage – Hans Staden*

Le corps entier était mangé, les parties génitales étant réservées à quelqu'un du sexe opposé, et toute la tribu était conviée au repas à l'exception du meurtrier qui après avoir vomi dans le but d'alléger son corps et de se débarrasser de son existence mauvaise, était alors soumis à un jeûne rigoureux.

Le repas s'effectuait dans une ambiance de fête avec comme principe que tout le monde y participait, des plus jeunes aux plus âgés. S'il s'avérait que la quantité de viande était insuffisante en raison d'un trop grand nombre d'invités (souvent des tribus alliées étaient conviées afin de consolider les liens d'amitié), on faisait alors bouillir un pied ou une main et on distribuait ce bouillon.

Le repas cannibale était l'occasion pour la tribu de célébrer son unité, dans une sorte de communion entre les morts et les vivants.

Comme le chasseur, le meurtrier rituel laissait à d'autres le soin de découper sa victime. Il devait ensuite se retirer dans sa cabane où il restait cloîtré pendant une lune, dans son hamac, sans toucher terre, tout en étant soumis à des restrictions.

Toutes ces précautions témoignaient d'une crainte de la vengeance de la victime et donc d'une croyance d'une vie au-delà de la mort.

Il laissait pousser ses cheveux comme en temps de deuil, pendant toute la durée de la réclusion. Cette période de deuil à laquelle se soumettait le meurtrier rituel chez les Tupinamba était également retrouvée dans d'autres tribus notamment en Amérique du Nord chez les Chokaw ou les Dakota, où celui qui a tué un ennemi devait ensuite être en deuil pendant plusieurs mois et être soumis à un rationnement pour honorer la mémoire de celui qui a été exécuté (FREUD, 1965).

A la fin de la lune, les cheveux du meurtrier étaient coupés et des incisions pratiquées sur son corps, le sang devant couler dans un but d'allègement. Les cicatrices étaient les témoins du nombre de prisonniers tués par un guerrier, permettant ainsi de juger de sa valeur.

Il prenait également un nom nouveau pour éviter d'être retrouvé par sa victime susceptible de se venger.

Il est important de préciser que si le prisonnier a eu des enfants pendant sa captivité, ce qui arrivait fréquemment, les enfants étaient également tués et sacrifiés pendant le rituel cannibale, le plus souvent le même jour que leur père (ils étaient des enfants de l'ennemi).

A côté de ce cannibalisme très institutionnalisé avec ses codes, les Tupinamba pouvaient de temps en temps pratiquer un cannibalisme sans rite, « sauvage », les ennemis tués sur le champ de bataille étaient alors mangés sur place sans aucune cérémonie. Les ethnologues n'apportent pas trop d'explication à ce cannibalisme sans règles.

Guerres et cannibalisme forment un couple très lié, le cannibalisme permettant d'assouvir la vengeance afin de tirer réparation d'une défaite précédente, mais surtout pour venger ceux qui ont été tués ou faits prisonniers par les tribus ennemies.

Pour les Tupinamba, la vengeance par le rite cannibale faisait donc partie intégrante de leur système de fonctionnement.

La mort du guerrier était inévitable mais également souhaitée par le guerrier lui-même, le rite cannibale étant considéré comme une fin glorieuse et faisant de lui un excellent guerrier ayant affronté avec bravoure la dernière étape de sa vie (CLASTRES, 1972 ; STADEN, 1979 ; COMBES, 1992 ; DE LERY, 1994 ; LESTRINGANT, 1994).

On va maintenant s'intéresser à la signification de l'incorporation du corps de la victime.

Selon Lévi-Strauss, ces sociétés considéraient les morts comme un objet, un instrument avec lequel « on joue », lui refusant le repos.

L'incorporation était basée sur le désir de s'approprier les vertus et la puissance du défunt ou bien encore la neutralisation de son pouvoir. (FREUD, 1965 ; LEVI-STRAUSS, 1993).

Chaparro, contrairement à Lévi-Strauss qui suppose que les morts étaient dépréciés au rang d'objet, estime que les tribus indigènes accordaient une très grande place aux morts dans leur société, parents, alliés ou ennemis, jugés comme des êtres précieux, auxquels on attribuait un caractère sacré, entraînant un respect et une peur du pouvoir du mort et de sa vengeance.

Cet acte cannibalique évitait au mort la putréfaction et représentait un acte riche en symboles, caractéristique d'une société souhaitant maintenir avec les défunts une communication.

Il établit un parallèle entre culture chrétienne et rituel cannibalique où il existe un sacrifice, dans le cas du premier du fils de Dieu, dans le second des guerriers, aboutissant à l'acte final, la communion avec le corps du Christ transsubstantialisé dans l'hostie et le corps du captif qui seront tous les deux partagés et mangés.

L'acte eucharistique permettant d'accéder à la spiritualité, de la même façon le rituel cannibalique donne aux tribus indigènes, par la consommation du corps, un moyen d'éviter la vengeance du dévoré et l'errance de l'âme des défunts, entraînant une invulnérabilité.

L'anthropophagie permet une double consommation, celle du corps mais surtout celle de l'esprit, cette incorporation dans le cas de l'exocannibalisme visant à neutraliser les esprits et surtout les esprits vengeurs (CHAPARRO AMAYA, 2000).

Freud rejoint Chaparro dans sa thèse concernant la ressemblance et la similitude entre la religion chrétienne (acte eucharistique) et les croyances et l'imaginaire très riche des peuples primitifs (FREUD, 1995).

Manger l'ennemi répondait à une double exigence : vengeance de ses propres morts mais également acquisition des forces du dévoré, forces qui étaient considérées comme un danger potentiel pour l'ennemi.

Si l'on n'incorporait pas l'ennemi, son esprit, ses forces continuaient à errer et pouvaient donc venir se venger sur le meurtrier ; en incorporant l'ennemi, on incorporait donc sa propre mort (NASSIKAS, 1989).

Cette incorporation avait comme but la neutralisation des forces vengeresses des esprits.

Pour certaines tribus indigènes, l'incorporation n'était pas suffisante pour neutraliser et canaliser les esprits, raison pour laquelle un deuil était imposé au meurtrier mais aussi aux hommes victorieux d'un combat, avec d'importantes restrictions, un isolement pouvant varier d'une semaine à plusieurs mois, une purification, une impossibilité de toucher sa femme, ses enfants, ses amis (celui qui tuait ou touchait un mort était considéré comme impur), de se nourrir de ses propres mains (qui ont touché la mort). La nourriture était exclusivement végétale, l'odeur du sang pouvant être nocive et avoir de graves conséquences.

Cet isolement et les restrictions rigoureuses visaient à l'apaisement des esprits vengeurs, ces peuples étant victimes de très grandes superstitions, étant très effrayés et angoissés par la mort et les esprits.

Ce deuil pouvait s'expliquer comme une forme de repentir de la part des indigènes qui connaissaient le précepte « tu ne tueras point » et l'ayant enfreint craignaient alors un châtement (FREUD, 1965).



Certains accordent à l'exocannibalisme une autre explication.

En effet, en dévorant un corps ennemi qui a lui-même incorporé la chair d'un compatriote, on pouvait supposer que les tribus indigènes pensaient de cette façon récupérer les esprits des défunts « cannibalisés », l'exocannibalisme masquant ainsi un endocannibalisme (CLASTRES, 1972 ; COMBES, 1992 ; RUBIN, 1997).

Dans l'endocannibalisme, en offrant son corps comme sépulture aux individus du même groupe, il s'agissait, comme dans l'exocannibalisme, de rendre les âmes des morts inoffensives ; le seul moyen était de manger le corps afin d'éliminer l'âme qui pouvait selon les indigènes rester auprès des vivants et pénétrer leur corps afin de les agresser.

La mort a toujours eu un aspect effrayant, que ce soit dans nos sociétés contemporaines mais aussi dans les sociétés primitives où les défunts supposés dangereux et tout-puissants pouvaient revenir afin de faire du mal aux vivants.

Dans certaines tribus, on retrouve même un tabou concernant le nom du mort qu'il était interdit de prononcer. Le nom du mort était considéré comme faisant partie intégrante de la personnalité du défunt (FREUD, 1965).

L'anthropophagie pratiquée par les peuples cannibales ou bien une cérémonie religieuse comme nous les organisons auraient pour but l'apaisement des esprits, la diminution du danger potentiel représenté par le mort, constituant ainsi une sorte de défense vis-à-vis d'âmes vengeresses.

Certaines tribus endocannibales dérogeaient à la règle de ne manger que des êtres décédés de mort naturelle et s'adonnait à la teknophagie (consommation des nouveaux-nés ou de fœtus par avortement provoqué), en mangeant un deuxième enfant afin de démultiplier les forces du premier né (NASSIKAS, 1989).

Derrière ces rites cannibales, émerge l'importance de l'imaginaire très cher à ces tribus, de leur croyance, de leur superstition et de leur mythe.

### ***C. Le cannibalisme iroquois :***

On retrouve chez les Iroquois l'importance de l'imaginaire de la mythologie, de nombreux personnages cannibales hantant leurs mythes. Ces mythes permettaient d'expliquer le devenir des âmes.

Après la mort, le corps était gardé jusqu'à la putréfaction des chairs afin de récupérer les os considérés comme des gardiens de l'âme. Les os étaient conservés dans un endroit réservé à cet effet et si le village devait se déplacer, on rassemblait dans une fosse commune tous les ossements des ancêtres.

L'empire iroquois constitué de cinq nations, Seneca, Cayaga, Onondaga, Oneida, Mohawk, occupait la région des Grands Lacs en Amérique du nord.

Nous devons aux missionnaires jésuites du XVII<sup>ème</sup> siècle des descriptions très détaillées sur les iroquois considérés comme très féroces et exerçant un cannibalisme sur leurs prisonniers de guerre.

Les jésuites furent eux-mêmes victimes de ces pratiques cannibales et un grand nombre de français succomba suite à ces actes de torture. Les iroquois, ennemis des français au XVIII<sup>ème</sup> siècle, servaient les intérêts des britanniques alors que les algonkins, comprenant les hurons, également cannibales, soutenaient les français dans le conflit les opposant aux anglais sur la colonisation entre autre du Canada.

Les Mohawk, tirant leur nom d'un terme algonkin signifiant « mangeurs d'hommes », étaient réputés pour être parmi les plus belliqueux et les plus féroces des iroquois et exterminèrent un grand nombre de tribus (Hurons, Cherokee), les survivants étant adoptés ; les iroquois procédant à ces adoptions, étaient très effrayés par la dépopulation, ce qui pouvait expliquer entre autre l'une des raisons de faire la guerre.

La guerre pratiquée par les iroquois était beaucoup moins collective que celle des Tupinamba, c'était surtout une affaire de famille ; il fallait venger les hommes mort au combat, tués par les ennemis, mais surtout remplacer les défunts de la famille (hommes, femmes, enfants), disparus suite à une mort provoquée ou une mort naturelle.

En adoptant des captifs qui s'intégraient parfaitement à la vie du village, les Iroquois devenaient ainsi de plus en plus nombreux, asseyant ainsi leur puissance politique et militaire, leur permettant de dominer les autres tribus de la région.

C'était la femme la plus âgée et la plus respectée qui décidait de remplacer ou non un ou plusieurs morts, et désignait alors un jeune guerrier, étranger à la famille concernée, pour amener des prisonniers.

Le jeune guerrier, très fier de la mission qu'on lui avait confiée partait donc en guerre avec quelques autres volontaires formant un groupe d'une dizaine de personnes qui se rendait chez ceux responsables de la mort de la personne qu'ils venaient venger ou bien chez les derniers à avoir attaqué leur tribu.

Ils revenaient ensuite avec des « scalps » et des prisonniers de sexes et d'âges indifférenciés. De temps à autre, sur le retour, ils leur arrivaient de pratiquer un cannibalisme obéissant aux lois de la guerre, plus du tout ritualisé, dévorant ainsi quelques ennemis.

Les captifs pouvaient être plus ou moins bien traités. Lors du retour certains disaient même qu'ils avaient eu à subir des actes d'une très grande cruauté et plus particulièrement les français.

Les guerriers faisaient ensuite une arrivée triomphale dans leur village, suivis des prisonniers, le visage peint en rouge et noir, portant une coiffe de plumes, un bâton dans la main gauche et un hochet de tortue dans la main droite.

Les ennemis devaient alors courir entre deux rangées d'habitants du village, les lapidant, les injuriant et parfois les torturant au feu.

Si l'on souhaitait aller plus loin dans ces tortures, on pouvait donner un dédommagement au guerrier responsable de la capture. Cependant, les guerriers limitaient ces actes de barbarie sur les captifs qu'ils souhaitaient « adopter ».

C'est le conseil du village qui ensuite prenait la décision du partage des captifs et des scalps, les femmes à leur tour tranchant sur le devenir du prisonnier : « adopté ou dévoré ».

Les femmes étaient plus souvent adoptées que les hommes ainsi que les hommes jeunes et bien portant, contrairement aux malades et vieillards qui étaient sûrs d'être cannibalisés.

Le prisonnier destiné à subir le rituel cannibalique continuait à être torturé sur une estrade en bois, attaché à un poteau mais jouissant cependant d'une certaine liberté de mouvement et devant faire preuve de bravoure, se vantant du nombre d'ennemis iroquois qu'il avait dévoré. Après quelques heures de repos, les actes de torture reprenaient de façon plus violente ; tout le monde prenait part à ce massacre excepté la famille à laquelle il avait été donné. Les mutilations étant si nombreuses qu'on ne reconnaissait plus le captif, on finissait par lui donner la mort en lui ouvrant la poitrine d'un coup de couteau et lui arrachant le cœur. On dépeçait ensuite le cadavre, le faisait cuire, toutes les parties du corps étant apparemment mangées et tout le monde participant au festin.

Après le repas cannibale, on frappait ensuite sur les murs des cabanes afin d'obliger l'âme de la victime à quitter le village pour ne pas effrayer les vivants. Cet acte permet de voir l'importance de l'imaginaire et l'omniprésence des morts.

Il est important de souligner que la destruction du corps par la torture et l'acte cannibalique n'était pas suffisante parce qu'il fallait encore, pour assurer la protection de la tribu, se débarrasser des esprits.

La torture précédant le cannibalisme était considérée comme l'un des éléments les plus importants de ce rituel, signifiant pour certains la dissociation des traits de la personnalité afin d'en extraire la partie comestible, la torture d'un captif pouvant être comparée à « la cuisine d'un gibier » (à la différence près que le gibier était tué avant d'être cuisiné).

Le fait de mutiler le captif au point de le rendre méconnaissable, de lui enlever ainsi toute figure humaine, de le ramener au rang d'animal, aurait permis ainsi une assimilation plus facile de sa chair.

La déshumanisation de la victime du fait de la torture se mêlait donc au désir de vengeance. Les iroquois pratiquaient donc un exocannibalisme sur les prisonniers de guerre dans un but de vengeance, prisonniers de guerre qui, du fait de l'acte cannibale, étaient intégrés à la tribu, une autre intégration lui étant possible par l'adoption où alors il jouissait de tous les privilèges de la personne qu'il avait remplacée.

Ce souci d'adoption pour les iroquois souhaitant le maintien de leur démographie pouvait être une parade pour éviter l'inceste qui lui par contre était interdit (CHODOWIEC, 1972 ; POUILLON, 1972 ; BERNHEIM et STAVIDES, 1992).

Le cannibalisme, au croisement des affaires funéraires, matrimoniales ou belligérantes chez les iroquois ou encore les Tupiguarani ne peut être résumé à l'acte de manger son ennemi, mais s'articule au contraire avec l'importance de l'imaginaire, des croyances et des mythes.

#### ***D. Le cannibalisme rituel aujourd'hui :***

Le cannibalisme rituel a fortement régressé grâce à une répression des missionnaires évangélistes, conduisant à l'extermination quasi-totale des tribus anthropophages.



*Guerriers cannibales ramenant au village un « gibier » humain décapité – Océanie 1910  
(Photo Roger-Viollet)*

Cependant, dans certaines régions du globe, il était encore pratiqué il n'y a pas si longtemps, comme en Côte d'Ivoire ou au Congo.

Il peut s'inscrire au sein également d'un cannibalisme politique comme au Libéria, théâtre d'une guerre civile sanglante depuis 1989, où les milices les mettent en pratique afin de permettre un retour aux valeurs ancestrales et de réaffirmer l'unité du peuple africain.

Ce cannibalisme est un cannibalisme de terreur, perverti par des idéaux politiques erronés (MONESTIER, 2000 ; MIANO, 2005).

Ce cannibalisme justifié par la haine a été très bien décrit par Zheng Yi, journaliste chinois d'investigation et romancier, qui dans « Stèles rouges » a fait un énorme travail d'enquête sur

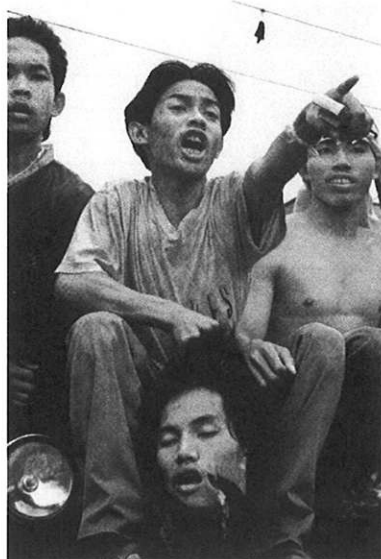
la révolution culturelle en Chine déclenchée par Mao en 1966 ; il y décrit la folie cannibale qui a emparé de nombreux chinois et a entraîné la mort de milliers d'innocents, dévorés au nom d'un cannibalisme idéologique (YI, 1999).

On retrouve cette même folie génocide en 1870, dans un petit village de Dordogne, Hautefaye qui fut baptisé suite à cette tragédie « le village des cannibales » : un jeune noble sera supplicié pendant des heures par une foule rurale en délire qui se vantait d'avoir « rôti un prussien » et s'écriait « nous voulons le tuer, le faire brûler et le manger » (CORBIN, 1990).

En Indonésie, en 1999, un retour au cannibalisme de haine est signalé avec à l'origine une rivalité ethnique et culturelle entre Dayaks et Madurais (MONESTIER, 2000).

Au Guatemala, en 1989, le cannibalisme de terreur a également sévi ; des hommes ont été recrutés dans des villages et ont été « déshumanisés » par des méthodes extrêmes afin de les rendre « prêts à aller au bout de l'horreur » (DORAY, 2000).

En se livrant à ces actes de cannibalisme et aux pires transgressions, les populations dressées à commettre de tels forfaits nous laisseraient supposer une baisse de valeur de la vie humaine, une déshumanisation, une désacralisation de la vie, notre bien pourtant le plus précieux.



*Indonésie 1999 – Photo AFP*



## V. CANNIBALISME ET PSYCHIATRIE

Dictionnaires et Encyclopédie de Psychiatrie ne s'intéressent guère au cannibalisme alors que nombreux sont les cas.

En Criminologie, il n'est pas plus fréquemment abordé ; le cannibalisme et la nécrophagie (fait de manger un cadavre) seraient beaucoup plus exceptionnels que la nécrophilie.

Le cannibalisme serait classé dans les perversions sexuelles et se rencontrerait chez des personnes atteintes de débilité ou de psychose (GREEN, 1972).

Une partie présente des cas historiques et contemporains et une seconde essaie de comprendre ce qui a conduit ces individus vers ce comportement.

### ***A. Des cas historiques et contemporains :***

#### **1. Erzébeth Bathory**

L'histoire regorge de criminels sadiques et sanguinaires caractérisés par leur cruauté, Erzébeth Bathory faisait partie de ceux-là.

Erzébeth Bathory (1560 – 1614), comtesse de Transylvanie, épileptique, est issue d'une riche famille de la noblesse hongroise, s'étant illustrée par la valeur guerrière de ses princes face à l'ennemi Turc, mais aussi par l'accumulation de tares neuropsychiatriques.

Elle était dépeinte sous les traits d'une femme à l'étrange beauté, dévorée par des besoins sexuels insatiables, hantée par la jeunesse éternelle : elle justifiera ses crimes par la peur du vieillissement qui aurait alors menacé sa beauté et par son état de santé précaire (épilepsie).

Elle avait pour habitude de prendre des bains dans des baignoires remplies de sang de jeunes filles vierges. Elle a ainsi sacrifié plus de six cent cinquante victimes, toutes des jeunes paysannes, vierges et belles, qui, flattées, croyaient être embauchées au service de la comtesse. Elle n'a pas hésité à faire preuve d'une grande férocité et de sadisme pour donner libre cours à ses superstitions. En buvant du sang et en prenant des bains de sang de jeunes filles vierges, elle pensait pouvoir rester éternellement jeune (incorporation et introjection).

La notoriété de sa famille lui permettra d'échapper à la mort et elle sera condamnée à vivre le restant de ses jours enfermée dans son château (PERISSET, 2001).

La « comtesse de sang » va passer à la postérité et l'histoire de ses crimes sanguinaires serait à l'origine du mythe du vampirisme (qui peut être considéré comme une certaine forme de cannibalisme).

Les crimes de Erzébeth Bathory pourraient être classés selon Gabriel Rubin dans un cannibalisme « à des fins curatives » ou dans « un cannibalisme psychotique » (RUBIN, 1997).

## 2. L'affaire de Sélestat

L'année 1817 fut très marquée par les mauvaises récoltes entraînant une augmentation du prix des denrées alimentaires et réduisant beaucoup de pauvres gens à la mendicité.

En juillet, un modeste journalier alsacien revient chez lui après deux jours d'absence pendant lesquels il était parti faire l'aumône de l'autre côté du Rhin, accompagné de son fils aîné. Il avait laissé à la garde de sa femme leur fille et le dernier né âgé de quinze mois. A son retour, il s'étonne de ne pas voir le bébé, interroge sa femme qui lui répond alors qu' « il est en repos », et finit par lui désigner un réduit aménagé derrière la cuisine où le père fera alors une macabre découverte : son fils est assis dans un baquet, la chemise ensanglantée, sans vie et amputé du membre inférieur droit.

Il quitte alors la maison pour aller prévenir les autorités qui procéderont ensuite à l'interrogatoire de l'accusée.

Après quelques hésitations, elle avoue son crime, « sans émotion » ; c'est le besoin qui l'aurait conduite à tuer son enfant. Elle lui aurait ensuite coupé une cuisse pour la faire cuire avec des choux blancs, en aurait mangé une partie et en aurait gardé pour son mari à son retour.

Les motivations de ce crime sont, selon la fermière, le besoin, la misère et le fait que « Dieu l'ait abandonnée ».

Ces motivations ne seront pas retenues, car même s'ils vivaient dans des conditions très modestes, ils possédaient encore des légumes, des poules et une chèvre.

Ce n'est donc pas la faim et ses tourments qui l'aurait poussée à commettre cet acte innommable.

Jusqu'au crime, l'accusée ne s'était jamais faite remarquer par une attitude criminelle, ses mœurs étant jugées « irréprochables ».

L'instruction va ensuite essayer, d'après les aveux de cette femme, de statuer sur son état mental au moment des faits : responsable, l'échafaud - irresponsable, l'asile psychiatrique. Pendant toute la durée du procès, elle continuera à ne montrer aucune émotion, impassible, indifférente à ce qui l'entoure, ne témoignant jamais d'aucun regret.

Plusieurs médecins émirent l'hypothèse qu'elle aurait commis cet acte pendant un accès de manie. Un d'eux, le professeur Fodéré était très circonspect quant à cette hypothèse, ne reconnaissant pas chez elle lors de son crime un accès de fureur, ou comme chez certaines femmes enceintes, un état de mélancolie.

Cependant, pour « l'honneur de l'humanité », il se ralliera à l'opinion de ses confrères, considérant l'accusée privée de sa raison au moment des actes.

L'accusée fut acquittée et confiée à un hôpital psychiatrique (PETER, 1972 ; LYASSE et SENNINGER, 2001).

Certains depuis ont essayé d'analyser le profil de la patiente, émettant l'hypothèse d'un état de mélancolie, d'un accès de manie au moment du crime, mais ce ne serait pas suffisant pour expliquer l'acte de cannibalisme en lui-même qui pourrait être une résurgence de pulsions (RUBIN, 1997).

### **3. Antoine Léger**

En 1823, Antoine Léger, ancien militaire aux bons états de service, vigneron, quitte la ferme familiale pour trouver une place de domestique.

Il rencontrera en chemin une petite fille qu'il capturera et tuera ; il la violera, lui arrachera le cœur et mutilera ses organes génitaux.

« Cependant, au milieu de la solitude, de violentes passions l'agitaient, il éprouvait en même temps l'horrible besoin de manger de la chair humaine, de s'abreuver de sang. » (PETER, 1972).

Au tribunal :

- « - Malheureux, vous avez mangé le cœur de cette infortunée.
- Oui, je l'ai mangé...Je n'ai fait que tout cela pour avoir du sang. »

Il semble que dans le cas de certains cannibales, le sang exerce sur eux une très grande attraction et soit le véhicule d'une fantasmagorie particulière.

Pendant toute la durée du procès, Léger fera preuve d'un sang froid impressionnant, révélant les moindres détails de son crime, tout ceci avec indifférence et impassibilité ; il fut reconnu coupable et exécuté.

A la différence de la fermière de Sélestat, on l'a reconnu coupable et responsable des faits alors qu'il souffrait vraisemblablement d'une psychose.

Léger en effet était toujours très sombre et mélancolique. Dans l'enfance, il ne se mêlait pas aux jeux de ses camarades. A l'âge adulte, il fuyait les femmes et présentait déjà une disposition mentale particulière (PETER, 1972 ; BERNHEIM et STAVIDES, 1992 ; LYASSE, 2001).

L'autopsie de son cerveau révélera une altération de celui-ci, avec une adhérence entre cerveau et pie-mère. Cette anomalie aurait été fréquente « dans les folies anciennes, dans les folies dégénérées en démence, ou affaiblissement de l'intelligence » (RUBIN, 1997).

#### **4. Jeffrey Dahmer**

Jeffrey Dahmer fut surnommé « le boucher du Milwaukee » en raison de la façon dont il traitait ses victimes.

Il était issu de la classe moyenne américaine ; son père ne vivait que pour son travail et sa mère, complètement désœuvrée, sombrait dans l'alcoolisme. Elle n'avait pas de temps à lui consacrer et n'a pratiquement jamais eu de contact physique avec lui ; il n'aurait ainsi pas pu faire l'apprentissage des échanges (notamment tactiles) auxquels donnent lieu normalement les rapports humains, permettant ainsi de considérer les autres comme des êtres à part entière, et non pas comme des meubles ou objets.

Il manifesta déjà à l'adolescence un rapport étrange avec les animaux qu'il ne serrait pas contre lui par affection, mais afin de leur palper les os et de comprendre comment ils étaient reliés entre eux. Il se mettait alors à ramasser des cadavres d'animaux, les disséquant ensuite pour voir comment ils étaient constitués.

Ceci traduit une attitude exploratrice, semblable à un enfant qui démonte une poupée.

Dolto rattache ce genre de comportement au stade de la pulsion du savoir, de la pulsion épistémologique, se situant à l'âge d'environ trente mois en fin de période anale.

Il en serait à ce stade « à quoi ça sert les choses », sans avoir eu accès à la castration anale permettant d'intégrer « l'interdit de nuire à son propre corps, comme au monde inanimé et animé », avec la compréhension et l'acceptation de l'interdit du meurtre et de nuisance sur soi-même et sur autrui (LYASSE, 2001).

A treize ou quatorze ans, il avoue avoir eu comme fantasme sexuel les os des animaux morts et se masturbait en les touchant et en les regardant.

Il se réfugie dans la solitude, en raison de l'absence de son père et de l'alcoolisme de sa mère. Ses parents finissent par se séparer, il a alors dix huit ans.

Il ne veut pas rester seul et il recherche alors de la compagnie ; c'est auprès des hommes, surtout des noirs et des asiatiques qu'il veut la trouver (il aurait eu sa première expérience homosexuelle à quatorze ans où il dit avoir été violé).

Il commettra son premier meurtre sur un jeune auto-stoppeur qu'il avait invité à boire un verre ; celui-ci voulant ensuite partir, il ne le supporta pas et le tua. Il ne fut pas appréhendé pour ce premier forfait.

Il vivra ensuite auprès de sa grand-mère, à qui il voue une très grande affection, admirant sa très grande foi. Il se rend avec elle très souvent à l'église, en espérant « que Jésus le sauvera ». La religion prend alors une très grande place dans sa vie et il dira avoir été grandement influencé en commettant ses actes de cannibalisme par l'eucharistie, acte théophagique, enseignant qu'il fallait manger le corps du Christ et boire son sang pour avoir la vie éternelle.

Pour lui, le fait de manger de la chair humaine assurerait l'immortalité à celui à qui elle appartenait, devenant ainsi partie intégrante du corps du dévorant, revivant à travers lui.

En 1989, condamné pour l'agression sexuelle d'un adolescent, il est remis en liberté un an après.

Et c'est alors que va commencer l'innommable. Il devient obsédé par les rapports sexuels nécrophiles, incapable d'avoir des relations normales, privilégiant ses fantasmes.

Il va alors tuer dix sept jeunes hommes homosexuels, noirs ou asiatiques, qu'il drogue au préalable. Il a avec ses victimes des relations sexuelles perverses avec torture, puis ensuite les

étrangle, les dépèce, les décapite, les démembre, utilisant des produits chimiques pour blanchir les os et stocker les pénis.

Il sera arrêté en 1991, une de ses victimes ayant réussi à s'enfuir et à prévenir les autorités qui trouveront alors sur place un spectacle digne d'un film d'horreur.

Il agissait en collectionneur, accumulant les preuves de ses meurtres comme des trophées ; la police découvrira dans sa maison, d'où se dégageait une forte odeur pestilentielle, de nombreux crânes humains dont certains étaient peints, deux squelettes complets, des torses humains démembrés, le congélateur plein de sacs de viande humaine.

La seule viande qu'il ait mangée pendant des mois était de la viande humaine ; il décrira avec une très grande précision la préparation de ses repas.

Il avouera avoir dégusté « religieusement ses victimes » (influence de la religion), justifiant son acte par « l'amour pour ses proies » ; cela lui procurait un véritable plaisir sexuel, physique et mental, et une très grande excitation.

Il possédait et incorporait ses victimes par amour mais aussi parce qu'il ne voulait pas être abandonné par elles.

Pendant tout le procès, Dahmer restera imperturbable, sans aucune réaction à tous les faits qui lui sont reprochés. Il participera à une émission télévisée à la fin de sa première année de détention et il livrera avec de nombreux détails et de façon détachée toute son histoire.

Jean-Pierre Bouchard, criminologue français, classe Dahmer dans « les pervers nécrophiles et nécrophages ».

Il sera jugé pleinement responsable de ses actes, condamné quinze fois à perpétuité et sera tué trois ans plus tard par un co-détenu (BERNHEIM et STAVIDES, 1992 ; MONESTIER, 2000 ; VILLENEUVE, 2000).

## **5. Andrei Tchikatilo**

L'horreur des crimes commis par cet ukrainien dépasse les limites de l'imaginaire et de l'entendement : cinquante trois femmes et enfants tués et mutilés.

Andrei Tchikatilo, surnommé « le boucher de Rostov », connu de nombreux traumatismes pendant l'enfance. Il souffrit d'une naissance difficile et fut atteint d'une hydrocéphalie. Il



grandit pendant les périodes de famine qui touchèrent la Russie et obligèrent de nombreux paysans à s'adonner au cannibalisme de survie.

Le cannibalisme, qui pour certains enfants n'était qu'une légende, fut pour lui un élément quotidien de son enfance et faisait partie de sa réalité de vie.

Il avait eu un frère aîné qui aurait été tué et dont les morceaux auraient été vendus sur les marchés durant la grande famine de 1932.

Sa mère lui répéta de nombreuses fois cette terrible histoire, le mettant en garde contre les dangers de l'extérieur afin qu'il ne s'éloigne pas trop de la maison et qu'il reste sage.

Il était obligé de partager le seul et unique lit de la maison avec ses parents qui vivaient dans des conditions de misère ; sa mère lui assénait de nombreux reproches, l'accusant très souvent de la gêne occasionnée par sa présence dans le lit parental.

Il souffrira d'incontinence nocturne jusqu'à l'âge de douze ans.

A la puberté, il est incapable d'avoir une érection et ne contrôle pas ses éjaculations. Il est donc incapable d'avoir une relation sexuelle normale et vit très mal ce handicap.

Docteur en philologie, enseignant les langues et la littérature russe, il se marie et a deux enfants (par insémination manuelle de sa femme).

A quarante ans, il refuse d'avoir un semblant de relation sexuelle avec sa femme, abandonne sa profession pour intégrer les services techniques des chemins de fer, ce qui lui permettra de se déplacer très souvent sans éveiller les soupçons et de parcourir les grands territoires qui forment l'Union Soviétique.

Il devient alors pédophile et sa « folie » va le guider à commettre des actes monstrueux sur des enfants ainsi que sur des femmes, notamment des prostituées.

Un de ses premiers crimes fut perpétré sur une jeune prostituée qui, alors qu'il était incapable d'avoir une relation sexuelle normale, se moqua de lui, insultant sa virilité ; ce fut l'étincelle dont il avait besoin pour passer à l'acte. Il la tue et lui dévore les mamelons.

Celui qui est considéré comme l'un des plus grands criminels du siècle fera plus d'une cinquantaine de victimes ; le modus operandi est toujours à peu près le même : il les embrasse et leur arrache la langue avec les dents. Il déclara que c'était le seul moyen pour lui d'atteindre l'orgasme.

Il mutila ensuite les corps à coups de couteau, dévorant tout particulièrement les organes sexuels.

Un de ses mobiles pourrait être l'obtention de la satisfaction sexuelle et la revanche en s'attaquant aux parties génitales de ses victimes, lui qui était incapable d'avoir une sexualité normale.

Ce monstre sexuel et violent fut qualifié par Jean-Pierre Bouchard « d'authentique cannibale, grand sadique et pervers ».

Comme les autres cas précédemment cités, il fera preuve pendant toute la durée du procès d'une absence d'émotion, ne manifestant jamais aucun remords et donnant l'impression d'éprouver de la satisfaction lorsqu'il racontait certains détails sordides de ses crimes.

Il sera condamné à mort.

Avant son exécution, certains examens seront réalisés par des experts psychiatres, neurologues, afin de trouver une explication à l'horreur de ces crimes.

Des signes de dysfonctionnement de la partie antérieure de l'hémisphère droit seront mis en évidence ainsi que des lésions importantes du cortex préfrontal objectivées par le scanner.

Adrian Rayne, neurologue et chercheur en Sud Californie effectue des recherches sur l'agressivité, son développement chez les criminels, essayant de déterminer le rôle joué par le lobe frontal.

Des scanners ont été réalisés chez des individus ayant commis des crimes et sur des individus normaux. La région du cortex préfrontal est apparue très active chez un individu normal, alors que chez un criminel, on constatait l'absence d'activité cérébrale de cette région.

La région préfrontale est la clé du circuit qui contrôle les émotions ; une défaillance de ce système laisserait libre cours à l'impulsivité des individus.

Il est possible que chez Andrei Tchikatilo le traumatisme à la naissance et l'hydrocéphalie ait entraîné des lésions cérébrales de cette région ; cela pourrait être une des explications à la violence criminelle et à la personnalité psychopathe de ce grand cannibale meurtrier (BERNHEIM et STAVIDES, 1992 ; MONESTIER, 2000 ; VILLENEUVE, 2000).

## **6. Arthur Shawcross**

Arthur Shawcross, surnommé « le monstre des rivières », se débarrassait des corps de ses victimes dans des cours d'eau. Il aurait inspiré Thomas Harris pour créer son célèbre tueur en série cannibale, Hannibal Lecter.

Cet ancien du Vietnam a été arrêté en 1972 pour le viol et l'assassinat de deux enfants ; il est condamné à quinze ans de prison.

L'année de sa libération, il commettra onze meurtres sur des prostituées. Il est incarcéré en 1990 et lors de toute la durée du procès, fera preuve d'un cynisme incroyable, s'inquiétant du bon déroulement de l'enquête.

Il avouera que c'est le désir sexuel qui l'a conduit vers ses victimes et que c'est le plaisir lors du passage à l'acte meurtrier et cannibalique qu'il recherchait.

Il n'éprouve aucun remords, s'enorgueillissant d'être le vrai Hannibal Lecter et affirme avoir mangé le vagin de trois prostituées.

Son cannibalisme ne fut jamais prouvé mais les experts s'entendent sur le fait que ce n'est pas le plus important ; le fait d'en parler et d'avoir ce fantasme est tout aussi pathologique.

Il subira de nombreux examens.

Il était porteur d'un chromosome Y surnuméraire, anomalie génétique se retrouvant à la fréquence de un sur mille chez les nouveaux-nés et de un sur cinq chez les individus incarcérés.

Il présentait un taux anormalement élevé de kryptopyrrole, substance synthétisée par le foie quand le nombre de globules rouges diminue de façon anormale et qui est éliminée dans les urines, entraînant, à un taux élevé, un dysfonctionnement cérébral semblable à celui induit par la prise de LSD (instabilité émotionnelle, violence, comportement caractériel).

Il a également souffert de plusieurs traumatismes crâniens.

Adrian Raynes, neurologue et chercheur, évoquera chez lui, suite aux traumatismes crâniens, une possible anomalie du lobe frontal comme chez Tchikatilo, pouvant expliquer son passé criminel (VILLENEUVE, 2000).

## **7. Issei Sagawa**

Paris, juin 1981, un étudiant japonais âgé de trente deux ans est accusé du meurtre d'une jeune hollandaise de vingt cinq ans, Renée Hartevelt. Après avoir fait l'amour avec le cadavre, Issei Sagawa le découpera et en mangera des parties.

Issei Sagawa, né en 1949, est le fils aîné d'une riche famille d'industriels japonais dont la fortune vient du côté de la mère exerçant un très grand pouvoir sur sa famille et sur son fils.

Issei Sagawa naît prématurément suite à une grossesse très compliquée de sa mère, en état de mort apparente. Ce n'est qu'au bout de vingt minutes de réanimation et d'anoxie (lésions cérébrales ?) qu'il poussera son premier cri.

Il souffrira pendant l'enfance d'une encéphalite.

C'est un enfant de petite taille, à l'aspect maladif, de santé fragile, qui fera de nombreux séjours à l'hôpital, le tenant ainsi éloigné de sa famille (éloignement mal supporté), qui sera souvent pris pour le jumeau de son frère alors qu'il est son aîné de dix huit mois.

Ses parents présentaient une véritable obsession par rapport à sa petite taille et insistaient beaucoup sur le fait qu'il devait manger davantage afin d'atteindre un poids normal.

Il dit avoir été sevré brutalement ; cela pourrait expliquer sa fixation dans son rituel cannibale sur le sein de sa victime : le sein chez le nourrisson à une double fonction alimentaire et sexuelle.

Le fantasme de Sagawa trouve peut-être ses origines dans le stade oral cannibale où l'enfant « dévore le sein de sa mère ».

Il vivra une enfance surprotégée.

Les médecins qui le suivaient à cette époque décrivent un enfant qui pendant les trois premières années de sa vie présentait des tendances autistiques avec un repliement très important ; il sera ensuite dépeint comme un enfant chétif avec une forte instabilité émotionnelle ; il a également souffert de crises convulsives.

Sa santé fragile entraînera un retard de scolarité qu'il considèrera toujours comme une « humiliation insoutenable ».

Issei Sagawa vivra également très mal son échec à l'admission d'un prestigieux lycée, alors que son frère a été accepté.

Quelques années plus tard, il rate son doctorat.

Ces échecs constituent une offense, une nouvelle humiliation ; alors qu'il a toujours été surprotégé par ses parents, il n'admet pas le fait d'échouer (narcissisme fragile).

Sa famille avait l'habitude, pour distraire les enfants, d'organiser des jeux de rôles avec comme thème récurrent l'Ogre, joué par un oncle, qui finissait toujours par les dévorer symboliquement.

Il raconte qu'à l'âge de trois – quatre ans, il faisait très souvent le même cauchemar : ses parents les faisaient cuire lui et son frère et ensuite les mangeaient.

Selon Mélanie Klein, la peur de l'enfant d'être dépecé, dévoré, est une composante normale de sa vie psychique. Mais cette peur a continué à le hanter pendant de nombreuses années. C'est donc ici la présence de la crainte d'être dévoré à l'âge adulte qui devient pathologique et témoigne alors d'une régression avec la persistance d'angoisses archaïques.

Les enfants peuvent présenter parfois des tendances asociales et criminelles qui sont la réponse aux idées inconscientes d'être découpé et dévoré par les parents. Le moteur de ces réactions parfois violentes est la présence d'un Surmoi menaçant.

L'enfant sera poussé par l'angoisse à détruire des objets, la destruction de ces objets majore l'angoisse qui de nouveau le conduit à commettre les mêmes forfaits.

Le cours du développement normal de l'enfant lui permettra de sortir de ce cercle angoissant.

« Mais dans les cas où, à cause d'un sadisme violent et d'une angoisse écrasante, le cercle vicieux de la haine, de l'angoisse et des tendances destructrices ne peut être brisé, le sujet reste sous le coup des situations d'angoisse de la première enfance et conserve les mécanismes de défense propres à ce stade précoce. Dans ce cas, si la peur que le Surmoi inspire dépasse, pour des raisons extérieures ou intrapsychiques certaines limites, le sujet peut se trouver contraint à détruire les gens et cette contrainte peut constituer la base soit d'une conduite criminelle, soit d'une psychose. » (KLEIN, 1980).

Sagawa était persuadé que l'angoisse qu'il éprouvait rendait « sa chair meilleure » et que ses parents lui faisaient sciemment du mal afin de le rendre « plus comestible ».

Il dit avoir ressenti ses premiers fantasmes cannibales alors qu'il avait à peu près sept ans et avoir interrogé son institutrice sur l'interdiction de consommer de la chair humaine.

A l'âge de sept ans, il souhaitait manger des petits garçons du même âge, puis quelques années après, avec l'arrivée du désir sexuel, son fantasme cannibale s'est déplacé sur des petites filles puis sur des jeunes femmes.

Il associait fortement le désir sexuel et l'appétit, faisant référence à la découverte de la sexualité chez le nourrisson par le biais de l'allaitement, entraînant à la fois une satisfaction sexuelle et une satisfaction de la faim.

Il vouera une véritable passion aux histoires mettant en scène des cannibales ; dans un premier temps, ses goûts s'orientent vers des contes comme « La belle au bois dormant » dont la lecture entraîne chez lui une véritable excitation, puis il s'intéresse ensuite à la mythologie grecque riche en histoires de ce genre et à l'université, il se spécialisera en littérature anglaise, notamment Shakespeare qui, dans ses tragédies, aborda plusieurs fois le thème du cannibalisme.

Il continuera pendant toutes ces années à souffrir d'envies impérieuses de consommer de la chair humaine.

Il téléphonera à des psychiatres afin de se confier, mais ne prendra pas rendez-vous.

Il éprouvera un jour le besoin de livrer ses fantasmes à son frère : il lui avoua son attirance démesurée pour les jeunes femmes « grandes et belles » qu'il a envie de manger. Lui qui a un aspect maladif porte son attention sur des femmes à la constitution solide, pensant qu'en les dévorant, il pourrait alors incorporer leur force et leur énergie vitale.

Face à ces aveux étranges, son frère lui rira au nez. Il eut alors honte et se jura qu'il n'en parlerait plus à personne.

Ses premiers émois amoureux sont toujours liés à la pulsion cannibalique ; à la faculté, il fantasme sur une jeune française et se demande « quel goût peut avoir sa chair ». Ne pouvant réaliser son fantasme, il se raconte des histoires d'anthropophages, dans lesquels il est le héros.

A l'âge de vingt trois ans, il décide de goûter de la chair humaine avant l'âge de trente ans. Il pense que passé cet âge, son désir d'anthropophagie pourrait diminuer et il craint que « les nerfs de son palais deviennent moins sensibles ».

Cette obsession de goûter de la chair humaine, curieusement Sagawa ne l'applique qu'à des jeunes femmes occidentales, comme nous l'avons dit précédemment, de constitution solide et d'apparente bonne santé, les japonaises ne lui inspirent ni désir sexuel ni désir cannibalique.



Il repère ensuite une jeune femme allemande, habitant non loin de chez lui et voit en elle l'occasion d'assouvir son rêve cannibale ; il élabore alors un scénario lui permettant de réaliser son envie.

L'unique question qu'il se pose est de tuer ou de ne pas tuer la jeune fille, cette interrogation pouvant nous laisser supposer une « moralité » de l'individu, mais en fait c'est plutôt le côté technique qui l'inquiète ; il pense que la laisser en vie ne sera pas possible.

On voit ici deux éléments primordiaux, la relation d'emprise et le déni d'altérité, l'emprise traduisant une tendance à la neutralisation du désir d'autrui et la réduction de toute altérité : on ramène l'autre à un statut et à une fonction d'objet entièrement assimilable. Dans l'emprise, on considère l'autre comme un non-sujet, on ne s'intéresse pas à sa réalité psychique et à son désir ou l'absence de son désir.

Le déni d'altérité peut être perçu selon deux modes :

- dans le premier on retrouve un égocentrisme infantile où le sujet est tellement préoccupé par lui-même que l'autre n'est plus perçu, n'est plus considéré, il n'existe pas,
- dans le deuxième, l'autre est perçu, mais le criminel ne s'inquiète pas de son désir, de sa liberté, tout ceci de façon consciente, s'inscrivant dans une tonalité sadique et perverse (COUTANCEAU, 1996).

Il passera un jour à l'attaque ; son plan échoue, la jeune fille se débat et il sera interpellé. Grâce aux appuis financiers de ses parents, la plainte est retirée et il ne sera pas inquiété.

Il sera ensuite suivi par un psychiatre. Ces séances mettront en évidence « une forte instabilité psychique, des troubles du caractère et du comportement familial ainsi qu'une tendance marquée au repliement, à la sensibilité et à l'impulsivité ».

Ce psychiatre décrit également chez Sagawa des « manifestations névrotiques, obsessionnelles et psychasthéniques », se traduisant par des angoisses, un goût anormal pour la propreté et une minutie extrême. Il considère Sagawa comme un individu très dangereux mais la plainte ayant été retirée, il reste impuissant.

Sagawa se rend ensuite à Paris, pour aller étudier la littérature comparée, après l'échec à l'obtention de son doctorat et un refus de demande en mariage (nouvelle blessure narcissique).

Il sera décrit par les étudiants qui l'ont côtoyé comme hautain, dédaigneux, persuadé de sa supériorité intellectuelle.

Il dépense beaucoup d'argent ; cet argent lui a servi à acheter une arme avec laquelle il projette de tuer une femme pour la manger, mais également à payer des prostituées : en fait c'est la seule relation homme – femme qu'il connaît. Pour lui, la femme n'est qu'un « bien de consommation », un objet avec lequel il peut jouer (on retrouve de nouveau mis en jeu le déni d'altérité).

Il rencontre ensuite Renée Hartevelt, jeune étudiante hollandaise avec laquelle il sympathise et l'invite à dîner. Tout se déroule pour le mieux jusqu'à ce que Sagawa se sente envahi par l'idée de la tuer. Il pense en fait aux différents échecs amoureux qu'il a subis, à la demande en mariage refusée, et ne peut envisager un nouveau refus.

Le déni de la castration dans cette démarche est ici mis en évidence. Sagawa se trouvait en effet dans l'impossibilité d'accepter un « non » de Renée, lui infligeant de nouveau une blessure narcissique et une « castration », vécue comme très dévalorisante et douloureuse pour le « Moi », rigide à tendance mégalomane (COUTANCEAU, 1996).

Le scénario pervers va alors commencer ; il lui demande de revenir quelques jours plus tard afin de réciter de la poésie et alors qu'elle s'exécutait, il la tuera d'une balle dans la nuque.

Il racontera qu'en la voyant rentrer chez lui, rayonnante, il s'était senti faible et avait donc voulu en la dévorant incorporer son énergie.

Il la déshabillera, s'acharnera à découper ses fesses dont il veut absolument connaître le goût. « Je voulais sentir l'existence de Renée, goûter son goût. Je voulais goûter l'intérieur de sa peau, de sa viande... c'était très bon. »

Après avoir abusé du corps sexuellement, il découpera les seins de la jeune femme ainsi que d'autres morceaux de son corps qu'il fera cuire. Il en stockera une partie au réfrigérateur. Il restera plusieurs jours en présence du cadavre, continuant à l'abuser sexuellement et à le dévorer, prenant de nombreuses photographies pour « garder des souvenirs de Renée ».

Puis il se décidera à faire disparaître le corps en le découpant et en mettant les morceaux dans des valises.

Il se fera repérer au bois de Boulogne, où il souhaitait se débarrasser de « ses bagages encombrants ». Son attitude étrange a en fait alerté des touristes qui firent la macabre découverte en ouvrant les valises.

La police arrivera à retrouver sa trace et viendra ensuite l'arrêter ; il n'émettra aucune résistance, ne manifestant aucune émotion, juste surpris et sera incarcéré à la prison de la Santé.

Il décrira son crime avec une précision chirurgicale, presque délectation, n'omettant aucun détail macabre.

Le juge Bruguière, chargé de l'instruction, décrira un individu donnant l'impression de ressentir une extase et une extrême jubilation lors de son interrogatoire, à l'énoncé des faits. Selon lui, Sagawa serait sorti de son refoulement et ayant pris mesure de l'amour oral cannibalique, il serait susceptible de récidiver dans le but de revivre la même jouissance.

Sagawa se contredira pour justifier son crime. Dans un premier temps, il dira que c'était par colère car Renée avait refusé ses avances, puis en fait, avouera qu'il n'en est rien, que sa motivation principale était de goûter de la chair humaine dont « l'odeur très douce et le goût » lui rappelaient le poisson.

Il dira avoir été très déçu par l'aspect du corps mort et que la réalité a légèrement altéré son fantasme puisqu'il a été obligé de tuer sa victime pour la manger. Il considère que son acte de cannibalisme n'a rien de criminel et d'horrible et qu'au contraire c'est une forme d'expression de l'amour.

Il expliquera qu'il a ressenti une très grande satisfaction sexuelle après l'avoir mangée et relie très fortement le désir sexuel à l'ingestion d'aliments et notamment de la chair humaine.

Collin Wilson, criminologue, spécialiste de l'univers mental des criminels, émet l'hypothèse que Sagawa, en assouvissant son désir de manger de la chair humaine, pensait atteindre des sommets et qu'il transformerait ainsi son être de façon permanente grâce à l'absorption.

Pour Jean-Pierre Bouchard, Sagawa constitue un cas à part dans la mesure où il possédait une puissance fantasmagorique très ancienne tournée vers le cannibalisme, sans avoir récidivé. La plupart des grands tueurs cannibales repassent toujours à l'acte.

Sagawa fut également examiné par de nombreux médecins et experts psychiatres entre 1981 et 1982. Son caryotype ne retrouve aucune anomalie.

L'EEG met en évidence un tracé anormal, pouvant être rattaché à des troubles du comportement que l'on retrouve parfois chez des enfants et des adolescents, mais qui

régressent à l'âge adulte. Leur persistance est rare et pourrait être expliquée dans le cas de Sagawa par l'encéphalite dont il aurait souffert pendant l'enfance.

Les psychiatres remarquent chez lui une sensibilité importante avec moralisme, voire une psychorigidité ainsi que des tendances passionnées, notamment dans l'idéalisation de l'image féminine. « L'autocritique, le jugement, les processus de prévision, d'imagination, d'analyse et de synthèse du réel sont bien différenciés mais actuellement, on retrouve des anomalies profondes de la personnalité dans la sphère affective ».

La structure obsessionnelle de Sagawa est de nouveau constatée à la vue de la froideur avec laquelle il relate son crime. On constate chez lui des troubles sévères de l'affectivité et une perversion sexuelle relevant de l'obsession. Sa perversion pourrait être la conséquence d'un processus organique encéphalique et donc de l'encéphalite dont il a été victime.

Ils s'appuient sur les troubles de l'affectivité, des troubles sévères de la personnalité, avec une perversion froide, impulsive rencontrée dans l'atrophie frontale.

Comme dans les cas de Tchikatilo et Shawcross, on retrouve l'anomalie frontale.

Ils concluent que Sagawa se trouvait en état de démence lors du meurtre, ce meurtre étant la réponse à une « pulsion archaïque irrésistible » ; le fantasme a été plus fort que sa volonté.

L'article 64 du code pénal le déclarera « inaccessible à une sanction pénale », il sera alors interné dans un hôpital psychiatrique en France pendant plus d'un an pour être extradé ensuite au Japon où son hospitalisation ne durera que quelques mois. Il retrouvera ensuite la liberté.

Il est devenu une « star au Japon », a écrit ses mémoires, participe à des débats télévisés et à des conférences.

Selon le juge Bruguière, cette surmédiation de Sagawa dans son pays pourrait lui éviter de récidiver dans la mesure où elle le valorise et entretient son narcissisme. (VILLENEUVE, 2000 ; DUVAL, 2001).

## **8. Armin Meiwes**

Armin Meiwes, surnommé « le cannibale de Rothenburg », naît le quinze décembre 1961. Peu de temps après, ses parents divorcent et son père quitte le domicile familial avec ses deux frères.

Il sera élevé par sa mère qu'il décrit comme dominatrice, égoïste, aigrie par l'échec de son mariage. Elle se vante de haïr tous les hommes, vit de façon très isolée, ne recevant que très peu de visites si ce n'est celles d'une femme, sa voisine, surnommée « la sorcière » à cause de ses pratiques de magie noire. Cette femme sataniste avait peint en noir les murs de sa maison et avait accroché à sa porte d'entrée une sculpture en forme de tête de mort en guise de sonnette. Armin a toujours été très impressionné par cette femme.

Il recevra de la part de sa mère, se considérant comme « la Maîtresse de maison », une éducation très stricte, le confinant dans un rôle de serviteur, auquel elle donne le surnom « minchen », diminutif d'Armin, mais signifiant également « serviteur ».

Elle lui impose toutes sortes de tâches ménagères et lui refuse des sorties quand d'autres enfants viennent le chercher pour jouer, ne lui donnant pas la permission car selon elle, il n'a pas été « sage ».

Alors que tous les autres enfants portent des pantalons, sa mère l'affuble de culottes de peau tyroliennes, le distinguant ainsi de ses petits compagnons.

Elle ne cessera de lui rappeler les règles de bonne conduite, insistant sur celles qui entourent la prise des repas et notamment sur le fait de se laver les mains avant de passer à table, l'importance de la nourriture et de bien se nourrir. « Maman répète que je ne dois pas manger de viande grasse... j'ai toujours les mains bien propres pour manger avec maman et je n'avale pas n'importe quoi. »

Habitant à la campagne, il se prend d'affection pour le cochon de la ferme voisine. Un jour il assiste à la mort du cochon et ne veut pas perdre une miette du spectacle, très excité par la vue de ce qui s'offre à lui mais également par l'idée qu'il va pouvoir manger celui qu'il considérait comme son compagnon : « j'aurais Hansel dans mon ventre ».

Il devient un adolescent puis un adulte introverti, souffre-douleur d'une mère tyrannique et autoritaire qui l'a opprimé et infantilisé et contre qui il n'a pas osé se rebeller, de peur d'être « anéanti ».

On peut de nouveau ici se rappeler le concept de Mélanie Klein sur la peur de l'enfant d'être dévoré par l'adulte, composante normale de sa vie psychique, qui, si elle persiste à l'âge adulte devient pathologique et témoigne d'une régression à un stade archaïque.

Il s'engage ensuite à vingt ans dans l'armée allemande pendant douze ans où il sera considéré comme « un bon soldat », obéissant et calme, toujours prêt à rendre service.

Armin, qui a toujours été habitué à obéir aux ordres, se sent à l'aise dans des structures rigoureuses où chacun occupe un grade bien défini, ne laissant pas forcément la possibilité à l'individu de s'exprimer et de s'épanouir.

Il aime obéir aux ordres, c'est son mode de fonctionnement.

Après l'armée, il travaillera ensuite en tant qu'informaticien.

Dès l'enfance, on peut constater l'apparition de troubles : il nourrit des fantasmes « d'abattage » et de dépeçage sur les camarades de classe qu'il trouve les plus sympathiques. Son scénario : éventrer, étripper, dépecer (moment qu'il considérait comme le plus excitant le conduisant à la masturbation).

A la puberté, à la triade éventrer – étripper – dépecer, se rajoute le fantasme de manger de la chair humaine.

Ses obsessions se sont renforcées au fil des ans et devenu adulte, il collectionne des photos représentant des actes de torture, des cadavres, des cassettes de films extrêmes, des reportages sanglants, des documentaires sur de dangereux criminels et notamment Jeffrey Dahmer dont l'histoire le passionne.

Il modèle avec de la pâte d'amandes et de la viande hachée des sexes d'hommes, joue avec des poupées Barbie qu'il perfore, mutile et barbouille de ketchup.

Il se livre également à des expériences sur lui-même, se filmant, pendu par les pieds à une poulie, la tête en bas, comme il l'avait vu faire sur son ami le cochon et se masturbe ensuite en visionnant le film. Il s'occupe ainsi des nuits entières, donnant à l'extérieur l'image d'un élégant informaticien, aimable, discret et courtois.

En 1996, avec l'arrivée d'Internet, il va alors se mettre en quête d'une victime consentante en vue d'un « abattage », de préférence un homme jeune et en bonne santé.

Après avoir eu quelques petites amies, avec qui il est incapable d'établir une relation sociale et affective profonde, ayant vécu avec sa mère des rapports dépourvus de toute émotion, il s'oriente vers des liaisons homosexuelles.

Il installera dans sa maison une pièce dite « d'abattage », en prévision de la réalisation de son fantasme.



Il rentrera en contact avec plus de deux cents internautes partageant la même obsession que lui et finira par rencontrer celui qui sera sa victime, Bernd Jürgen Brandes, ingénieur, fils de médecins, ayant perdu sa mère à l'âge de cinq ans.

Brandes s'est toujours senti coupable du décès de sa mère et attribue entre autre cette responsabilité à ses organes génitaux (il est à l'âge où l'enfant prend conscience de son phallus). Il n'aura de cesse dès lors de se faire émasculer. Cette obsession de castration ne le quittera jamais, faisant partie omniprésente de sa sexualité ; il demandera à de nombreux partenaires de lui ôter « cet objet de douleur et de culpabilité ». Il souhaite qu'on lui fasse disparaître son sexe dans la souffrance.

Meiwes et Brandes vont se rencontrer dans un premier temps virtuellement, élaborant la mise en scène de l'acte cannibalique, puis aura lieu ensuite le rendez-vous fatal.

Meiwes tranche le sexe de Brandes et tous deux essaient alors de le manger après l'avoir fait cuire, ce qui est presque impossible, l'organe étant relativement coriace.

Brandes se vide petit à petit de son sang et Meiwes finit par l'égorger (il soutiendra que sa victime était décédée) et le dépecer. Toute la scène d'une durée de quatre heures et trente minutes sera filmée par ses soins et sera utilisée comme pièce à conviction lors de son procès.

Meiwes a filmé cette scène dans le but de la visionner, ce qui lui procurait une extrême jouissance.

Il sera arrêté deux ans plus tard suite à la délation d'un jeune internaute ayant découvert sur Internet des photos de dépeçage de Brandes, deux ans pendant lesquels il s'est nourri de la chair de sa victime.

Il expliquera son acte par le fait qu'il désirait ne plus souffrir de son isolement et qu'il avait désiré incorporer quelqu'un afin de ne plus jamais connaître le sentiment de solitude intérieure.

L'acte de cannibalisme de Meiwes ne se limite pas au simple dépeçage et à la consommation de chair, mais on note également l'importance dans son fantasme de la composante visuelle à connotation sexuelle, Meiwes se repassant souvent le film de son forfait.

Les psychiatres pensent que Meiwes a développé ce fantasme cannibale dans le but « de se rapprocher des hommes », ayant été fortement traumatisé par la relation avec sa mère tyrannique, qui l'a infantilisé, nuisant au développement de sa personnalité.

Il est considéré responsable pénalement de ses actes puisqu'il était tout à fait conscient lors de son forfait et écope d'une peine de huit ans et demi de prison pour homicide volontaire (le cannibalisme n'est pas reconnu au niveau de la justice allemande) (JALLIEU, 2004 ;JALLIEU, 2006).

Le cannibalisme criminel se scinde en différentes sous parties, selon les motivations retrouvées, ces sous parties pouvant se chevaucher.

On peut distinguer un cannibalisme par amour, comme dans le cas de Sagawa ou de Jeffrey Dahmer, où l'incorporation est basée sur le désir de ne faire plus qu'un avec l'autre pour ne jamais le perdre, rompre une solitude.

Dans le cas de Sagawa, on peut également parler de cannibalisme « gastronomique » ou épicurien où l'une des motivations est l'envie de goûter de la chair humaine et l'appréciation de son goût.

On retrouve également chez certains criminels un cannibalisme rituel et spirituel, qui n'est pas seulement le fait des tribus anthropophages.

Dahmer disait avoir été fortement influencé par la religion et l'eucharistie dans son passage à l'acte cannibalique, qui pour lui permettait d'assurer à sa victime l'immortalité, le dévoré devenant spirituellement une partie du dévorant.

Le cannibalisme « d'agression », de haine est motivé par des sentiments d'hostilité, créant un besoin d'exercer un pouvoir, une vengeance sur la victime, en l'assassinant et en la consommant.

Tchikatilo a exercé ce genre de cannibalisme sur ses victimes, lui qui était incapable d'avoir une relation sexuelle normale s'est particulièrement acharné sur les organes génitaux.

A toutes ces formes de cannibalisme peut se superposer un cannibalisme « sexuel », où la consommation de la chair de la victime est « sexualisée », entraînant alors l'orgasme. Le

passage à l'acte est souvent motivé par le désir sexuel qui porte vers la victime et le plaisir recherché lors de l'acte cannibalique.

Le cannibalisme criminel ne semble pas spécifique d'une pathologie particulière que ce soit neurologique ou psychiatrique ; les diagnostics les plus fréquents mis en cause sont la schizophrénie, la perversion, mais l'on peut également le retrouver chez des patients présentant une dépression, une épilepsie, une débilité, une encéphalite, une personnalité hystérique ou psychopathique. On parlera alors de diagnostics associés (COHEN-ADAD, 1988).

L'anthropophagie criminelle n'est pas la seule à être pathologique. Certains individus peuvent être atteints :

- d'autophagie : on distingue l'autophagie mineure comme l'onychophagie traduisant un état de tension chez un individu normal et l'autophagie majeure chez les psychotiques où la mutilation est exercée sur les parties du corps proches de la bouche, notamment les doigts et les mains pouvant conduire jusqu'à l'amputation osseuse.
- d'anthropophagie perverse partielle se manifestant par la consommation des excréments humains : urine (ondinisme, urolagnie), selles (coprophagie), sang (vampirisme) (ALBERNHE, 1997)..

## ***B. Explication psychanalytique du cannibalisme***

Freud sera l'un des premiers à évoquer le cannibalisme par l'intermédiaire de l'anthropologie lors du repas totémique dans « Totem et tabou ». Il y avait fait une allusion antérieure dans « Trois essais sur la théorie de la sexualité », édition de 1905.

Il s'intéresse au repas totémique, repas sacrificiel qui permet l'unification du groupe au même titre que l'anthropophagie pratiquée par les tribus, acte collectif où tout le monde participait au repas cannibale dans le but d'incorporer les forces de l'individu en ingérant des parties de son corps. Le totémisme chez certains peuples primitifs se substituait à la religion, instaurant le principe d'une organisation sociale.

Les hommes de la tribu, en consommant le totem (image du père), incorporaient son caractère sacré.

« Un jour les frères ... se rassemblèrent, tuèrent et dévorèrent le père, mettant ainsi fin à la horde primitive ... Dans l'acte de dévoration, ils accomplirent l'identification avec lui, chacun s'appropriant une partie de sa force. »

Selon Freud, le cannibalisme par la dévoration du père aurait entraîné un passage d'un état de nature à un état de culture.

Même si de nombreux ethnologues doutent de la réalité historique du repas totémique sacrificiel comme organisateur d'un nouvel ordre, ce concept est cependant intéressant quant à sa valeur de fantasme originaire tout aussi ordonnateur.

Dans « Totem et tabou », le cannibalisme n'est pas le seul thème évoqué, le sont également le sacrifice, le meurtre, le parricide, se rattachant au complexe d'oedipe avec le désir de supprimer le père, l'inceste, l'incorporation, l'introjection et l'identification. (FREUD, 1965 ; GREEN, 1972).

Freud distingue trois aspects propres à la relation orale cannibalique :

- *l'amour*, désir de prendre en soi l'objet aimé,
- *la destruction* liée à la consommation, entraînant une perte de l'objet (la perte de l'objet dans le deuil ou la mélancolie se réfère donc au cannibalisme),
- *l'appropriation* des qualités de l'objet.

La relation orale cannibalique s'appuie donc sur l'incorporation, l'introjection et l'identification.

L'incorporation est « le processus par lequel le sujet, sur un mode plus ou moins fantasmatique, fait pénétrer et garde un objet à l'intérieur de son corps. L'incorporation constitue un but pulsionnel et un mode de relation d'objet caractéristique du stade oral ; dans un rapport privilégié avec l'activité buccale et l'ingestion de nourriture, elle peut aussi être vécue en rapport avec d'autres zones érogènes et d'autres fonctions. Elle constitue le prototype corporel de l'introjection et l'identification » (LAPLANCHE et PONTALIS, 1967) ;

L'incorporation implique l'intériorisation d'un objet total ou partiel. Incorporer quelque chose, c'est forcément le mettre en soi. La voie orale n'est pas la seule autorisée pour l'incorporation ; d'autres voies peuvent être empruntées : anales, visuelles, auditives, olfactives mais également la greffe.

Dans la première théorie pulsionnelle de Freud, elle est liée à la prise alimentaire, dans la seconde, la libido et l'agressivité rentrent en jeu.

*L'identification* : « processus psychologique par lequel un sujet assimile un aspect, une propriété, un attribut de l'autre et se transforme, totalement ou partiellement, sur le modèle de celui-ci. La personnalité se constitue et se différencie par une série d'identifications » (LAPLANCHE et PONTALIS, 1967).

L'identification s'observe dans des structures cliniques différentes, psychotiques, névrotiques, normales, au travers desquels le sujet s'approprie les qualités de l'objet, devenant pareil à lui, totalement ou partiellement.

*L'introjection* : « Processus mis en évidence par l'investigation analytique : le sujet fait passer, sur un mode fantasmatique, du dehors au dedans des objets et des qualités inhérentes à ces objets. L'introjection est proche de l'incorporation qui constitue son prototype corporel mais elle n'implique pas nécessairement une référence à la limite corporelle. Elle est dans un rapport étroit avec l'identification » (LAPLANCHE et PONTALIS, 1967).

On peut maintenant essayer de dégager les facteurs responsables d'un passage à l'acte criminel, et notamment cannibalique, et ainsi s'intéresser à l'importance du développement de l'enfant et de sa sexualité.

Dans un premier temps, seront évoquées la possibilité d'un éventuel traumatisme lié à la naissance, une absence de contrôle des pulsions, les carences de l'éducation, un arrêt de développement ou une possible régression à un stade archaïque et notamment au stade oral, un déplacement des zones génitales vers la bouche ainsi qu'un nouveau but sexuel.

## **1. Traumatisme à la naissance**

Certains auteurs comme Rank accordent une place très importante à la naissance et aux traumatismes qui peuvent s'y rattacher, qui selon eux, seraient à l'origine de toutes les angoisses ultérieures.

Rank pense qu'il existerait des traces mnésiques visuelles inconscientes lors du passage de l'enfant dans la filière génitale maternelle, pouvant entraîner une répulsion pour les organes génitaux externes féminins.

Freud qui avait également évoqué la possibilité d'un danger lors de l'acte d'expulsion, en raison des nombreuses excitations sensorielles et du fait de la séparation mère / enfant serait ensuite revenu sur son hypothèse (GOLSE, 2001).

Nous pouvons peut-être admettre cependant qu'une naissance traumatisante soit à l'origine de déviances ultérieures. Rappelons- nous que Tchikatilo et Sagawa auraient eu une naissance difficile, le second ayant en plus souffert d'anoxie ayant pu entraîner des lésions cérébrales.

## **2. Absence de contrôle des pulsions et rôle de l'éducation**

Freud dans « L'avenir d'une illusion » distingue trois interdits majeurs que sont le cannibalisme, étant considéré comme le plus ancien et le plus archaïque, l'inceste et le meurtre.

Cette limitation morale serait en fait une réponse à un désir instinctif, à une pulsion inconsciente.

L'interdit est en fait un dispositif fixant un « refusement », au fait qu'une pulsion ne puisse être satisfaite ; un état de privation chez certains peut en découler (asociabilité). L'interdit est en fait une réponse à un désir.

Nous devons comprendre par cela que ce qui n'existe pas ne peut pas être interdit, et par conséquent, si l'on oppose un interdit, c'est qu'en fait en chacun de nous, subsistent des envies, envies de meurtre, d'inceste et de cannibalisme.

Des tabous sont donc instaurés, avec de graves conséquences s'ils ont été violés. Ces tabous qui sont des prohibitions naturelles, ne se fondant sur aucune raison, seraient à l'origine des prescriptions morales et des lois qui définissent dans nos sociétés actuelles les crimes punissables par la justice.

La loi les interdit parce que beaucoup d'entre nous les accompliraient par penchant naturel, en réponse à des pulsions inconscientes, avec un risque de nuisance pour la société.



Ces pulsions apparaissent en fait dès la naissance avec l'allaitement pour le cannibalisme et le stade oedipien pour l'inceste et le meurtre : chez le garçon, on retrouve des désirs incestueux mythiques, avec le désir de posséder le corps de l'autre, la mère, le désir d'être possédé par le corps de l'autre, le père et le désir de supprimer le corps de l'autre, le père (NASIO, 2005).

Grâce à la conscience morale, perception intense du rejet de certains désirs que nous éprouvons, ces pulsions ensuite s'éteignent, mais certaines ne seront que refoulées, entraînant une privation et parfois un passage à l'acte.

C'est la culture au travers de l'éducation qui est responsable du renoncement pulsionnel. La culture humaine s'est éloignée de l'état de nature en hissant l'homme au dessus des animaux, en lui enseignant et imposant les restrictions pulsionnelles (FREUD, 1965 ; FREUD, 1995).

L'éducation a donc une responsabilité importante.

Comparons un animal sauvage à un animal domestiqué, comme un lion ou un tigre : si vous croisez un lion ou un tigre en pleine nature, vous prenez le risque d'être dévoré, alors que ce même animal dressé dans un cirque arrivera à contrôler presque toujours ses pulsions. Nous voyons donc ici par cet exemple la place prépondérante du dressage et donc de l'éducation.

Nous pouvons donc remettre en cause le rôle des parents lors du passage à l'acte de certains individus, qui ont peut-être reçu une éducation déficiente, ne leur permettant pas de renoncer à leurs pulsions.

La mère n'a peut-être pas apporté la satisfaction et l'assurance à l'enfant au moment où celui-ci les lui demandait maintenant l'enfant sous son contrôle et son autorité, ne lui permettant pas d'accéder à une relative autonomie. Le père absent, n'a pas su compenser les manques. On voit donc l'importance de l'éducation parentale (LUQUET, 1983).

Ceci pourrait permettre d'expliquer les cas d'Armin Meiwes ou de Jeffrey Dahmer qui ont tous deux soufferts de leur relation avec leurs parents.

Armin Meiwes a été élevé par une mère autoritaire, le réprimant, le maintenant dans un rôle servile, ne lui enseignant pas les rapports humains, ne permettant pas son épanouissement. Son père absent n'a pas pu combler les carences d'éducation de la mère.

Si la culture disparaissait, ou n'existait plus, l'homme rejoindrait alors un état de « nature », redevenant « un animal sauvage », ne s'imposant alors plus aucune restriction pulsionnelle,

encourant de nombreux dangers ; imaginons une société où le meurtre ne serait plus interdit : si vous tuez quelqu'un, vous prenez donc le risque d'être tué à votre tour. En effet, si un individu satisfait un désir refoulé, les autres membres de la collectivité peuvent en faire autant.

C'est la raison pour laquelle la culture a été créée et avec l'aide de l'éducation, de la religion pour certains, de la justice et des lois, elle permet de diminuer les menaces, imposant des limites morales, rendant la vie en commun possible.

L'acceptation de la culture pour l'enfant n'est pas toujours une chose très aisée. L'enfant dans certains cas, pourra passer par une phase de névrose, son esprit n'étant pas suffisamment puissant pour dompter et maîtriser toutes ses pulsions ; il est alors obligé d'utiliser le refoulement générateur d'angoisse. Ces névroses d'enfant disparaissent généralement en même temps que l'enfant grandit (FREUD, 1995).

Certains individus vont développer vis-à-vis des règles imposées par la culture, une franche hostilité, ne supportant ni les contraintes, ni l'état de privation entraîné par l'interdit de leurs pulsions, se sentant atteints gravement dans leur narcissisme naturel (risque de passage à l'acte).

Le narcissisme est scindé en narcissisme primaire et narcissisme secondaire.

Le narcissisme primaire est considéré comme le premier narcissisme de l'enfant, « stade hypothétique de la libido infantile » où l'enfant avant de porter son amour sur des objets extérieurs, se choisit lui-même comme objet d'amour, entraînant alors la croyance de l'enfant en la toute puissance de ses pensées.

Certains individus étant convaincus de la supériorité de leurs pensées, ne pourront donc pas adhérer aux règles qu'on leur impose.

Mélanie Klein n'est pas d'accord avec Freud car selon elle, dès l'origine, il existe des relations objectales, et préfère employer au lieu de stade narcissique le terme « d'état narcissique défini par un retour de la libido sur des objets intérieurs » (KLEIN, 1980).

Le narcissisme secondaire quant à lui, découlerait du narcissisme primaire et désignerait entre autre certains états extrêmes de régression. Certains individus présentent des restes d'infantilisme psychique soit par régression, soit par arrêt de leur développement (LAPLANCHE et PONTALIS, 1967 ; FREUD 1995).

Les pulsions réprimées ne sont pas que les pulsions sexuelles, le sont également les pulsions d'agression et de destruction (pulsions de mort), les pulsions d'emprise.

La pulsion d'emprise est définie par « une pulsion non sexuelle qui ne s'inscrit que secondairement à la sexualité et dont le but est de dominer l'objet par la force » (LAPLANCHE et PONTALIS, 1967).

Le sujet mettant en œuvre cette pulsion veut exercer sur sa victime une domination, donc une emprise, en se l'appropriant et la dépossédant. Cette relation est fondée sur le primat de l'archaïque, du primaire, négligeant une intersubjectivité secondaire, permettant de renoncer à l'objet, la victime, et de le reconnaître en tant qu'individu.

La maîtrise de la pulsion n'est pas acquise à tout jamais car le sujet peut avoir une actualisation de sa rage infantile, et recourir à l'emprise.

La relation d'emprise est liée au déni d'altérité, voulant dominer l'autre, qui est ramené « à la fonction et au statut d'objet entièrement assimilable ».

Le déni d'altérité, comme nous l'avons déjà expliqué, se perçoit sur deux modes, le premier en rapport avec un égocentrisme infantile où l'autre n'est pas perçu, le second, où l'autre est perçu, mais où l'individu ne se soucie pas de ses désirs (COUTANCEAU, 1996).

Les déviances sont donc la conséquence d'un échec quant à la maîtrise des pulsions et à leur régression.

Notre civilisation est en fait basée sur la répression des pulsions ; l'enfant en grandissant, en accédant à la maturité et devenant adulte, a entraîné une régression de ses tendances agressives. Le renoncement aux pulsions se fait à titre individuel, celui qui ne participe pas étant considéré comme un délinquant.

La pulsion sexuelle n'a pas comme but premier la reproduction, mais l'obtention du plaisir et elle se manifeste dès l'enfance par l'obtention de plaisir sur les zones érogènes. L'éducation va permettre de limiter sa prolongation ; elle va donc rentrer dans une période de latence. Si cela ne se faisait pas, cela la rendrait ensuite incontrôlable.

Le développement de la pulsion sexuelle débute par l'autoérotisme (son propre corps devient objet d'amour) pour se tourner vers l'objet extérieur avec la négligence des zones érogènes et la toute-puissance des organes génitaux. Chez certains individus, le développement de la pulsion sexuelle (de l'autoérotisme vers l'amour d'objets, jusqu'à la réunion des organes génitaux) s'est accompli de façon incorrecte.

Ces troubles du développement sont à l'origine de déviances de la sexualité normale. C'est notamment le cas des pervers où « une fixation infantile à un but sexuel provisoire a empêché le primat de la fonction de reproduction »

Les gens atteints de perversion deviennent « socialement inutilisables »

Le devenir de ces individus est variable en fonction de l'intensité de la pulsion sexuelle :

- Si elle est *faible*, répression des penchants à l'aide de forces utiles pour le travail culturel. Les individus sont alors inhibés en eux-mêmes et paralysés en dehors.
- Si elle est *intense*, on peut avoir soit une évolution vers la perversion ou bien un semblant de répression mais de façon nocive pour les individus qui deviennent alors inaptes à la vie en société, victimes d'une psychonévrose (FREUD, 1969).

Les mécanismes mis en œuvre pour réprimer les pulsions sont la conséquence d'un processus de défense, similaire à la fuite par laquelle le Moi se dérobe à un danger menaçant de l'extérieur. C'est en fait une fuite devant un danger de pulsions internes. Ces processus de défense dévient le cours pulsionnel de son but dangereux le rendant inoffensif. Ils découlent du « Moi ».

Les pulsions du Moi ou d'autoconservation s'opposent donc aux pulsions sexuelles (FREUD, 1968 ; FREUD, 1993).

Si les pulsions ne sont pas réprimées, l'individu peut alors présenter une perversion sexuelle et commettre des actes monstrueux comme le cannibalisme.

La perversion est un « trouble des conduites affectives et morales se traduisant par des comportements immoraux et antisociaux » (MARCHAIS, 1970).

### **3. Stade oral**

De la sexualité de l'enfant, découle la sexualité de l'adulte (LUQUET, 1983). L'issue de la sexualité infantile (vers la cinquième année) se rapproche de la forme achevée de la sexualité de l'adulte (FREUD, 1969).

Freud fut un des premiers à évoquer la sexualité de l'enfant qu'il ne réduit pas à la simple fonction génitale, mais englobe toutes les réactions corporelles de l'être humain qui aspire au plaisir.

Seront alors distinguées les organisations pré-génitales permettant le développement sexuel de l'enfant. Les organisations pré-génitales précédant le complexe d'oedipe sont les stades de la vie sexuelle, « dans lesquels les zones génitales n'ont pas encore imposé leur primat », soit avant la réunification des pulsions partielles.

Les organisations pré-génitales se scindent en trois stades : le stade oral (nourrisson), le stade anal (petit enfant vers la deuxième année), le stade phallique ou urétral (vers l'âge de trois ans). On assiste à un déplacement de la zone érogène se situant au départ au niveau de la bouche, puis passant par l'anus et aboutissant aux organes génitaux.

On s'intéressera plus particulièrement au stade oral que Freud rapproche d'un stade cannibalique, un cannibalisme ultérieur pouvant peut être y trouver son origine (FREUD, 1962).

« La première organisation pré-génitale est l'organisation orale ou si l'on veut, cannibalique. Ici, l'activité sexuelle n'est pas encore séparée de l'ingestion des aliments, le but sexuel réside dans l'incorporation de l'objet. » (LAPLANCHE et PONTALIS, 1967).

Le stade oral est donc la première phase de l'évolution libidinale où le plaisir sexuel est obtenu par l'excitation de la région bucco labiale lors de l'alimentation. La région bucco-labiale est considérée comme la première zone érogène. L'objet pulsionnel est représenté par le sein lors de l'allaitement maternel (la relation d'amour à la mère est influencée par le fait de manger et d'être mangé : « si je mange ma mère, elle peut aussi me manger » (MARSON, 1993 ; BERGERET et al, 1998 ; BAUDUIN, 2001) ou par son substitut, et le but pulsionnel est à la fois la satisfaction du plaisir et de la faim, mais aussi l'incorporation.

Abraham scindera le stade oral en un stade oral précoce caractérisé par la succion, et un stade sadique oral ou cannibalique caractérisé par l'apparition des premières dents et du risque de morsure d'où un risque de dévoration et de destruction de l'objet.

Le stade cannibalique définit les relations d'objets et de fantasmes liés à l'activité orale et notamment l'incorporation orale, s'appuyant sur l'amour de l'objet, entraînant sa destruction,

avec sa conservation à l'intérieur de soi et visant à s'approprier ses qualités (LAPLANCHE et PONTALIS, 1967).

La sexualité de l'enfant débute donc par l'allaitement et la succion du sein ; l'activité sexuelle n'est pas séparée de l'ingestion des aliments et les deux ont pour but l'incorporation de l'objet.

L'objet, donc le sein, permet au bébé de combler sa faim, mais aussi lui procure les joies du contact corporel.

L'absorption du lait maternel est donc de l'ordre du cannibalisme, l'enfant souhaitant alors dévorer le sein, l'incorporer, ce qui peut être une expérience douloureuse pour la maman lors de la poussée dentaire. Le bébé mord le sein afin de libérer son agressivité, se venger sur ce sein qu'on lui retire, ce qui lui entraîne une souffrance. L'incorporation devient destructrice (LEYNE, 1990 ; BRUSSET, 1993 ; NICOLAIDIS et NICOLAIDIS, 1993 ; BADONI, 2001 ; BAUDUIN ; 2001).

Le bébé ressent donc une satisfaction érotique buccale lors de l'allaitement, considéré comme la première phase de la masturbation infantile, mais également lors du suçotement (mouvement rythmique et répété des lèvres) auquel il va s'adonner en dehors des tétées.

Il est important de signaler que tous les enfants ne suçotent pas ; ceux qui trouvent du plaisir dans cette activité ont certainement une sensibilité très développée au niveau de la région bucco-labiale et deviendront potentiellement des gros fumeurs et amateurs de baisers langoureux. La persistance d'un suçotement à l'âge adulte pourrait être considérée comme une déviance.

Les pulsions de destruction se manifestent donc dès la naissance, dans le rapport oral à l'objet, le sein.

Pour contredire les auteurs précédemment cités, il n'est nul besoin d'attendre la poussée dentaire pour que l'expérience de l'allaitement devienne douloureuse ; en effet le nourrisson peut très bien vouloir garder le sein en le retenant fortement par ses gencives, non encore affublées de dents.

Mélanie Klein insiste sur le fait que le sein, objet d'amour, peut être aussi objet de haine ; les pulsions orales cannibaliques du nourrisson vers le sein de sa mère permettent la création par l'introjection d'un Surmoi très féroce animé à l'égard du Moi des mêmes mauvaises pensées.



L'enfant qui se nourrit au sein de sa mère, et donc qui « la dévore », craint à son tour d'être dévoré par l'objet surmoïque incorporé (GREEN, 1972 ; KLEIN, 1980).

Au stade oral, succède le stade anal correspondant à la maîtrise et à la pulsion d'emprise avec, comme zone érogène la région anale, comme objet pulsionnel, les fèces, mais également l'entourage ; l'enfant veut à la fois maîtriser ses sphincters mais également les individus qui l'entourent. Surviennent ensuite le stade phallique ou urétral (la zone érogène se situe au niveau des organes génitaux) et le stade oedipien où l'enfant ne se satisfait plus de l'autoérotisme et se tourne vers l'extérieur.

La sexualité de l'enfant va ensuite s'endormir pendant une période de latence pour réapparaître ensuite à l'adolescence. C'est pendant la phase de latence que se mettent en place les inhibitions sexuelles constituant les forces psychiques nécessaires plus tard à la répression des pulsions sexuelles.

Nous notons l'importance du stade oral ou stade cannibalique que l'on pourrait définir comme le stade « du premier plaisir ». Se pourrait-il que certains individus se soient arrêtés à ce stade ou qu'ils y soient retournés par régression ?

Certains auteurs le supposent. Freud, dans « Trois essais sur la sexualité », pense qu'à chacune des phases du développement, les individus peuvent s'arrêter, soit par expérience traumatisante ou bien par prédisposition. Toutes les expériences défavorables au développement sexuel peuvent entraîner une régression, un retour à une phase antérieure du développement avec comme conséquence des déviances (FREUD, 1962).

#### **4. Fantasmés pervers**

Le fantasme pervers est une « déviation par rapport à l'acte sexuel normal, défini comme coït, visant à obtenir l'orgasme par pénétration génitale avec une personne du sexe opposé » (COUTANCEAU, 1996).

Il peut être la conséquence d'une part d'une transgression anatomique : on parle de perversion, quand l'orgasme est obtenu par d'autres zones corporelles que la zone génitale. Chez certains, on observe l'usage sexuel des muqueuses buccales, la muqueuse buccale étant

considérée comme organe génital et sa stimulation entraînant alors du plaisir. Le développement de la pulsion sexuelle au dépend de cette zone peut être significatif, chez certains individus, d'un état morbide et d'une perversion.

Dans le cas du cannibalisme, on peut supposer le déplacement de la zone génitale vers la bouche. C'est certainement le cas de Tchikatilo qui avouait avoir ressenti un plaisir intense en arrachant la langue de ses victimes et en l'ingérant. C'est également certainement le cas des autres cannibales, chez qui on peut supposer que la région de la muqueuse buccale est toujours considérée comme la première zone érogène.

Leur développement s'est-il arrêté à ce stade ou y ont-ils régressé ?

Le fantasme pervers peut également être la conséquence d'un nouveau but sexuel, l'orgasme étant lié dans ce cas-là à des conditions extrinsèques.

Les individus cannibales se sont peut-être créé un nouveau but sexuel, le but sexuel normal étant l'union des parties génitales lors du coït entraînant une diminution de la tension sexuelle et l'extinction momentanée de la pulsion.

On peut retrouver dans le cannibalisme d'agression une tendance au sadisme, avec le désir de faire souffrir l'autre, considéré comme l'objet sexuel que l'on veut absolument maîtriser.

La sexualité contient des éléments agressifs et dans le sadisme on retrouve un « développement excessif de la composante agressive de la pulsion sexuelle qui serait donc devenue indépendante et aurait conquis le rôle principal ».

L'élément agressif constaté dans la pulsion sexuelle normale serait en fait un résidu d'appétit cannibale (FREUD, 1962).

La cruauté et les pulsions sexuelles sont étroitement liées. Chez l'enfant qui est naturellement guidé vers la cruauté, les mécanismes de maîtrise de la pulsion face à la douleur ne sont pas encore intégrés, l'enfant ne connaissant pas encore la pitié. Cette tendance à la cruauté apparaît aux stades pré-génitaux, régressant ensuite par la maîtrise des pulsions (sa persistance est le signe d'une déviance).

Le passage à l'acte criminel pourrait donc être la conséquence d'un traumatisme lié à la naissance, d'une éducation carencielle, avec une insuffisance de maîtrise des pulsions et dans le cas du cannibalisme, un possible retour au stade oral, avec un déplacement de la zone génitale vers la bouche assimilée alors à un organe génital procurant du plaisir et la création en plus chez certains, d'un nouveau but sexuel « sadisant » avec la recherche de souffrance

chez l'objet. Il peut également être la résultante d'anomalies biologiques ou organiques, entraînant un dysfonctionnement cérébral.

### ***C. Autres causes biologiques ou organiques pouvant être responsables d'un comportement violent :***

Les actes de grande violence chez l'être humain devenu adulte, résultante de la perte de contrôle du soi dans l'agressivité aurait vraisemblablement une origine mixte ; on accorderait autant d'importance aux caractères innés qu'aux caractères acquis de l'ordre de l'événementiel.

Les structures cérébrales, afin d'exercer leur rôle d'inhibition des pulsions, doivent être opérationnelles, certains facteurs pouvant les mettre en péril.

#### **1. Modification du caryotype et des gènes :**

On peut observer chez certains criminels des anomalies concernant les chromosomes sexuels, normalement XX chez la femme, XY chez l'homme. On note de temps en temps la présence d'un chromosome surnuméraire X ou Y se traduisant par les combinaisons suivantes, XXX, XXY (syndrome de Klinefelter) ou XYY, combinaison responsable de comportements délinquants.

On constate que chez des jumeaux homozygotes, au même capital génétique, la concordance pour les troubles violents est de l'ordre de 51%. La génétique n'est donc pas la seule impliquée dans les comportements violents, les facteurs environnementaux le sont aussi.

La génétique moléculaire a également mis en évidence des gènes responsables de comportements criminels. Certains individus à l'agressivité sublimée, présenteraient une variation allélique sur un gène codant pour un récepteur dopaminergique, le DRD4 7R-L, ainsi que d'autres gènes codants pour des enzymes comme la catéchol-o-méthyl transférase et la tryptophane hydroxylase intervenant dans la synthèse de la sérotonine.

## 2. Le rôle des hormones :

On note chez des individus anormalement agressifs et violents un dérèglement neuro-hormonal et neurophysiologique.

Ces modifications concernent plus particulièrement les monoamines :

- La sérotonine, neuromédiateur intervenant dans la modulation des comportements impulsifs et violents. Un dérèglement dans sa transmission se solderait par des agressions impulsives, un manque d'émotion, de sensibilité et d'empathie.
- Un excès de noradrénaline aurait quasi les mêmes conséquences qu'une diminution de sérotonine.
- Un taux anormalement bas de GABA, acide gamma-amino-butyrrique, entraînerait chez les rats un comportement meurtrier.
- Une diminution d'activité de la monoamine oxydase plaquettaire serait corrélée à des comportements antisociaux et impulsifs.

La mise en évidence de ces anomalies hormonales a permis la création de traitements médicamenteux permettant de corriger ou d'atténuer certains de ces effets.

Les inhibiteurs sélectifs de recapture de sérotonine (ISRS) sont antidépresseurs, mais aussi réducteurs de l'impulsivité chez certains patients violents.

Une diminution des comportements agressifs est également observée sous lithium, Buspirone, mais aussi sous certains beta-bloquants comme le propranolol jouant un rôle dans la canalisation de la violence liée à des atteintes cérébrales.

D'autres hormones sont également accusées d'être à l'origine de comportements violents. C'est le cas de la testostérone qui à des taux élevés serait responsable d'une agressivité sexuelle masculine. Chez la femme, on accorde également une responsabilité au syndrome prémenstruel, période pendant laquelle la femme est soumise à de fortes tensions internes pouvant se traduire par des comportements violents voire criminels.

### 3. Atteintes cérébrales et imagerie :

On note une relation étroite entre souffrance cérébrale (épilepsie) et comportement agressif. A la suite d'études menées sur des prisonniers, il s'avère que les épileptiques sont beaucoup plus violents et agressifs que les non épileptiques.

Certains processus lésionnels intracrâniens peuvent être également pourvoyeurs de violence et d'agressivité.

Le fonctionnement cérébral est beaucoup mieux appréhendé depuis les progrès considérables de la neuro-imagerie (scanner, tomographie par émission de photons ou de positons, résonance magnétique nucléaire structurale et fonctionnelle).

Les images obtenues chez des criminels ou des malades mentaux violents mettent en évidence un dysfonctionnement cortical et sous-cortical. Une anomalie du cortex frontal serait à l'origine de crimes plutôt prémédités, alors qu'une défaillance de la région sous-corticale rendrait compte d'une impulsivité émotionnelle.

Les études d'imagerie révèlent des anomalies chez les sujets violents, fortement évocatrices d'un dysfonctionnement entre le cortex frontal, le cortex orbito-frontal (cortex frontal et cortex orbito-frontal constituant la partie supérieure du cerveau, le cerveau cognitif – le cortex orbito-frontal joue le rôle d'un censeur, régulateur de l'agressivité et de l'impulsivité), l'amygdale, l'hippocampe, l'hypothalamus, constituant le cerveau émotionnel ou affectif, deuxième étage cérébral et le cerveau instinctif, région sous-cortical où prennent naissance les rituels archaïques, nos instincts les plus primitifs, nos pulsions.

Le complexe cortex orbito-frontal / amygdale exerçant un rétrocontrôle naturel par modulation et régulation de la violence, peut être défaillant (lésions cérébrales ou autres) et laisser libre court aux réactions instinctives (violence, agressivité) pouvant conduire au meurtre.

Toutes les pathologies entraînant une atteinte du cortex / sous cortex peuvent être responsables d'une levée d'inhibition, d'une absence de contrôle des pulsions et des instincts primaires, et donc d'un passage à l'acte criminel.

Une défaillance de ce système de contrôle peut être imputée à la prise de substances toxiques (alcools, drogues) pouvant accentuer des troubles préexistants.

La violence et les actes criminels peuvent donc être le fait d'individus ayant une prédisposition génétique particulière, ou bien victimes de facteurs environnementaux,

responsables à proportion variable d'une défaillance du contrôle de nos pulsions primaires et de nos instincts les plus archaïques (MEYNARD, 2006).



## VI. CONCLUSION

Nous avons donc essayé d'aborder tous les cannibalismes ; celui qui est mis en actes, par tradition et culture, le cannibalisme rituel ; celui qui est mis en actes par nécessité, le cannibalisme de subsistance ; celui qui est mis en actes par psychose ou perversion, le cannibalisme criminel.

Nous avons également traité le cannibalisme fantasmatique au travers de la littérature, de la mythologie, des contes, des essais philosophiques, des récits, mais également au travers de la peinture, de la musique, de la sculpture, de la religion, ainsi que par l'intermédiaire du cinéma.

Le cannibalisme n'est donc pas une coutume qui nous est si lointaine, réservée à d'autres continents, ou bien appartenant à des temps anciens, puisqu'il fait partie de notre imaginaire, qu'il a bercé notre enfance : qui n'a pas lu les contes de Grimm, qui n'a pas chanté à ses enfants « il était un petit navire » ?

Notre vie d'adulte n'est pas non plus étrangère à l'anthropophagie, les médias n'hésitant pas à nous relater les crimes cannibales de certains, le cinéma les mettant en scène, ou bien tout simplement lors de la visite d'un musée, certains se seront peut-être attardés devant des toiles représentant « ce crime monstrueux », n'auront pas détourné les yeux, fascinés tout autant par la technique artistique que par le sujet représenté.

Cette surmédiation, cet engouement pour le cannibalisme sont certainement la conséquence de la pulsion cannibalique que chacun d'entre nous possède, tout au fond de lui, et qui menace de ressurgir.

Cette pulsion archaïque s'inscrivant dans la phylogenèse de notre héritage paléolithique est tout à fait normale. Elle existe chez tous les hommes, prenant naissance dans la région sous-corticale, cerveau instinctif et animal, « reptilien » car constituant l'essentiel de l'encéphale des vertébrés poïkilothermes. Elle pourra être réprimée chez certains sans aucune difficulté, cette répression étant la réponse à une prise de conscience de la morale, de l'éducation, de la

maturation (l'homme au cours de son évolution s'est éloigné de ses pulsions animales contrairement aux autres espèces). Chez d'autres, cette pulsion sera réveillée et sublimée, conséquence d'une défaillance du système de contrôle cortical / sous-cortical.

Nous avons tous été des « cannibales » au sein de notre mère, voulant l'incorporer et le garder en nous, et nous le sommes toujours à des degrés plus ou moins variables d'un individu à un autre : qui n'a jamais dit à son enfant « je vais te croquer », qui n'a jamais susurré à l'oreille de son amant « je vais te manger », en lui mordillant l'épaule ou les lèvres ?

## VII. BIBLIOGRAPHIE ET FILMOGRAPHIE

### A. BIBLIOGRAPHIE

ABRAHAM N, TOROK M. Introjecter, incorporer, deuil ou mélancolie. Nouvelle revue de psychanalyse, 1972, 6:111-122.

ALBERNHE T. Criminologie et psychiatrie. Paris : Ellipses, 1997.

ANDRIEU B. Le dictionnaire du corps en sciences humaines et sociales. Paris : CNRS, 2006.

ANZIEU D. La fantasmagorie orale dans le groupe. Nouvelle revue de psychanalyse, 1972, 6 : 203-213.

ARFOUILLOUX JC. Laïos cannibale. Revue française de psychanalyse, 1993, 57, 2 : 495-506.

BADONI M. Traces de l'expérience orale dans l'analyse d'enfants. Revue française de psychanalyse, 2001, 65, 5 :1579-1595.

BAUDUIN A. Variations sur le thème d'être mangé. Revue française de psychanalyse, 2001, 65, 5 : 1521-1536.

BERGERET J, BECACHE A, BOULANGER JJ, CHARTIER JP, DUBOR P, HOUSER M, LUSTIN JJ. Psychopathologie théorique et clinique. Paris : Masson, 1998.

BERNADOT MV. De l'eucharistie à la trinité. Toulouse : Les éditions du cerf, 1919.

BERNHEIM PA, STAVRIDES G. Cannibales ! Paris : Plon, 1992.

BETTELHEIM B. Psychanalyse des contes de fées. Paris : Robert Laffont, 1976.

BIEDER J. Le cannibalisme. In « Comptes rendus du congrès de psychiatrie et de neurologie de langue française, 71<sup>ème</sup> session ; 1973 ; Monaco » Paris : Masson, 306-311.

BRION J, EY H. Psychiatrie animale. Paris : Desclée de Brouwer, 1964.

BRUSSET B. L'ogre et l'oralité. *Nervure*, 1993, 6, 3 : 40-49.

CHAPARRO AMAYA A. Les archives de l'ambiguïté II. Archéologie du savoir cannibale. Paris : L'Harmattan, 2000.

CHODOWIEC U. La hantise et la pratique. Le cannibalisme iroquois. *Nouvelle revue de psychanalyse*, 1972, 6 : 55-69.

CLASTRES H. Les beaux-frères ennemis. A propos du cannibalisme tupinamba. *Nouvelle revue de psychanalyse*, 1972, 6 : 71-82.

COHEN-ADAD G. Cannibalisme, fantasmes et rites religieux anciens- revue de la littérature et présentation d'un cas. In «comptes rendus du congrès de psychiatrie et de neurologie de langue française. 86<sup>ème</sup> session ; 1988 ; Monaco ». Paris : Masson, 679-687.

COMBES I. La tragédie cannibale chez les anciens Tupi-guarani. Paris : PUF, 1992.

CORBIN A. Le village des cannibales. Paris : Flammarion, 1990.

CORREARD A, SAVIGNY H, D'ANGLAS DE PRAVIEL, SANDER RANG. Relation complète du naufrage de la frégate la Méduse. Paris : Jean de Bonnot, 1968.

COTTI P. Du cannibalisme à la phagocytose, généalogie de la théorie freudienne de l'identification primaire. *Evolution psychiatrique*, 2002, 67 : 358-366.

COUTANCEAU R. Agirs sexuels pervers : emprise et déni d'altérité. *Evolution psychiatrique*, 1996, 61, 1 : 113-124.

- Dictionnaire Le Petit Larousse en couleurs. Paris : Librairie Larousse, 1972.
- DION R. Les anthropophages de l'Odyssée. Cyclopes et lestrygons. Paris : Vrin, 1963.
- DORAY B. L'inhumain ou le cannibalisme guerrier à l'ère néolibérale. Paris : La dispute, 2000.
- DUVAL P. Le japonais cannibale. Paris : Stock, 2001.
- EMPTAZ E. La malédiction de la méduse. Paris : Grasset, 2005.
- FOURNIER E. Eléments de médecine légale. Paris : Flammarion, 1976.
- Von FRANZ ML. L'ombre et le mal dans les contes de fées. Paris : Jacqueline Renard, 1990.
- FREUD S. Inhibition, symptôme et angoisse. Paris : PUF, 1993.
- FREUD S. L'avenir d'une illusion. Paris : PUF, 1995.
- FREUD S. La vie sexuelle. Paris : PUF, 1969.
- FREUD S. Métapsychologie. Paris : Gallimard, 1968.
- FREUD S. Psychopathologie de la vie quotidienne. Paris : Petite bibliothèque Payot, 1967.
- FREUD S. Totem et tabou. Paris : Petite bibliothèque Payot, 1965.
- FREUD S. Trois essais sur la théorie de la sexualité. Paris : Gallimard, 1962.
- GIACOBINI G. En parallèle aux sépultures. Histoire des idées sur d'autres pratiques mortuaires attribuées aux Néanderthaliens. In »Comptes rendus Palevol » : article in press, 2005.

GOLSE B. Le développement affectif et intellectuel de l'enfant. Paris : Masson, 2001.

GREEN A. Cannibalisme : réalité ou fantasme agi ? Nouvelle revue de psychanalyse, 1972, 6 : 27-52.

GRIMM. Contes. Paris, Gallimard, 1976.

GUILAINE J, ZAMMIT J. Le sentier de la guerre : visages de la violence préhistorique. Paris : Seuil, 2001.

HARRIS T. Hannibal. Paris : Albin Michel, 2000.

JALLIEU E. L'année du crime. Genève : Scènes de crime, 2006.

JALLIEU E. Les crimes cannibales. Genève : Scènes de crime, 2004.

KLEIN M. Essais de psychanalyse (1921-1945). Paris : Petit bibliothèque Payot, 1980.

La Bible : ancien testament. Paris : Le livre de poche, 1979.

LAGARDE A, MICHARD L. XVIème siècle : les grands auteurs du programme. Paris : Bordas, 1970.

LAPLANCHE J, PONTALIS JB. Vocabulaire de la psychanalyse. Paris : PUF, 1967.

LERUN JL. Kronos, fils et père : du mythe à l'histoire politique en passant par la clinique de la psychose infantile. L'évolution psychiatrique, 1995, 60, 2 : 351-366.

De LERY J. Histoire d'un voyage fait en la terre de Brésil. Paris : Librairie générale française, 1994.

LESTRINGANT F. Le cannibale : grandeur et décadence. Paris : Perrin, 1994.



LEVI-STRAUSS C. Tristes tropiques. Paris : Plon, 1993.

LEYNE P. Cannibalisme et greffe d'organe. Nervure, 1990, 3, 7 : 56-58.

LEWIS R. Pourquoi j'ai mangé mon père. Paris : Actes sud, 1990.

LUQUET P. A propos de métapsychologie de la perversion. Revue française de psychanalyse, 1983, 47, 1 : 376-382.

LYASSE R, SENNINGER JL. Les mutilations post-mortem. Synapse, 2001, 176 : 33-46.

MARCHAIS P. Glossaire de psychiatrie. Paris : Masson, 1970.

MARSON P. 25 mots clés de la psychologie et de la psychanalyse. Paris : Marabout, 1993.

MEYNARD JA. Le complexe de Barbe-Bleue : psychologie de la méchanceté et de la haine. Paris : L'archipel, 2006.

MEYER BC. Aspects de l'oralité : étude psychanalytique sur Joseph Conrad. Revue française de psychanalyse, 2001, 65, 5 : 1693-1714.

MIANO L. L'intérieur de la nuit. Paris : Plon, 2005.

MONESTIER M. Cannibales : histoire et bizarreries de l'anthropophagie, hier et aujourd'hui. Paris : Le cherche midi, 2000.

MONTAIGNE. Des cannibales. Paris : Mille et une nuits, 2000.

NASIO JD. L'Œdipe : le concept le plus crucial de la psychanalyse. Paris : Payot et Rivages, 2005.

NASSIKAS K. Oralité et violence. Paris : L'Harmattan, 1989.

NICOLAIDIS G, NICOLAIDIS N. Incorporation, pédophilie et inceste. Revue française de psychanalyse, 1993, 57, 2 : 507-514.

PERISSET M. La comtesse de sang : Erzébeth Bathory (1560-1614). Paris : Pygmalion/Gérard Watelet, 2001.

PETER JP. Ogres d'archives. Nouvelle revue de psychanalyse, 1972, 6 : 249-267.

POUILLON J. Manières de table, manières de lit, manières de langage. Nouvelle revue de psychanalyse, 1972, 6 : 9-25.

READ PP. Les survivants. Paris : Grasset, 1974.

RUBIN G. Cannibalisme psychique et obésité. Paris : Delachaux et Niestlé, 1997.

STADEN H. Nus, féroces et anthropophages. Paris : Métailié, 1979.

SWIFT J. Modeste proposition pour empêcher les enfants pauvres d'être à la charge de leur parents ou de leur pays et pour les rendre utiles au public. Paris : Mille et une nuits, 1995.

VALLOIS HV. Les races humaines. Paris : PUF, 1960.

VASQUEZ L, LEAL J. L'Europe cannibale. Nantes : Pleins feux, 2005.

VOLTAIRE. Candide. Paris : Librairie générale française, 1995.

VOLTAIRE. L'ingénu. Paris : Laurence Olivier Four, 1978.

YATHAY P. Tu vivras mon fils. Paris : L'archipel, 2000.

YI Z. Stèles rouges : du totalitarisme au cannibalisme. Paris : Bleu de Chine, 1999.

## **B. FILMOGRAPHIE**

DEMME J. Le silence des agneaux : 1990.

DEODATO R. Le dernier monde cannibale : 1978.

LENZI U. Cannibal ferox : 1982.

MARSHALL F. Les survivants : 1993.

RATNER B. Dragon rouge : 2002.

SCOTT R. Hannibal : 2001.

VILLENEUVE C. Le droit de savoir : 2000.

## SERMENT D'HIPPOCRATE

En présence des maîtres de cette école, de mes condisciples, je promets et je jure d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité dans l'exercice de la médecine.

Je dispenserai mes soins sans distinction de race, de religion, d'idéologie ou de situation sociale.

Admis à l'intérieur des maisons, mes yeux ne verront pas ce qui s'y passe, ma langue taira les secrets qui me seront confiés et mon état ne servira pas à corrompre les mœurs ni à favoriser les crises.

Je serai reconnaissant envers mes maîtres, et solidaire moralement de mes confrères. Conscient de mes responsabilités envers les patients, je continuerai à dispenser mon savoir.

Si je remplis ce serment sans l'enfreindre, qu'il me soit donné de jouir de l'estime des hommes et de mes condisciples, si je le viole et que je me parjure, puissé-je avoir un sort contraire.

BON A IMPRIMER N° 130

LE PRÉSIDENT DE LA THÈSE

**Vu, le Doyen de la Faculté**

**VU et PERMIS D'IMPRIMER**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

## RESUME

Cannibalisme et anthropophagie ne sont pas tout à fait synonymes. Dans le premier, il s'agit de manger un individu de la même espèce, dans le second, c'est le fait d'ingérer de la chair humaine.

Ce travail s'est intéressé au cannibalisme humain existant depuis les origines de l'humanité, s'inscrivant dans une double dimension, virtuelle et réelle.

La dimension virtuelle s'exprime au travers d'un cannibalisme imaginaire dans lequel nous baignons depuis l'enfance par l'intermédiaire des contes, récits, chansons, mais également grâce à d'autres formes artistiques comme le cinéma, la peinture, mais aussi la religion.

Le cannibalisme réel prend sa source dans le cannibalisme rituel, très institutionnalisé, obéissant à des règles et traditions, l'incorporation permettant de neutraliser les forces vengeresses des esprits des défunts.

Le cannibalisme de subsistance, seule forme d'anthropophagie tolérée, la moins mentalisée des pratiques cannibales, permettrait à l'homme de redevenir animal, de se libérer de ses entraves éducatives et morales en laissant libre cours à ses pulsions primitives et à son instinct de survie.

Le cannibalisme effectif se rencontre également en criminologie et psychiatrie, défrayant les chroniques. Il serait la conséquence d'une défaillance (génétique ou événementiel) du système de contrôle cérébral cortical / sous-cortical, entraînant alors une levée de l'inhibition de nos pulsions archaïques, un passage à l'acte criminel, un possible retour au stade oral (stade du premier plaisir) associé à un éventuel déplacement de la zone génitale vers la bouche.

---

**MOTS-CLES :**

**Cannibalisme**  
**Anthropophagie**  
**Incorporation**  
**Stade oral**  
**Pulsions**